

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES ET EDUCATIVE

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL UNIT OF RESEARCH
AND TRAINING IN SCIENCE OF
EDUCATION AND EDUCATIONAL
ENGINEERING

**INTEGRATION DES ELEVES DEPLACES INTERNES DU NORD-OUEST ET
DU SUD-OUEST DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE
DE YAOUNDE :
APPROCHES, LOGIQUES ET STRATEGIES**

Mémoire rédigé et présenté pour évaluation partielle en vue de l'obtention du diplôme de
Master en Sciences de l'Éducation

Filière : Enseignements Fondamentaux en Éducation

Par

Youchaou MOUNTAPMBEME NCHANJE

Titulaire d'une Licence en Sociologie

Matricule : 20V3573

Jury de soutenance

Président : **EYENGA ONANA Pierre Suzanne**, Pr.

Rapporteur : **LEKA ESSOMBA Armand**, M.C.

Examineur : **MAPTO KENGNE Valèse**, C.C.



Année académique 2024-2025

NOTE D'AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Educatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	III
REMERCIEMENTS	V
RESUME	VI
ABSTRACT	VII
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	VIII
LISTE DES FIGURES	X
LISTE DES TABLEAUX	XI
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : ETATS DES LIEUX DES DEPLACES INTERNES AU CAMEROUN	28
CHAPITRE I : CONTEXTE DES DEPLACES INTERNES AU CAMEROUN	28
CHAPITRE II : INSERTION SCOLAIRE DES ELEVES DEPLACES INTERNES DU NORD- OUEST ET DU SUD-OUEST	44
DEUXIEME PARTIE : INTEGRATION DES ELEVES DEPLACES INTERNES DU NORD- OUEST ET DU SUD-OUEST DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	87
CHAPITRE III : L’ACTION DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DU LYCEE BILINGUE D’ETOUG-EBE	87
CHAPITRE IV : L’IMPACT DE L’INTEGRATION DES ELEVES DEPLACES INTERNES ISSUS DE LA CRISE DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST	108
CONCLUSION GENERALE	129
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	134
ANNEXES	140
TABLE DES MATIERES	164

A

Mes parents, Idrissou NCHANJE et Safiatou NJAPNDOUNKE

REMERCIEMENTS

Nous exprimons notre gratitude au Professeur Armand LEKA ESSOMBA qui a accepté de diriger ce travail nonobstant ses diverses occupations.

Nous remercions également le chef de département, Professeur pierre Suzanne EYENGA ONANA, ainsi que toute son équipe pédagogique qui nous a donné un bon encadrement académique.

Nos remerciements vont également à l'endroit du Laboratoire Camerounais d'Etudes et de Recherche sur les Sociétés Contemporaines (CERESC) pour ses multiples orientations méthodologiques.

Nous disons également merci au Docteur Abdou-Aziz NJOYA pour ses conseils et orientations.

Nous tenons à remercier le Docteur Cédric KENGMO pour sa minutieuse lecture.

Qu'il nous permette d'exprimer notre gratitude à Monsieur Elvis Judicaël ESSONO qui m'a conseillé durant toute ma recherche.

Notre gratitude va également à l'endroit de l'actuel Proviseur du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé pour m'avoir accordé l'accès à son établissement, ainsi que tout son staff, de même qu'au service des affaires sociales du Lycée qui m'a facilité l'accès aux élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Nous tenons aussi à remercier l'ancienne Proviseur du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, Mme NNAM-MBI NDONG DZENYAGHA, pour les riches informations fournies, malgré son statut et son temps disposé.

Toutes nos gratitudes à l'endroit du Docteur MONGBET Abet pour sa contribution méthodologique.

RESUME

La présente étude porte sur le thème : « **L'intégration des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé : Approches, stratégies et logiques** ». Cette recherche vise à montrer de façon particulière, l'influence du niveau d'intégration sur la situation scolaire des élèves déplacés internes dans la ville de Yaoundé. Le constat qui précède est celui selon lequel la période pendant de la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest est celle qui a enregistré un faible taux de réussite aux examens officiels, mais aussi le rendement scolaire au lendemain des évaluations, encore que l'abandon scolaire ne soit pas en reste. Cependant, il était question de montrer l'insuffisance intégrative de l'Etat camerounais dans le processus d'intégration des élèves déplacés internes. Dans cet ordre d'idées, notre étude a porté sur deux grandes parties, à savoir l'état des lieux des déplacés internes au Cameroun, et la pratique de l'intégration en temps de crise. De ce fait, s'est posé la question de recherche suivante : Comment s'opère l'intégration des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé ? Ce qui nous a conduit à l'hypothèse selon laquelle plusieurs opérations s'observent dans le processus d'intégration des élèves déplacés internes du NOSO dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé. Il s'agit entre autres de l'inscription, l'insertion, l'inclusion et le soutien financier.

Pour ce faire, notre hypothèse a été vérifiée sous la houlette de deux approches théoriques, à savoir le constructivisme structuraliste et l'interactionnisme symbolique d'une part, et d'autre part la technique de collecte des données mixte, constituée d'un questionnaire pour le quantitatif, l'entretien, et l'observation documentaire pour le qualitatif. La technique d'échantillonnage est celle représentative. Puis, le tri à plat, l'étude bivariée, ont permis d'analyser les données à travers Excel, SPSS et Stata. Suivi d'une analyse de contenu pour le qualitatif.

De cette recherche, il en ressort les résultats selon lesquels les élèves déplacés internes dans la ville de Yaoundé font face à des difficultés multiformes dans leur processus d'intégration scolaire, qui posent obstacle à leur processus scolaire. Ils ont manqué en fait un texte de loi contraignant qui les protège dans le territoire national, un manque de politique stratégique écrite pour leur processus d'intégration, un manque de moyen de financement, de résidence pour les déplacés internes, etc.

Mots clés : Intégration, déplacés internes, élèves, établissements scolaires, Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé ...

ABSTRACT

The study concerns the theme “The integration of students internal offsets form the NordWest and SouthWest Region in school of city of Yaoundé: Approachs, Stratégies and Logics”. This research aims to shows in particular way, the the influence of the level of integration on the school situation of internal moves in the city of Yaoundé. The proceeding observation is that for officials exams, but also the school return in the aftermath of the evaluation, still the school abandonment is no to be outdone. However, it is a question of showing the integrative insufficiency of the Cameroun state in the process of integration of internal displaced students. In this order of ideas, our study focus on two mains parts, namely the inventory of internal displaced people in Cameroon, and the practice of integration in times of crisis. To do this, ask the following research question: how is the integration of internal displaced students from the NordWest and SouthWest in school in city of Yaoundé? This led us to the hypothesis that several operations are observed in school in city of Yaoundé. These includes registration, inclusion and financial support.

To do this, our hypothesis was examined in the leadership of two theoretical approaches, namely structuralist constructivism and symbolic interactionism on the one hand, and on the other hand the technique of collecting mixed data up of questionnaire for quantitative, for qualitative maintenance and document observation.

From this research leads to the results according to which internal displaced students from the NordWest and SouthWest in the city of Yaoundé face multifaceted difficulties in their school process they actually miss a binding law which protest them in the national territory, a lack of means of financing, specialized accomodated for internal displaced people,

Keys words : Integration, Internal Displaced Persons, pupils, schools, Etoug-Ebé Bilingual High School.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AMEF : Authentic Memorial Educational Foundation

BACC : Baccalauréat

CEFIS : Centre d'Etude et de Formation Interculturelle et Sociale

CICR : Comité International de la Croix Rouge

CNI : Carte Nationale d'Identité

CO : Conseiller d'Orientation

COOPI : Cooperazione Internazionale

COPEX : Communauté de Pratique de l'exemplarité de l'Etat,

DDES-Mfoundi : Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Mfoundi

EDI : Elèves Déplacés Internes

EHA : Eau Hygiène Assainissement

EPT : Education Pour Tous

ERE : Education Relative à l'Environnement

FAOA : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FES: Fondation Friedrich Ebert

GCNF: Global Child and Nutrition Foundation

ICSP : Instrument Contribuant à la Stabilité et à la Paix

IDMC : Internal Déplacement Monitoring Centre

IFRI : Institut Français des Relations Internationales

JSPS : Jeunesse et Stabilisation pour la Paix et la Sécurité

MINAS : Ministère des Affaires Sociales

MINAT : Ministère de l'Administration Territoriale

MINEDUB : Ministère de l'Education de Base

MINESEC : Ministère des Enseignements Secondaires

MSVG : Ministère de la Solidarité et des Victimes de Guerre

NRC : Norwegien Refugee Council

NDH : Nouveau Droit de l'Homme

PDI : Population Déplacée Interne

OCHA : Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires

ODD : Objectifs du Développement Durable

OIM : l'Organisation Internationale pour les Migrations

ONG : Organisation Non-Gouvernementale

OPH : Organisation Pour les Personnes Handicapées

OSC : Organisation de la Société Civile

OSP : Œuvres Sociales Privées

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PIB : Produit Intérieur Brut

RDC : République Démocratique du Congo,

SASO : Service des Affaires Social

SIDA : Syndrome de l'Immuno Déficience Acquis

UNHCR : Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

UNESCO : Organisation des Nations pour l'Education, la Science et le Culture

UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population

UNICEF : Fond des Nations Unies pour l'Enfance

V.I.H. : Virus de l'Immunodéficience Humaine

ZEP : Zones d'Education Prioritaire

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Structures ainsi que les familles ayant dirigé les EDI dans les établissements scolaires d'accueil	56
Figure 2 : Aides de la Mairie octroyés aux élèves déplacés internes	62
Figure 3 : Répartition des aides de la Sous-Préfecture de YaoundéVI	71
Figure 4 : Répartition des aides octroyées par les familles d'accueil aux EDI du LBEE	106

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des structures ainsi que les personnes ayant reçu les EDI.....	54
Tableau 2 : Répartition des Elèves Déplacés Internes par classe au LBEE	58
Tableau 3 : Répartition des assistances du Lycée-Gouvernement	64
Tableau 4 : Répartition des différentes aides des ONG	74
Tableau 5 : Répartition des difficultés rencontrées par les EDI concernant l'école	115
Tableau 6 : Répartition des tâches régulièrement remplies à domicile par les EDI.....	117
Tableau 7 : Répartition des moyens de contournement des difficultés rencontrées par les EDI	117

INTRODUCTION GENERALE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le contexte politique actuel est plus marqué par la crise socio-politique du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NOSO), dans la partie anglophone du Cameroun. Cette crise a entravé beaucoup de secteurs, parmi lesquels le secteur éducatif, plus particulièrement dans cette partie du pays. (Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA, 2020). Selon les données de l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI, 2020), dans l'enseignement secondaire, 20% des établissements sont ouverts dans le Sud-Ouest et 10% dans le Nord-Ouest. Dans le même ordre d'idées, le CGRA (2020) montre que :

Plus de 15780 personnes se sont déplacées dans les deux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au cours du seul mois de juin 2020 en raison en raison de la violence persistante, ce qui correspond à quelque 2625 ménages déplacés... En juin 2020, sur les cinq millions d'habitants que compte le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, l'OCHA estime que 67900 personnes originaires des deux régions anglophones sont déplacées l'intérieur du pays. (p.27).

Ainsi, étant des personnes dont leur déplacement n'est qu'inopiné, couplé par une situation de vulnérabilité, plus particulièrement matérielle, il était question pour nous de comprendre comment l'Etat, par son article 7 de la loi N°7 du 4 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun, qui stipule que « l'Etat garantit à tous l'égalité de chance d'accès à l'éducation sans discrimination de sexe, d'opinions politiques, philosophiques et religieuses, d'origine sociale, culturelle, linguistique ou géographique », s'est mobilisé pour assurer le besoin éducatif de ces jeunes enfants, lorsqu'on connaît la situation dans laquelle vivent leurs parents. Cette situation qui met leurs enfants en cours d'éducation dans des difficultés éducatives. D'où la nécessité de leur intégration. C'est ainsi que le gouvernement camerounais à travers le ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation a assisté ces populations avec les éléments de première nécessité entre autres les matelas et les lits ... au niveau éducatif, ce sont les notes d'instruction qui vont contraindre les chefs d'établissements afin d'accueillir les élèves déplacés internes.

Cependant, le pays connaîtra quelques difficultés dans ce processus d'intégration notamment en ce qui concerne les infrastructures car, dérisoires. En outre, un sérieux problème économique pour la construction d'autres édifices afin de respecter la norme de l'effectif d'une salle de classe par rapport aux élèves, un accompagnement psychologique, le manque de logement de ces populations ou encore un camp pour déplacés internes.

L'intégration des élèves déplacés internes dans les établissements scolaires est un sujet que nous avons choisi par rapport aux réalités sociales auxquelles ceux-ci sont confrontés dans la ville de Yaoundé. Les établissements d'enseignement secondaire de cette ville rencontrent des problèmes liés à l'intégration de cette catégorie d'apprenants, tant à cause de l'insuffisance des infrastructures que la vulnérabilité dans laquelle ils se situent. Nous avons choisi ce sujet afin de rendre compte de la difficile intégration à laquelle sont confrontés les acteurs sociaux. Il s'agit des responsables d'établissement, des enseignants, des apprenants et des proches parents d'établissements.

Il est important de souligner l'importance de l'éducation pour les enfants aujourd'hui. Ce qui fait qu'en plus d'être des déplacés internes, ils sont aussi une catégorie sociale dépendante de l'entourage ou de la famille. C'est la raison pour laquelle l'âge des élèves de la classe fréquentée, le niveau de vie, le milieu de vie, les origines sociales des familles, etc., nous ont poussés à nous intéresser davantage à cet objet, afin de voir comment cette situation est prise en compte dans les établissements scolaires. Ce, en analysant les approches, les logiques et les stratégies d'intégration des déplacés internes dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé.

Une autre justification de notre choix du sujet découle du fait que nous soyons étudiants à la Faculté des Sciences de l'Education, inscrit à la filière des Enseignements Fondamentaux en Education, désireux de mener la recherche sur la sociologie de l'éducation. Ce qui nous a poussé à nous questionner sur la manière dont les élèves déplacés internes sont introduits dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé. Il s'agit de voir les mesures prises par l'Etat, les chefs d'établissements et les enseignants pour garantir l'inclusion et l'intégration de ce type d'apprenants. Sachant qu'il s'agit d'une forme de réponse aux conséquences de la crise anglophone dont ces jeunes ne sont pas responsables. En effet, à la lumière de ces observations, nous comprenons aussi l'importance de mener une étude sur cette question.

II. PROBLEME DE RECHERCHE

La crise socio-politique du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NOSO) a engendré des destructions diverses, ce qui a causé le déplacement massif d'une partie de la population, en générale et les élèves en particulier de cette zone vers les zones considérées comme paisibles sous le coup des conflits. De ce fait, on peut noter d'après le CGRA (2020) que :

Plus de 90% des établissements des régions anglophones sont fermés et quelque 850000 enfants sont par conséquent déscolarisés. Selon les

données de l'IFRI, dans l'enseignement secondaire, 20% des établissements sont ouverts dans le Sud-Ouest et 10% dans le Nord-Ouest. S'agissant des écoles du primaire, moins de 25% des écoles du Sud-Ouest ont fonctionné au cours de l'année scolaire, contre seulement 2% des écoles primaires du Sud-Ouest. (p. 33).

Ce mouvement migratoire vers l'intérieur s'est accompagné de quelques principes de l'éducation pour tous (EPT). Où dans l'après 2015, le Cameroun s'est fixé cinq (05) objectifs, avec entre autre l'accès de tous les enfants de 0 à 5 ans, notamment ceux issus des couches sociales défavorisées, aux soins de santé ainsi qu'à l'enseignement préscolaire, la mise en place de l'enseignement fondamental qui permettra de doter tout camerounais d'un socle minimum de connaissances et de compétences nécessaires à son insertion socio-professionnelle. (Ministère de l'Education de Base, 2015). Ceci montre en fait l'engagement du Cameroun à satisfaire les besoins cognitifs, mais aussi professionnels de ses compatriotes.

Pour ce faire, l'Etat camerounais n'est pas resté indifférent face à la situation de vulnérabilité des victimes des exactions sécessionnistes perpétrées dans le NOSO. Cependant, soulignons qu'il existe quelques mesures relatives intégratives au Cameroun. Dans les faits, cette catégorie d'élèves ont bénéficié des assistances telles que : les matériels de couchage, les denrées alimentaires, les soins de santé et les serviettes hygiéniques, de l'argent, les hébergements, les matériels et fournitures, ainsi que les manuels scolaires, les vêtements, le paiement des frais d'examen, dont les conseils n'étaient pas aussi en reste.

Malgré ces mesures, l'intégration des élèves déplacés internes fera face à de multiples obstacles. Ces difficultés sont d'ordre politique, économique, administratif, tant sur le plan des approches que sur les stratégies d'intégration des élèves déplacés internes de Yaoundé. Dans cette optique intégrative, le Cameroun a engagé depuis 2017, l'accueil des déplacés internes venant du NOSO dans les établissements scolaires dans plusieurs villes du pays, notamment l'accueil de cette couche vulnérable dans la ville de Yaoundé. Pour ce faire, l'Etat ainsi que les organismes des Nations Unies ont mis sur pieds des moyens pour leur épanouissement éducatif. Mais, au niveau étatique, les ministères en charge de l'éducation ont donné des instructions verbales pour les admettre dans les établissements scolaires sans toutefois élaborer des mécanismes d'accueil de ces élèves déplacés. Par conséquent, ce manque de précaution efficace a engendré des échecs scolaires, suscitant par là des inégalités, le chômage, les délinquances, l'abandon scolaire, le décrochage scolaire, un manque de population active, ralentit le développement et pose le problème de l'effectivité des mécanismes d'intégration des élèves

déplacés internes dans les établissements secondaires de Yaoundé, plus précisément au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé.

III- REVUE DE LA LITTÉRATURE

III.1. Fondements de l'intégration scolaire

Les principes directeurs, l'élaboration des lois et de politiques éducatives, ont été déjà des éléments de base pour l'intégration scolaire. Dans son document intitulé « *La protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays : manuel à l'intention des législateurs et des responsables politiques* » (2008), Kälin, durant son mandat en tant que représentant du secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées dans leurs propres pays, élabore des « *principes directeurs* » contenant des « *directives plus précises* » que chaque Etat devrait adopter en vue de garantir en droit toutes ses personnes déplacées internes en temps de crise. Voilà pourquoi :

Le présent manuel a été réalisé en vue de servir de guide aux autorités étatiques qui souhaitent élaborer et adopter des lois et des politiques internes traitant les situations de déplacement dans leur pays. Il offre des conseils sur la manière de formuler des lois et des politiques qui puissent répondre aux besoins de protection et d'assistance des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (ci-après « PDI ») et garantir leurs droits. (Kälin, 2008, p. 1).

Cependant, ceci n'est qu'un élément de référence, car il revient à l'Etat de marquer les premiers pas quant aux besoins en faveur des personnes déplacées internes. De ce fait, selon les principes directeurs, la communauté internationale n'est qu'un organe secondaire, mais c'est aux autorités nationales « *qu'incombent en premier lieu le devoir et la responsabilité de fournir une protection et une aide aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays qui relèvent de leur juridiction* » (Kälin, 2008, p. 1).

L'Etat alors, à travers les autorités compétences vis-à-vis des personnes déplacées internes, est chargé de contribuer de manière maximale, sauf en cas d'aide de ses partenaires, à la prise en charge de ses propres personnes déplacées internes.

Norvégian Refugee Council (NRC), dans l'optique de mettre sur pied de manière concrète la protection des personnes déplacées internes à l'intérieur des pays africains, a rédigé un document exigeant les pays africains signataires à œuvrer en marge de ce document. Il s'agit

du document intitulé « *Rendre la convention de Kampala opérationnelle* ». « *La convention de l'Union Africain sur la protection et l'assistance aux déplacés internes en Afrique en bref* » (2008). Ici, il est question de ratifier la convention, ce, en amenant certains pays à l'approuver afin d'intervenir réellement aux besoins des personnes déplacées internes. Voilà pourquoi :

Tous les Etats africains, y compris ceux qui ne sont pas actuellement touchés par le déplacement forcé, sont encouragés à ratifier la Convention. Tous les Etats doivent en effet être prêts à faire face aux déplacements provoqués par les catastrophes naturelles et à prendre des mesures pour prévenir les déplacements arbitraires. (NRC, 2008, p. 8).

Il est aussi question d'inciter les Etats à adopter des normes nationales qui puissent garantir le droit de ces personnes déplacées internes. Parce que « *les Etats ont la responsabilité première de fournir protection et assistance humanitaire aux personnes déplacées. Afin de satisfaire cette obligation, ils doivent élaborer des lois, des politiques et des stratégies appropriées.* » (NRC, 2008, p. 9). Reste donc à chaque Etat de veiller à la satisfaction de ses propres individus en situation de crise dont le seul garant primordial reste lui-même à travers ses institutions compétentes. Ainsi, chacun est appelé à jouer sa partition qui lui incombe dans l'accompagnement des déplacés en générale et des personnes déplacées internes en particulier.

III.2. L'éducation des enfants déplacés internes

Dans son document intitulé « *La protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays : Manuel à l'intention des législateurs et des responsables politiques* » (2008), Kälin rédige un ensemble d'éléments qui servent de guide pour accompagner les personnes déplacées en générale et des personnes en cours de scolarisation dans leurs milieux d'accueil. De ce fait, partant des « *principes directeurs* » qui régissent les modalités de prise en charge des déplacés internes dans un Etat, bien que n'étant pas toujours contraignants aux Etats signataires, l'auteur met sur pied les éléments sur lesquels l'épanouissement des personnes déplacées internes peut être assuré. Parmi ces éléments est mentionnée l'« *éducation* », outil de lutte contre les inégalités.

Pour cette raison, face aux multiples désagréments souvent rencontrés par les élèves déplacés internes, Kälin mobilise les éléments à la fois normative, politique, pédagogique, sociale, psychologique, économique. Bref, quasiment totale, dans l'optique d'assurer l'éducation des jeunes enfants du primaire, du secondaire, professionnel, ainsi que ceux du

supérieur, de même que leur mode de fonctionnement. Bien avant cela, un arbre à problèmes doit être construit à partir des concernés. Pour ce faire, les départements ministériels :

Devraient activement rechercher et compiler les informations concernant le niveau scolaire atteint avant le déplacement (y compris la mesure dans laquelle les sous-groupes de PDI ont souffert d'un accès inadapté à l'éducation), le contexte socio-économique et le taux d'alphabétisation, ainsi que leur situation géographique actuelle, par rapport aux institutions éducatives. (Kälin, 2008, p. 229).

Tels sont les éléments primordiaux. Il faut aussi qu' :

Au minimum, les autorités compétentes devraient passer en revue la législation et les autres règles sur l'accès à l'éducation et changer ou supprimer toute exigence formelle (liées par exemple aux documents ou à la résidence) qui présente un obstacle pour l'accès à l'éducation des PDI. (Kälin, 2008, p. 229).

Ce qui permet de prendre tous les enfants en considération. Au niveau pédagogique, « *Il est possible que des écoles locales doivent être agrandies, dotées d'un personnel enseignant et de ressources supplémentaires* ». (Kälin, 2008, p. 230). Mais ce dernier point peut paraître impossible lorsque :

Les écoles existantes ne sont pas physiquement accessibles et sans danger, lorsque les écoles locales sont déjà chargées au-delà de leur capacité ou lorsque les tensions entre les PDI et la communauté d'accueil sont trop fortes pour que les enfants déplacés aient la possibilité d'aller dans une école locale sans courir de risque (Kälin, 2008, p. 231).

Telles sont certaines contraintes qui s'interposent et nécessitent d'autres perspectives. Au niveau des papiers officiels, ceux-ci ne posent des obstacles à l'éducation des élèves, mais peuvent dans une certaine mesure empêcher un enseignant d'exercer ses fonctions dans une autre localité en cas d'absence d'une « *licence officielle* ». Toutefois, « *Les documents établis, sous la forme de certificats, de diplômes et de rapports de présence, peuvent compenser la perte des dossiers concernant la scolarisation antérieure au déplacement et contribuer à la réintégration des PDI.* » pour des élèves qui n'ont pas de pièces justificatives. (Kälin, 2008, p. 236). Les enseignants appelés à dispenser les cours doivent être rémunérés, tout en priorisant

les « *enseignants déplacés* » mais aussi inclure les enseignantes pour la protection des filles. Dans le cas des personnes déplacées internes qui se sentent à l'aise au point de ne plus vouloir rentrer, « *l'accès continu à l'éducation devrait prendre la forme d'une intégration accrue dans les systèmes scolaires locaux où elles veulent rester ou se réinstaller* » (Kälin, 2008, p. 239). Mais s'ils désirent retourner dans leur zone d'origine, les bâtiments scolaires doivent être réparés.

Gonzalez Gonzalez, (2012), évoque l'éducation des déplacés internes en Colombie suite à une guerre. En effet, dans son article intitulé « *Ecriture et personnes déplacées en Colombie. Et l'éducation ?* » In « *Ecritures en migrations. Histoires d'écrits, histoires d'exils* » mai 2012, Gonzalez Gonzalez rend compte d'une chute du taux de personnes en décrochage scolaire. Selon le gouvernement, « *Au moins 35% de la population adulte des déplacés n'est pas instruite* ». (Gonzalez Gonzalez, 2012, p. 3). Ce qui prouve déjà en quelque sorte une menace envers l'éducation en ce temps de guerre en Colombie.

Cependant, le comble est que dans ce pays, aucun texte n'est prévu pour des personnes déplacées internes car :

Il n'existe pas non plus de programme ou de formation destinés aux familles des déplacés répondant à leurs nouveaux besoins. Tant d'aveuglement dans les programmes éducatifs peuvent faire perdre plusieurs années à ces élèves à cause d'un absentéisme forcé. L'éducation colombienne est sourde, aveugle et apathique face au drame des déplacés.
(Gonzalez Gonzalez, 2012, p. 8).

Ici l'éducation des enfants se voulait une sorte d'évangélisation, au point où le point de vue d'aucun élève ne pouvait être pris en considération. Au cas contraire, le sujet est voué à « *l'exil* ». Mais, du fait de la prépondérance du « *fer* », c'est-à-dire des armes, la seule forme d'éducation inculquée aux enfants est celle d'apprendre comment éliminer des vies, du fait que « *l'éducation colombienne est sourde, aveugle et apathique face au drame des déplacés* » (Gonzalez Gonzalez, 2012, p. 8). Le problème primordial de l'Etat demeure celui des concessions, c'est-à-dire « *défendre la terre et la vie* », que l'école. Ce qui amène les enfants à oublier la « *haine* » par l'Etat et reste le fait de « *tuer* ». Ainsi, on peut noter que :

Pour apprendre à oublier la douleur ou tout sentiment de commisération qui pourrait empêcher de mener ces déplacements forcés, on leur apprend à tuer ; sans euphémisme, on peut dire qu'il existe des écoles pour

assassins. On m'ordonna de liquider une femme guérillero qui n'avait pas voulu collaborer ... (Gonzalez Gonzalez, 2012, p. 8).

On observe que verser le sang de son semblable demeurait l'unique école capable de contenir les personnes en lieu et place du déplacement.

L'éducation de manière générale et celle en situation d'urgence en particulier, regorge une grande importance surtout lorsque celle-ci a eu lieu dans les conditions favorables. C'est dans ce sens que Cooperacione Internazionale (COOPI), intègre dans ses lignes l'éducation en situation d'urgence (ESU), dans l'optique de mieux venir en aide à des millions de femmes, hommes, filles, garçons et des communautés.

En effet, COOPI (2018) définit l'éducation en situation d'urgence comme « *un ensemble d'activités conceptuelles permettant aux apprenants de continuer à s'instruire de manière structurée, même dans les situations d'urgence, de crise ou d'instabilité à long terme* » (p. 6). Elle entend donc par-là, un moyen de venir en aide aux enfants en crise de manière situationnelle, c'est-à-dire porter assistance aux enfants en situation de conflit ou de crise.

De ce fait, pour mettre en œuvre son plan d'action humanitaire face aux personnes se trouvant dans ces types de situation, COOPI a mis sur pied trois approches « *communes et corrélées* ». Il s'agit bien de l'approche fondée sur les droits, qui aborde le champ éducatif sous le prisme de « *droit de l'homme* », tout en donnant aux enfants en situation de crise les mêmes chances de réussite scolaire et attirer l'attention sur les groupes « *les plus vulnérables et les plus marginalisés* » ; suivi de l'approche à caractère communautaire, qui se réfère à « *la communauté et les enfants comme acteurs principaux de l'éducation* » (COOPI, 2018, p. 15). Il s'agit d'impliquer toutes ces personnes dans tous les processus d'intervention de COOPI en faveur de ces populations. Il sera aussi question de nouer des partenariats avec une large gamme de potentiels de partenaires, tout en tenant ainsi compte de la contribution des enfants et des jeunes pour rendre plus solides les actions de COOPI et par là venir en aide de manière « *équitable et sûre* ». Enfin, l'approche qui s'appuie sur « *l'âge, le genre et la diversité* », plus concentrée sur les groupes vulnérables et des personnes plus vulnérables aux obstacles. En outre, il faut que l'enseignant soit formé multidimensionnellement et que ses stratégies et ses « *outils pédagogiques* » soient corrélationnels aux divers besoins groupaux et les malvoyants. Au final, mettre sur un programme pour l'âge adéquat quant au niveau de développement des apprenants, dans un sens du développement à la fois économique, social et politique du pays.

De leur côté, le monde de manière générale et l’Afrique, ainsi que la sous-région Afrique de l’Ouest de manière particulière, sont devenus un spectre des crises, où AKKARI et Sagayar (2021) essayent de mettre sur pied un ensemble de pistes servant à intervenir auprès des enfants en situation éducative difficile. Les deux auteurs, sans toutefois embrasser toute l’Afrique, abordent le cas de l’Afrique de l’Ouest.

De ce fait, la définition de l’urgence selon ces deux auteurs est comme suit :

Une situation où la vie, le bien-être physique et mental, où les opportunités des enfants sont menacées en raison du conflit armé, des catastrophes ou de la perturbation de l’ordre social ou légal, et où les capacités de résistance locales sont faibles et inadéquates (Akkari & Sagayar, 2021, p. 5).

C’est-à-dire des moments où les chances de satisfaire ses besoins sont difficiles. Voilà pourquoi Akkari et Sagayar vont définir l’éducation dans les situations d’urgence comme étant ce processus qui : « *consiste à proposer aux apprenantes de s’instruire de manière structurée et organisée, même dans des situations d’urgence, de crise, d’insécurité ou d’instabilité permanente* » (Akkari & Sagayar, 2021, p. 1). C’est donc une situation éducative de plus en particulière, où les enfants sont contraints de fréquenter dans les conditions précaires. Parmi ces types de personnes, Akkari et Agayar parlent de : les réfugiés, les déplacés internes ainsi que « *des apprenants confrontés à des situations d’adversité qui peuvent avoir des origines multiples et des degrés d’amplitude variable* ». (Akkari & Sagayar, 2021, p. 1).

Pour donc répondre aux besoins de ces catégories de personnes, Akkari et Sagayar (2021) proposent :

- l’approfondissement et l’élargissement des capacités essentielles des personnels enseignants exaltant celles reçues pour faire face aux besoins pédagogiques immédiats,
- la nécessité de faire une autonomisation des nouveaux modèles centrés sur l’autosuffisance sous la conduite de la communauté,
- la possibilité de résoudre le problème chronique de manque d’enseignants qualifiés dans les milieux ruraux reculés qui imposent un accès difficile. On peut noter ici la perspective infrastructurelle développée par le Nigéria (p. 7),
- le développement des aptitudes à la fois sociales et émotionnelles en passant par l’art, la musique ou le théâtre,

- le ciblage des processus cognitifs par les activités des fonctions cognitives, coordonnant et intégrant la pensée, la mémoire, les émotions et les mouvements, mais aussi :« *les activités corps-esprit, telles que la méditation et les exercices de respiration, impliquent la gestion du stress, l'amélioration de la concentration et la régulation des émotions* »,
- et enfin :
 - les activités de renforcement du soutien social, telles que les excursions et les programmes sportifs, partagent certaines caractéristiques communes avec les programmes artistiques et incluent la participation communautaire, la contextualisation, la localisation et les pratiques inclusives* », « *la thérapie cognitive comportementale, une approche mise en œuvre par du personnel spécialisé, vise à cibler les problèmes et symptômes actuels de santé mentale des enfants réfugiés en concentrant l'attention sur les sentiments, les pensées et les comportements* (p. 8).
 - Pour des raisons de détresse,
 - « la rigueur de la recherche, le monitoring et l'évaluation des programmes, la promotion de l'apprentissage par le jeu, la localisation de l'apprentissage socioémotionnel, la construction de l'autonomie (Self-reliance), L'investissement dans les enseignants et les parents (caregivers) »* (p. 10).

L'intervention des acteurs en situation d'urgence englobe donc plusieurs éléments à la fois partenariaux, matériels, humains, pédagogiques, didactiques, mais aussi sociologiques et psychologiques.

III.3. Condition de vie des déplacés internes

Dans l'optique de rendre compte de la situation des personnes déplacées internes (PDI) en Côte d'Ivoire, plus précisément dans la zone gouvernementale, le ministère de la solidarité et des victimes de guerre (MSVGS) (2007) nous rapporte ce que vivent ces populations dans un contexte enclin aux conflits armés.

En effet, dans son rapport intitulé « *Enquête pdi-fac 2005 "Conditions de vie des personnes déplacées et des familles d'accueil en zone gouvernementale : résultats de l'enquête"*. MSVG/ENSEA/UNFPA. » (2007), ce département ministériel, en collaboration avec d'autres agences des Nations Unies comme Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA);le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO); le Haut-Commissariat des

Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR); le Bureau des Nations Unies pour la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA); le Programme Alimentaire Mondial (PAM); l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)., plus particulièrement l'UNFPA pour son appui financier et technique, vont poser le problème de la prise en charge complète des PDI. Dans ce document, le MSVG présente la situation de ces PDI comme étant vulnérable tant au niveau sanitaire, social, sécuritaire, méfiance de même qu'éducation. Sur ce dernier point, il y a eu abandon scolaire du côté de certaines PDI du fait de la crise sécuritaire, mais aussi l'état sanitaire des autres, en plus du manque des moyens matériels.

Pour juguler à cette situation, quelques actions concrètes sont mobilisées à savoir :

- concernant la confiance, *«les enquêtés préconisent en majorité d'abord, le pardon (58 %), ensuite les rencontres entre les communautés de base (rencontre entre chefs traditionnels et chefs de communauté) et enfin la mise en place d'une "commission vérité et réconciliation" (31 %) »* (MSVG, 2007, p. 121),
- pour un pardon mutuel, *« les chefs de ménage jugent en majorité (65 %) qu'il faudrait sensibiliser toute la population »* ((MSVG, 2007, p. 121)), pour le retour de la paix, *« la mise en œuvre d'actions pouvant conduire les populations à se pardonner, d'autre part, l'assurance d'un mieux-être pour tous et enfin la lutte contre l'impunité »* (MSVG, 2007, p. 121).

Comme recommandations, le MSVG (2007) propose :

Réactivation et organisation des associations des personnes déplacées internes, amélioration des conditions de vie des personnes déplacées internes, retour des PDI, Prise en charge psychosociale des PDI ayant subi des violences, reconstruction de la cohésion sociale, conduite d'études thématiques, conduite d'une enquête en zone " forces nouvelles ". (p. 125).

Dans un contexte de conflits armés, les populations déplacées internes, se trouvaient dans un climat marqué par la pénurie des médicaments modernes qui ont opté pour la médecine traditionnelle en ce qui concerne les grossesses indésirées des femmes déplacées internes. C'est ce qu'aborde Djane dans un sujet éducatif basé sur l'éducation à l'environnement (2013). Il présente son exposé dans son article intitulé *« Éducation relative à l'environnement et médecine traditionnelle : cas des femmes déplacées internes de la crise postélectorale de 2010 en Côte*

d'Ivoire » (2013), où il parle de l'appropriation des méthodes de contraception fondée sur la médecine traditionnelle (formalisée par une éducation à l'environnement) par les femmes déplacées internes à cause de la guerre vers la région d'Aboisso. L'auteur définit l'éducation à l'environnement comme étant :

une dimension intégrante du développement des personnes et des groupes sociaux, qui concerne leur relation à l'environnement. Au-delà de la simple transmission de connaissances, elle privilégie la construction de savoirs collectifs dans une perspective critique. Elle vise à développer des savoir-faire utiles associés à des pouvoir-faire réels. Elle fait appel au développement d'une éthique environnementale et à l'adoption d'attitudes, de valeurs et de conduites imprégnées de cette éthique. Elle privilégie l'apprentissage coopératif dans, par et pour l'action environnementale (Djane, 2013, p. 115).

En effet, du fait de la guerre, « *l'importation de médicaments s'estompa, mettant alors à mal, le système sanitaire moderne et les différents programmes de planification familiale en cours dans le pays* » (Djane, 2013, p. 205). Pour cela, la situation sanitaire familiale des femmes déplacées internes de la côte d'Ivoire à Aboisso devient vulnérable. D'où l'éducation relative à l'environnement. Elle commence d'abord par « *l'éducation par l'environnement* », où l'élève apprend auprès d'un maître, ou encore :

Dans notre cas de figure, les thérapeutes indiquent plusieurs sources de formation : 87% d'entre elles disent détenir leurs compétences par des formations de vie, en étant assistante d'une tante, d'un oncle, ou d'une mère, elle-même tradi-praticienne. Le reste dit détenir sa compétence à partir de pratiques mystiques ou spirituelles, et également des songes. Cette éducation à l'environnement s'accompagne de visites en forêt d'où elles (tradi-praticienne) font l'extraction des plantes servant à leur protocole de santé. (Djane, 2013, p. 115).

Après cette phase de transmission de savoirs, suit celle de « *l'éducation pour l'environnement* » qui consiste à le mettre au service des autres. De ce fait, elles se sont servi des connaissances acquises des thérapeutes issus de leurs membres de famille sur la contraception traditionnelle ou contraception verte, lesquelles leur ont servies pendant la crise postélectorale, du

fait du manque des médicaments modernes dans l'optique d'alterner à ces dernières pour juguler aux problèmes de conception les concernant.

Plus tard, dans une note d'orientation rédigée par Jacobs et Paviotti (2017), à travers un document découlant des travaux de recherche juridique, part de la réglementation relative des lois internationales sur les réfugiés et les populations pour montre son impact sur les populations déplacées internes dans leurs propres pays.

En effet, dans leur rapport intitulé « *Distinguer les Personnes Déplacées Internes en milieu urbain : un défi sous-estimé* » (2017), Jacobs et Paviotti parlent de la négligence des personnes déplacées internes au profit des réfugiés, qui les distinguent de ces derniers malgré leurs besoins spécifiques en République Démocratique du Congo (RDC), plus précisément dans la localité de Bukavu. Ce qui leur permet de mentionner le fait que « *Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), en particulier celles qui vivent en milieu urbain, ont tendance à recevoir moins d'attention que les réfugiés, bien qu'elles constituent une catégorie majeure dans le monde entier* » (Jacobs & Paviotti, 2017, p. 3). Ce qui nous laisse comprendre qu'en dépit de leur situation plus préoccupante que celle des réfugiés, les déplacés internes n'ont pas toujours une prise en charge effective et pose un problème de différence entre eux. Toutefois, notons qu'il n'existe pas toujours de différence fluide entre un migrant et une personne déplacée interne du fait de leur capacité d'intégration. Voilà pourquoi :

Dans une certaine mesure, les personnes déplacées sont différentes des migrants économiques, mais elles les rejoignent sur d'autres aspects. Certaines s'intègrent rapidement et ne peuvent pas être considérées comme particulièrement vulnérables, tandis que d'autres peuvent rester dans des situations de précarité pendant de nombreuses années (Jacobs & Paviotti, 2017, p.7).

Ceci est dû au fait que les personnes déplacées internes ne cherchent pas toujours refuge dans les camps, mais optent pour un accueil auprès de leurs connaissances.

Comme recommandations, Jacobs et Paviotti soulignent qu'il est nécessaire :

D'éviter les généralisations faciles et de prêter attention aux besoins et aux préoccupations particulières de ce groupe de personnes, mais aussi de se pencher sur la capacité d'absorption des communautés d'accueil et

sur les relations entre les personnes déplacées et les membres de ces communautés (Jacob & Paviotti, 2017, p. 7).

C'est-à-dire que s'il faut comprendre clairement le problème des personnes déplacées internes, il est mieux de tenir compte d'un certain nombre de facteurs à la fois humain, relationnel, social et même motivant.

Dans « *Connectivité et mobilité des personnes déplacées dans la province du Sud-Kivu, RDC : approche configurationnelle appliquée* » (2020), Jacobs et Etzold s'appuient sur la sociologie de la configuration de Norbert Elias pour rendre compte de l'état des déplacés internes en RD Congo, dans le Nord-Kivu, plus précisément dans la localité de Bukavu.

Dans les faits, le cadre juridique protégeant les déplacés internes étant inexistant, ces derniers développent des stratégies de reconstruction économique par des configurations diverses dans la recherche d'une vie meilleure. Ces déplacés internes sont obligés de s'installer malgré eux en ville pour des problèmes de sécurité, même si leur présence basée sur l'espace, la relation et l'économie semble anormale dans la ville de Bukavu, car : « *En plus, les auteurs décrivent une série de conséquences qu'ils expriment par les concepts d'incertitudes et de bidonvilisation de la ville de Bukavu* ». (Jacobs & Etzold, 2020, p. 12).

Cependant, les mesures d'assistance n'étant pas toujours prises par l'Etat congolais, ils sont obligés de vivre dans une situation de « *déplacement prolongé* ». De ce fait, ils peuvent s'engager dans les activités économiques multiformes, dans l'optique de subsister et de contourner leur situation conjoncturelle difficile. On peut observer :

Les opportunités telles que l'exercice de petits métiers, les services rendus aux tierces personnes, l'écoulement des produits vivriers en provenance du milieu d'origine, l'exploitation des carrières et la taille des pierres, la garde des chantiers de construction, la menuiserie, la charpenterie, l'exercice de petites activités génératrice de revenus, etc., en vue de reconstruire leurs vies. (Jacob & Etzold, 2020, p. 11).

Ceci décrit en fait les situations de vulnérabilité auxquelles étaient exposées ces populations déplacées internes du Sud-Kivu. À contrario, l'on peut toujours noter quelques miraculeux, qui, à travers leurs propres moyens économiques, pouvaient essayer de recommencer une autre vie. Parce que « *D'autres viennent avec des ressources financières et*

matérielles à leur disposition, tandis que d'autres ne savent pas comment s'en sortir » (Jacobs & Etzold, 2020, p. 17). De ces citations, on peut déjà noter la capacité de résilience dont développaient ces déplacés internes du Nord du Kivu pour contourner l'indifférence de l'Etat face à leur situation de vulnérabilité.

Sous un autre angle, tout en essayant de refléter la particularité de la ville, il sera question d'aborder la question de l'éducation intégrative sur le pan des déplacés internes en générale, plus particulièrement sur les déplacées internes au Cameroun, tout en abordant les modalités d'intégration des élèves du secondaire qui sont des déplacés internes issus de la crise sociopolitique du Nord-Ouest et du Sud-Ouest (NOSO) dans la ville de Yaoundé au lycée Bilingue d'Etoug-Egbe.

IV. PROBLEMATIQUE

Selon Quivy et Campenhoudt (2006), « *La problématique est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ. Elle est l'angle sous lequel les phénomènes vont être étudiés, la manière dont on va les interroger* ». (P.81). Il s'agit d'un exercice qui donne sens à la manière dont le problème soulevé va être traité. Dans un premier temps, il s'agit de pencher sur les lectures précédentes, afin de faire ressortir clairement au lecteur l'angle sous laquelle le problème soulevé sera abordé.

Le premier constat qui émerge est celui de la protection des déplacés internes. Du fait que les personnes déplacées internes ne sont pas couvertes par une norme particulière contraignante. Que ce soit aux niveaux international, continental ou local, elles sont parfois moins considérées (Convention de Kampala, 2007). De ce fait, elles reçoivent des traitements qui ne sont pas toujours dignement réservés à leur état de vie par rapport à une autre catégorie qui vit la même situation qu'elles (Jacobs & ETzold, 2020).

L'autre constat est que les personnes déplacées internes ne s'en sortent pas du tout durant toute leur situation de déplacement. Cela s'explique par le fait qu'elles manquent des sources de revenu. Pour cette raison, leur existence devient difficile, que ce soit aux plans sanitaire, économique, éducatif ...

Par conséquent, l'éducation s'avère un peu critique, lorsqu'on sait que, ni la loi (internationale, régionale et nationale), ni les conditions de vie ne permettent pas de jouir de ce droit. Dans les faits, les personnes déplacées internes manquent de logement, l'alimentation, les médicaments, l'économie ...

En effet, le déplacement interne n'est pas une simple migration volontaire où le concerné migre avec par devers lui ses moyens de subsistance. Le déplacement interne est un phénomène contingent accompagné d'une perte des sources de subsistance. Ce qui signifie donc que les personnes déplacées internes les plus vulnérables vivent des moments les plus difficiles de leur existence.

Pour ce faire, il est intéressant d'interroger l'efficacité dans la planification ainsi que la mise en œuvre du processus d'intégration scolaire des élèves déplacés internes au Cameroun en générale et dans la ville de Yaoundé en particulier.

IV. QUESTIONS DE RECHERCHE

IV.1. Question principale

. Comment s'opère l'intégration des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé ?

IV.2. Questions spécifiques

. QS1 : Quelles sont les approches intégratives mobilisées pour intégrer les élèves déplacés internes dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé ?

. QS2 : Quelles logiques orientent l'intégration des élèves déplacés internes dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé ?

. QS3 : Quelles sont les stratégies adoptées pour le processus d'intégration des élèves déplacés internes dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé ?

V. LES HYPOTHESES DE RECHERCHE

V.1. Hypothèse principale

Plusieurs opérations s'observent dans le processus d'intégration des élèves déplacés internes du NOSO dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé. Il s'agit entre autres de l'inscription, l'insertion, l'inclusion et le soutien financier.

V.2. Hypothèses spécifiques

. HS1 : Diverses approches d'intégration scolaire sont mobilisées pour intégrer les élèves déplacés internes du NOSO dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé. Il s'agit d'une approche totale et partielle d'une part, d'autre part, une intégration par le haut, c'est-à-dire imposée par les autorités en charge des enseignements secondaires

. HS2 : Les logiques qui orientent l'intégration des élèves déplacés internes du NOSO dans la ville de Yaoundé sont politiques, sociales, géographiques et humanitaires. Elle requiert la synergie du gouvernement, des organismes nationaux et internationaux et la population.

. HS3 : Les stratégies d'intégration des élèves déplacés internes du NOSO dans la ville de Yaoundé sont : accueillir sans information personnelle, donner accès aux logements, réduire les frais de scolarité prendre en compte le niveau d'étude l'élève avant d'arriver dans la ville de Yaoundé, orienter les cas spécifiques.

VI- CADRE THEORIQUE

Selon Dollo et al. (2017), on appelle théorie, « *Ensemble de propositions logiquement articulées entre elles et visant à rendre compte d'une partie du réel* » (p. 683). De ce fait, le chercheur peut l'exploiter suivant ce qu'il recherche dans son étude qui découle sur ses objectifs de recherche. Voilà pourquoi « *Les théories fournissent des explications causales, des interprétations, des prédictions.* » (Dollo et al., 2017, p. 683). C'est-à-dire qu'une théorie peut avoir plusieurs utilités, selon l'orientation que lui donne le chercheur. Dans le cadre de cette recherche, seront mobilisées comme théories le culturalisme et l'interactionnisme symbolique.

VI.1. Le constructivisme structuraliste

Selon Corcuff, (2005), « *le constructivisme peut être considéré comme une réaction contre les schémas dualistes qui risquent de morceler la réalité sociale, de créer des oppositions artificielles et de rendre les actions sociales difficilement intelligibles* » (p. 110). De cette définition, il est loin de catégoriser les différentes configurations sociales. On comprend que chaque maillon de la société est pris comme un acteur pouvant donner sens à la vie en société. De ce fait, « *Dans une réalité constructive, les réalités sociales sont appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuelles et collectives* » (Corcuff, 2004, P. 17).

Selon cette théorie, la réalité sociale est considérée comme « *un processus en construction permanente, et proposant un modèle d'analyse correspondant à cette perspective* » (Akoun & Ansart, 1999, P. 110). Dans ce cas, les réalités sociales peuvent être appréhendées objectivement et individuellement, au point où :

D'une part, elles renvoient à des mondes objectivés : les individus et les groupes se servent des mots, d'objets, de règles et d'institutions, etc., legués les générations antérieures, ils les transforment et en crée de nouveaux. Ces ressources objectivées et donc extériorisées par rapport à

eux, agissent en retour comme contraintes sur leur action. D'autre part, ces réalités s'inscrivent dans les mondes subjectifs et intériorisés, constitués notamment de formes de sensibilités, de perception, de représentation et connaissance. Les modes d'apprentissages et de socialisation rendent possibles l'intériorisation des univers extérieurs, et les pratiques individuelles et collectives des acteurs sur l'objectivation des univers intérieurs. (Corcuff, 2004, P.18).

Ces manières de comprendre les réalités sociales à la fois intérieures et extérieures aux individus ne sauraient être confondues à des représentations car, « *S'il est vrai que les représentations participent bien à la construction de la réalité sociale, elles sont loin d'épuiser cette réalité* » (Corcuff, 2004, P.19). Toutefois, intéressons-nous au constructivisme structuraliste donc évoque Bourdieu.

Toutefois, Bourdieu arrive à distinguer deux périodes processuelles aboutissant à des structures, nonobstant la supériorité aux structures objectives, selon laquelle :

D'un côté, les structures objectives que construit le sociologue dans le moment objectiviste, en écartant les représentations subjectives des agents, sont le fondement des représentations subjectives et elles constituent les contraintes structurales qui pèsent sur les interactions ; d'un autre côté, ces représentations doivent aussi être retenues si l'on veut rendre compte notamment des luttes quotidiennes, individuelles et collectives, qui visent à transformer ou à conserver ces structures. (Corcuff, 2004, P.19).

Dans le cadre de ce travail, il sera question pour nous de montrer comment malgré la situation géographique, les responsabilités de l'Etat camerounais sur ses concitoyens, ainsi l'apport des institutions partenaires, des structures privées et des personnes se sont mobilisés en ce qui concerne l'accompagnement des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest dans le cadre de leur insertion scolaire dans l'optique de booster la réussite scolaire de ces enfants.

VI.2. L'interactionnisme symbolique

Selon Akoun et Ansart (1999), « *l'interactionnisme regroupe un ensemble d'approches constituant les interactions entre acteurs comme élément explicatif des formes et des structures*

concrètes des situations et des systèmes ». (p. 90). C'est un courant de pensée qui vient donner une compréhension quant aux différentes interactions entre les individus.

Toutefois, retenons que ce courant de pensée voit le jour dans les années 1950 dans une ville des Etats Unis. Pour Mbonji (2005), l'interactionnisme comporte trois (03) principes à savoir :

- les humains agissent à l'égard des choses en fonction du sens que les choses ont pour eux,
- ce sens est dérivé ou provient des interactions de chacun avec autrui,
- c'est dans un processus d'interprétation mis en œuvre par chacun dans le traitement des objets que ce sens est manipulé ou modifié. (p.23).

Avec la dynamique des acteurs une forme d'interactionnisme va naître : il s'agit de l'interactionnisme symbolique.

L'interactionnisme symbolique apparaît dans les années 1937, sous la plume de Blumer pour montrer le point confluent qui unit les différentes parties lors de leur transaction ou encore ce qui arrive à créer par contingence une relation entre les individus. D'après Mbonji (2005), il s'agit de « *l'unité minimale des échanges sociaux ou situations où chacun des membres d'un groupe joue, agit et se comporte en fonction de l'autre* » (p.23).

Cependant, l'interactionnisme symbolique repose sur un crédo qui fait d'elle sa spécificité propre. Ce courant de pensée soutient que :

la société n'est pas indépendante des évolutions de ses membres mais plutôt leurs accomplissements dynamiques ; de même la société n'est pas constituée une fois pour toutes mais se construit sans cesse à travers les actes de ses individus, de même la vérité n'est pas donnée mais accomplie à partir des interactions, lors des échanges. (Mbonji, 2005, p.23).

C'est-à-dire que ce que vivent les individus entre eux à un moment donné n'est que la résultante des formes d'interactions dont ils menaient.

Ce postulat nous montre en fait que les faits historiques qui se produisent des individus sont l'apanage de leurs produits interactifs. Voilà pourquoi en indiquant « *la nature symbolique de la vie sociale* », pour l'interactionnisme, « *les significations sociales doivent être considérées comme produites par les activités interagissantes des acteurs* ». (Mbondji, 2005, p. 23).

Ici, il sera question de montrer l'interaction qui existe entre les populations d'accueil et les élèves déplacés internes, entre les établissements scolaires et les élèves déplacés internes, entre les autorités administratives et les élèves déplacés internes, montrer les significations que donnent les acteurs éducatifs des élèves déplacés internes, l'interaction entre le Ministère des Enseignements Secondaires et les établissements scolaires dans le processus d'intégration des élèves déplacés internes pour la réussite scolaire de ces enfants.

VII. LE CADRE METHODOLOGIQUE

VII.1. Délimitation spatio-temporelle

Dans le cadre de notre étude, nous avons choisi de faire le terrain dans la ville de Yaoundé, capitale politique du Cameroun qui s'étend sur une superficie urbanisée de près de 18 000 ha, avec une population estimée à 4,6 millions d'habitants en 2024, selon le *UN World Organization Prospects*. Le choix de la ville se justifie par son statut de ville cosmopolite ayant accueilli beaucoup de déplacés internes. En effet, le site dans lequel s'est déroulée l'enquête de terrain est le Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, quartier situé dans la commune d'arrondissement de Yaoundé VI, l'un des sept (07) arrondissements de l'arrondissement du Mfoundi abritant la ville de Yaoundé, situé dans la région du Centre au Cameroun. Dans les faits, cet établissement n'a pas été choisi pour cible gratuitement, mais du fait de sa popularité en termes de ressortissants du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, mais aussi par sa capacité à accueillir les élèves déplacés internes du NOSO. L'autre raison rend compte de la faisabilité. Car, selon la « liste des établissements ayant déposé la fiche de recensement des élèves déplacés internes année scolaire 2021/2022, fourni par le Service des Sports et des Activités post et periScolaires (SAPPS) de la Délégation Départementale du Mfoundi, le Lycée d'Etoug-Ebé est le troisième établissement public qui regorge un grand nombre de déplacés internes (276) après le Lycée de Mendong (378) et le CETIC Bilingue de Mewoulou (604). Aussi, restreindre la collecte à un seul lycée s'explique par le temps et les moyens limités, qui ne permettraient pas d'aller vers d'autres secteurs de la ville.

Sur le plan temporel, l'étude prend en compte la période allant de 2023 à 2024. Cette période a permis de faire la collecte des données, et la rédaction proprement dite du mémoire.

VII.2. Les techniques de collecte de données

Dans le cadre de cette recherche en enseignements fondamentaux en éducation, le choix des techniques de collecte des données a été porté sur les techniques qualitative et quantitative

afin de comprendre et d'expliquer le phénomène en question et d'avoir des résultats objectifs et ordonnés.

VII.2.1. Les techniques qualitatives

VII.2.1.1. La recherche documentaire

Elle consiste à analyser les documents portant sur le phénomène qu'on étudie. Pour NGA (1999), il s'agit de « *tout élément, matériel ou immatériel qui a un rapport avec l'activité des hommes vivant en société et qui, de ce fait, constitue indirectement une source d'information sur les phénomènes sociaux* » (p. 283). La recherche documentaire se situe au niveau de l'exploitation des ouvrages, des mémoires, des rapports. Dans ce cas, « *les bibliothèques, des archives et les banques de données, sous toutes leurs formes, abondent des données des données qui n'attirent l'attention des chercheurs* ». Ici, il me reviendra de répertorier des documents sur l'intégration des élèves déplacés internes en milieu scolaire afin de pouvoir comprendre le phénomène d'intégration des élèves déplacés internes dans les établissements scolaires à Yaoundé. Il s'agira en quelque sorte des lois internationales et nationales, des documents spéciaux sur l'intégration des déplacés internes, des travaux de référence théorique sur le sujet.

VII.2.1.2. L'entretien semi-directif

L'entretien est dit semi-directif « *en ce sens qu'il n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions* » (Quivy & Campenhoudt, 2006 : p 174). En effet, les questions-guides relativement ouvertes posées ne sont pas toujours articulées par ordre comme précédemment prévues par l'enquêteur. Dans ce type d'entretien, l'enquêté a le privilège de répondre aux questions dans l'ordre et les mots qu'il souhaite.

Pour ce mémoire, les entretiens semi-structurés ont été conduits avec plusieurs personnes ressources, afin de réunir plusieurs données complémentaires. Il s'agit de :

- les autorités du MINAT pour recueillir leurs opinions à propos son intervention en tant que l'une des entités ayant droit de regard dans le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). C'est un comité constitué de la Mairie, de la sous-préfecture et du service social.
- le personnel du MINAS dans le but de capter divers apports des différentes institutions, et les autres structures qui ont relativement accompagné les élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

- Ainsi que du MINESEC, pour comprendre réellement les méthodes, ou encore des stratégies ayant été adoptées à l'endroit des établissements scolaires pour une éducation de qualité des élèves déplacés internes.
- Au niveau du proviseur, il était question de comprendre comment ces approches et stratégies ont été implémentées dans divers établissements concernés.
- Quant aux élèves, il était intéressant de cerner le type de lien qui existe entre les élèves ordinaires et les élèves déplacés internes, de même que les personnels mais aussi comprendre différentes formes d'accompagnements mis au profit des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.
- Pour les enseignants de ladite institution, fort était de noter auprès de ceux-ci comment les approches et stratégies tant orientées par les chefs d'établissements ont été opérationnalisées sur le terrain.
- Un peu dans le même ordre d'idées, l'entretien avec le service de l'orientation scolaire, nous a aussi servi à comprendre l'importance d'une assistance psychologique des élèves déplacés internes dans leur niveau dans leur réussite scolaire.
- Sans toutefois oublier le centre des affaires sociales de Yaoundé VI, qui nous a permis de comprendre le niveau d'accompagnement octroyé par le gouvernement camerounais.
- Du côté des structures non gouvernementales, comme l'UNICEF en particulier, cette dernière nous a permis de comprendre le niveau d'apport dans le processus d'intégration des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. A cet effet, les entretiens ont été menés avec les informés directement concernés par l'étude.
- Il était aussi question pour nous de rencontrer l'autorité des enseignements secondaires comme le délégué départemental par rapport à la date dont elle aura sollicitée.
- Etait de même concerné par l'entretien le proviseur de l'établissement pendant des moments consentis directement concernés par la recherche au sein de son établissement scolaire dans l'optique de comprendre le phénomène de manière large.

VII.2.2. Les techniques quantitatives

VII.2.2.1 Le questionnaire

C'est un outil qui :

consiste à poser à un ensemble de répondants, le plus souvent représentatif d'une population, une série de questions relatives à leur situation sociale, professionnelle, familiale, à leurs opinions, à leur attitude à l'égard

d'options ou d'enjeux humains et sociaux, à leurs attentes, à leur niveau de connaissance ou de conscience d'un évènement ou d'un problème, ou sur tout autre point qui intéresse les chercheurs (Quivy & Campenhoudt, 2006, p.171).

Le questionnaire permet de recueillir des informations sur la vie d'une population de manière méthodique. Pour Combessie (1995), « *le questionnaire a pour fonction principale de donner à l'enquête une extension plus grande et de vérifier statistiquement jusqu'à quel point sont généralisables les informations et hypothèses probablement constituées* » (P.33). Le questionnaire dans le cadre de cette investigation a été administré auprès des élèves de l'établissement directement concernés par la recherche dans leur milieu scolaire à des heures de cours réguliers pour avoir un grand nombre de répondants. Ceci dans l'optique de constater l'ampleur du phénomène de l'intégration scolaire chez les élèves en milieu scolaire dans la ville de Yaoundé.

VII.3. L'échantillonnage

C'est une technique par laquelle le chercheur procède pour obtenir une proportion de la population mère sur laquelle portera directement l'enquête dont mène le chercheur. Dans le cadre de cette recherche qui mobilise les méthodes qualitative et quantitative, il y aura lieu de faire usage du choix raisonné en ce qui concerne le qualitatif pour que réellement on puisse s'assurer que ce sont les élèves déplacés internes du NOSO qui s'expriment eux-mêmes. Pour le quantitatif, la technique d'échantillonnage est représentative, dans l'optique de mieux inclure toutes les catégories concernées par l'étude.

En outre, les cibles ou personnes ressources suivantes ont été approchées :

- Les élèves déplacés
- Les enseignants qui les tiennent en classe et les observent pour un certain nombre d'attitudes
- Les personnels de l'établissement qui gèrent leurs dossiers scolaires
- Les conseillers d'orientation
- Le personnel du MINESEC
- Le personnel de l'UNICEF

VII.4. Le cadre d'analyse

L'analyse des données est une étape de décodage des codes attribués aux informateurs, afin de ressortir une information y afférant. Dans cette étude, il sera question de l'analyse de contenu et de la statistique descriptive.

VII.4.1. L'analyse de contenu

Selon Quivy et Campenoudt (2006),

L'analyse de contenu porte sur des messages aussi variés que des œuvres littéraires, des articles de journaux, des documents officiels, des programmes audiovisuels, des déclarations politiques, des rapports de réunion ou des comptes rendus d'entretiens semi-directifs. (p. 201).

Pour eux, l'analyse de contenu porte sur les documents écrits et non chiffrés. Dans cette même logique, l'analyse de contenu selon Quivy et Campenoudt (2006) :

Cherche à dégager la signification sous-jacente du ou des documents. Ainsi, son objectif est de découvrir la signification du message contenu dans le document, « d'explicitier le ou les sens qui sont contenus et/ou les manières dont ils parviennent à faire effet de sens (p.134).

Ce qui nous permet de noter que l'analyse de contenu ne porte rien que sur les écrits dont le décodage ne doit s'opérer que sous forme d'occurrences ou de fréquence.

VII.4.2 La statistique descriptive

Elle permettra de regrouper les données dans l'optique de mieux les structurer, ensuite les analyser et par là répondre à la question de recherche et à l'hypothèse formulée (N'da, 2015, p.171).

VIII- LE CADRE CONCEPTUEL

Il s'agira des concepts tels que : l'intégration scolaire, les déplacés internes.

VIII.1. L'intégration scolaire

L'intégration est le processus par lequel la personne vivant avec un handicap arrive à s'adapter, voir se réadapter à la société par l'intermédiaire de structures spécialisée qui visent à rétablir ou compenser ses fonctions défaillantes, entre autres physiques, mentales, intellectuelles, sensorielles, et sociales.

Pour Tchombé (2017), l'intégration est

le processus consistant à faire passer les enfants des milieux de l'éducation spécialisée aux classes ordinaires, où l'on s'occupe le plus, de la scolarité de tous. L'accent est mis sur l'aide aux élèves en situation de handicap dans la classe régulière. L'objectif est de restructurer les écoles afin de répondre aux besoins de tous les enfants. (p.17).

Pour lui, l'intégration consiste à rassembler les couches hétérogènes appelées à être séparées dans un même cadre éducatif sans toutefois tenir compte de leurs différences.

Dans le cadre de cette étude, il sera question pour nous de montrer dans quelle mesure les élèves déplacés internes du NOSO ont parvenu, à travers les différents accompagnements du gouvernement camerounais, à s'insérer parfaitement dans une autre société qui leur est nouvelle, et par là voir dans quelle mesure cela facilite leur réussite scolaire.

VIII.2. Les déplacés internes

Comme rapporté par le Comité Internationale de la Croix Rouge (CICR, 2010), la définition adoptée par la communauté internationale est celle écrite dans les « *Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays* » publiés par les Nations Unies » (p.5). Où selon ces principes directeurs, on appelle déplacés internes :

... des personnes ou des groupes de personnes qui ont été forcés ou contraints à fuir ou à quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel, notamment en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État. (CICR, 2010, p.5).

IX-PLAN DU MEMOIRE

Le plan de notre travail est structuré en de deux grandes parties structurées en quatre chapitres.

La première partie s'intéresse à l'état des lieux des déplacés internes au Cameroun, subdivisée en deux chapitres : qui se concentrent sur les mobiles qui ont suscité à la crise en essayant de présenter les interventions de l'Etat camerounais de manière globale (Chapitre 1), mais

aussi d'anticiper sur les mesures prises par le gouvernement dans le secteur de l'éducation en ce qui concerne l'insertion scolaires des élèves déplacés internes dans la ville de Yaoundé (Chapitre 2).

La deuxième partie quant à elle s'attèle à montrer l'intégration des élèves déplacés internes du nord-ouest et du sud-ouest dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé. Elle comporte deux chapitres : le chapitre 3 présente d'autres assistances faites un peu irrégulières à l'endroit des élèves déplacés internes dans la ville de Yaoundé, tandis que le chapitre 4 montre l'influence de l'intégration scolaire sur les élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun sur les élèves déplacés internes dans la ville de Yaoundé.

PREMIERE PARTIE : ETATS DES LIEUX DES DEPLACES INTERNES AU CAMEROUN

CHAPITRE I : CONTEXTE DES DEPLACES INTERNES AU CAMEROUN

Le Cameroun fait face à une situation d'instabilité depuis les années 2010 marquée par des vents de violences engendrées par des individus instrumentalisés qui sèment la panique dans les cœurs de leurs semblables. Il s'agit en fait de la guerre contre le Boko Haram, depuis les années 2013, et la crise du Nord-Ouest et Sud-Ouest, depuis 2016, engendré par les séparatistes. Depuis ces temps, le pays vit des moments difficiles dans ces parties du pays, contraignant ainsi une partie de la population à migrer vers l'extérieur du pays. Toutefois, notre

étude sur les populations déplacées internes va s'appesantir sur la crise du Nord-Ouest et de l'Extrême-Nord au Cameroun.

I. Les déplacés internes issus de l'Extrême-Nord

I.1. Origine du déplacement des populations de l'Extrême-Nord

Le déplacement interne dans la partie septentrionale du Cameroun, plus précisément dans le grand Nord, naît suite à la déclaration d'une guerre faite par le chef de l'Etat à la secte terroriste Boko Haram (FES, 2017). Ladite déclaration fut prononcée à Paris, en 2014, lors du sommet sur la situation sécuritaire au Nigéria. Ainsi déclare-t-il dans la date du 14 mai 2014 : « *Nous sommes ici pour déclarer la guerre à Boko Haram et nous gagnerons cette guerre* » (Nana, 2020, p. 22). Bien avant cela, certaines catégories de la population avaient été déjà victime des enlèvements contre des rançons. Ce qui n'a laissé l'Etat du Cameroun indifférent à cette situation, laquelle l'a conduit à une situation conflictuelle.

I.2. Evolution de la crise

La migration des populations de l'Extrême-Nord due aux exactions des terroristes islamistes Boko-Haram s'est effectuée dans les localités relativement les moins touchées et hors de la région de l'Extrême-Nord.

A l'intérieur de la région directement touchée, c'est-à-dire celle de l'Extrême-Nord, les populations se sont déplacées vers les autres départements où ils pouvaient avoir une vie relativement paisible. Pour l'Organisation Internationale pour la Migration, (OIM, 2021) :

D'après la collecte des données du round 22, la région de l'Extrême-Nord compte actuellement 341535 personnes déplacées internes pour 55912 ménages. Les PDI représentent 65 pour cent de toute la population déplacée de la région. Le nombre de PDI a augmenté de 6 pour cent, soit de 19 649 personnes, depuis le round précédent (p.15).

On peut donc comprendre selon cette institution que la statistique des personnes déplacées internes dans cette région allait crescendo, malgré un effectif insuffisant des familles d'accueil ou d'autres personnes déplacées internes pouvaient avoir la chance d'être hébergées.

Dans les faits, on peut noter selon OIM (2021) que ces populations déplacées internes ont rejoint les départements tels que : Logone et Chari dans les arrondissements de Makary et Goulfey ; Mayo-Sava dans les arrondissements de Mora, Kolofata, Tokombere ; Mayo-Tsanaga dans l'arrondissement de Mokolo, Mozogo, Koza ; Diamaré dans les localités de Kongola

Tchasdeo et Ouro-Habirou ; Mayo-Danay dans les arrondissements de Gueme et Kaikai ; Mayo-Kani dans l'arrondissement de Moutourwa (pp. 15-16). On comprend donc que nombreuses sont les populations qui ont opté migrer à l'intérieur de la région où se manifeste La guerre, comme l'indique les statistiques susmentionnées. Comme le mentionne l'OIM (2021) :

La grande majorité des déplacements internes dans la région de l'Extrême-Nord a été effectuée à l'intérieur des mêmes départements, voire des mêmes arrondissements. En effet, 97 pour cent de ces mouvements ont eu lieu à l'intérieur des frontières départementales (331241 PDI au total notamment dans le Logone-et-Chari et le Mayo-Sava contre 3 pour cent entre deux départements. Le plus grand nombre de déplacements entre départements a été recensé depuis le Mayo-Sava vers le Diamaré (6087 PDI) (p. 18).

On constate donc que la plupart des déplacements qui se sont déroulés dans l'Extrême-Nord se sont produits presque dans les mêmes lieux en fonction de la fréquence des facteurs ayant expliqués ces migrations forcées. Notons aussi que ces déplacements engendrés par les exactions du Boko-Haram ont aussi lieu dans les autres régions.

Les personnes déplacées internes suite aux exactions de la secte islamiste Boko-Haram n'ont pas seulement habité la région de l'Extrême-Nord, mais elles sont aussi présentes dans la région du Nord. Cette dernière a reçu quelques rescapés venant de l'Extrême-Nord, où elles se sont accommodées aux activités de rentabilité dans cette partie de la région du Nord où ils ont été accueillis. Ces déplacés internes pouvaient atteindre un effectif de 1046. Selon l'Union Européenne (UE, 2018).

Dans la ville de Garoua, plus précisément dans le département de Mayo-Louti par exemple, des populations fuyant les actes barbares du Boko-Haram ont opté trouver la paix dans ce lieu. Dans la localité de Tchékal, des déplacés internes ont joint ce village où les autochtones vivent de l'agriculture et des légumes. Selon l'UE (2018), « *Tchékal est un village du département du Mayo-Louti, situé à 80 km de Garoua. Cette localité a une tradition de coexistence pacifique entre communautés locales. Mais, elle a dû faire face aux défis liés à l'accueil des personnes affectées par la secte terroriste Boko-Haram* » (p.1). C'est-à-dire que, malgré la statistique faible des zones externes ayant accueilli les déplacés internes venant de

l'Extrême-Nord, celle du Nord, plus particulièrement la ville de Garoua, a aussi manifesté son hospitalité face aux difficultés sécuritaires donc rencontrent les populations de l'Extrême-Nord.

I.3. Appui aux personnes déplacées internes de l'Extrême-Nord

Suite au déplacement forcé suscité par les exactions de la secte terroriste Boko-Haram perpétrées aux différentes populations, ces dernières vont abandonner leurs activités génératrices de revenu. Par la suite, elles ont bénéficié de l'apport de leur gouvernement, ainsi que des institutions non-gouvernementales. Comme le souligne Ntuda et al (2017) :

Quant aux forces de défenses camerounaises, elles se sont mises à pied d'œuvre pour contrer l'expansion de la menace terroriste. A la posture purement offensive observée au tout début de la crise, a succédé l'initiative offensive à partir de février 2015 jusqu'à présent à travers les opérations Emergence 4 et alpha (p.17).

On comprend donc comment l'Etat camerounais ne pouvait laisser ses compatriotes périr entre les mains des hommes sans foi ni loi qui ne pouvaient qu'entraver le bien-être des populations de l'Extrême-Nord.

En effet, les populations de l'Extrême-Nord ont eu l'appui de leur gouvernement à travers le déploiement des forces de sécurité qui ont repoussé avec la dernière énergie les terroristes qui semaient déjà la panique dans presque toute la région de l'Extrême-Nord. Ajouté à ça certains programmes de réinsertion donc octroyés par le gouvernement camerounais. Comme le montre Ntuda (2017) :

Quant aux forces de défenses camerounaises, elles se sont mises à pied d'œuvre pour contrer l'expansion de la menace terroriste. A la posture purement offensive observée au tout début de la crise, a succédé l'initiative offensive à partir de février 2015 jusqu'à présent à travers les opérations Emergence 4 et alpha (p.17).

Ce qui montre davantage la participation de l'Etat sous toutes les formes dans sa contribution pour la protection et le bien-être de ses concitoyens. Bien que certains organismes non étatiques vont aussi s'aligner derrière l'Etat camerounais.

Certaines institutions non gouvernementales ont aussi investi sur l'intégration des sinistrés de l'Extrême-Nord. Il s'agissait entre autres des actions menées sous la coordination

de l'Etat camerounais en faveur des populations de l'Extrême-Nord. C'est par exemple des projets pour juguler à des situations difficiles dont traversent ces populations. Comme le cas avec ce projet d'intégration de l'Union Européenne pour palier à leur insertion morale, économique ... C'est le cas de l'UNFPA, UNICEF et le PNUD, qui ont conjointement dirigé un projet financé par l'Union Européenne pour la réinsertion et l'intégration des populations du l'Extrême-Nord suite à leur vulnérabilité du fait de la guerre contre la secte terroriste Boko-Haram (Saïbou et al, 2021). Plusieurs activités ont vu le jour dans l'optique d'atteindre ces objectifs. On peut donc dire que :

Le Projet a accompagné des jeunes ex-associés dans la mise en place d'activités génératrices de revenus qui révèlent l'existence de possibilités dans des secteurs agropastoral, halieutique et commercial. L'artisanat, les petites réparations, les métiers du bâtiment, le transport local des hommes et des marchandises, offrent quant à eux une variété de nouvelles sources de revenus (Saïbou et al, 2021, p. 5).

On comprend que l'une des dimensions du projet a pour objectif la capacitation des populations dans des métiers qui pourraient leur générer des revenus pour leurs survis matériels.

L'autre dimension est celle qui revêt une dimension immatérielle, dans l'optique d'évacuer dans la conscience de certaines populations l'idée d'un retour dans les bandes armées, afin qu'ils aient une conscience citoyenne. Toujours avec Saïbou et al (2021) :

Le projet Jeunesse et stabilisation pour la paix et la sécurité (JSPS) est une intervention de l'Union européenne au compte de son Instrument contribuant à la stabilité et à la paix (ICSP). Il cherche à réduire l'exposition des jeunes de l'Extrême-Nord aux violences perpétrées par les groupes armés non gouvernementaux du bassin du lac Tchad ou du moins à en limiter les effets sur les communautés qu'ils ont assiégées durant près d'une décennie. Son action vise surtout à rendre les leaders communautaires sensibles au rôle des jeunes dans la sécurité et la paix afin que les communautés toutes entières s'investissent dans leur encadrement ou leur prise en charge, en particulier les jeunes qui n'ont d'autre ouverture sur le monde que l'école coranique et ceux qui ont été soit les témoins de violences perpétrées dans leurs communautés, soit

vulnérabilisés par les affres de la guerre. Les jeunes femmes et les enfants figurent en première ligne dans cette action. (p.16).

Ce volet d'intervention nous montre qu'il n'était seulement question d'une réintégration matérielle, mais d'une intervention psycho-sociale, dont les personnes les plus privilégiées ont été les enfants et les femmes.

II. LES DEPLACES INTERNES ISSUS DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST

La crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest n'a pas marqué son irruption par les actes de violences. Elle a évolué par étape, au point d'aboutir à une situation de conflit armé entre l'Etat Camerounais et le groupe séparatiste. Toutefois, commençons par les populations déplacées internes.

II.1. Origine du déplacement interne des populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest

En prélude à une situation de conflit armée entre les forces de défense camerounaises et les séparatistes, tout à commencer par une marche pacifique des avocats et des étudiants à Bamenda. La raison est celle d'une marginalisation de la culture anglophone, entre autres : le maintien de certains documents étatiques uniquement en langue française, sans aucune traduction anglaise, comme le code pénal camerounais, la décentralisation de certaines institutions de l'Etat dans les régions. Selon la Fondation Friedrich Ebert (FES, 2020) : « *L'on peut citer entre autres comme cause perpétuelle la marginalisation des ressortissants anglophones et la défiance des habitants de ces régions vis-à-vis des institutions.* » (P.15). On comprend donc que la grève corporatiste manifestée en 2016 n'est rien d'autre que l'expression d'un cumul de colère longtemps digérée par ces manifestants. Cette insurrection corporatiste va se solder par des arrestations de certains grévistes du côté des séparatistes (CGRA, 2021). Mais, ce qui semblait pour eux comme une sorte de provocation de la part de l'Etat du Cameroun. Ce dernier, n'ayant pas pu maîtriser la foule à travers les forces de maintien de l'ordre, cela a engendré des corolaires très négatifs impulsés par les séparatistes.

II.2. Quelques cibles des séparatistes

Depuis cette période, plusieurs cibles ont été capturées par des séparatistes. Comme des élèves, qui, depuis les prémices de la crise dans les années 2017, ont été contraints par les séparatistes à rester à la maison, sans plus continuer leurs études à travers parfois des villes mortes. Au point où sans le respect de ces principes, ces séparatistes vont à un moment donné

incendier des écoles et violenter même certains élèves et enseignants. Comme le rapporte le CGRA (2021) :

Les combattants séparatistes ont attaqué des écoles, kidnappé des centaines d'élèves et agressé des élèves et des enseignants pour ne pas avoir respecté leurs consignes de fermeture des écoles. Ils se sont servi des écoles comme bases pour leurs opérations, et ont torturé et pris en otage des personnes à l'intérieur et à proximité de ces établissements (p.19).

C'est-à-dire que les élèves ont fréquenté dans des conditions difficiles ces temps, pour ceux qui pouvaient finir l'année scolaire sur place. D'après le témoignage d'une fille déplacée interne vivant dans la ville d'Ekondo Titi :

Le jour de l'examen, on a traversé dans une pirogue pour aller composer ... En rentrant, certains ambazonians nous ont bloqués en route au bord de l'eau. Moi, je tremblais déjà de peur. Lorsqu'ils ont constaté que nous étions des élèves, ils nous ont laissés partir, mais ils nous avaient d'abord menacés en nous faisant coucher au sol

Sont aussi ciblés, les humanitaires. Ceux-ci ont fait l'objet de séquestrations multiformes de la part des séparatistes dans l'exercice de leur fonction. Ainsi, selon le CGRA (2021) :

La situation est illustrée par quelques cas représentatifs : en juin 2021, MSF a rapporté que ses ambulances ont fait l'objet de vols et d'attaques par balles, des travailleurs de santé ont été agressés sexuellement tandis que certains ont été tués ou menacés de mort et que des centres de soins ont été attaqués par des hommes armés. Au cours du même mois, l'OCHA a rapporté l'attaque de deux centres de soins et de leur personnel respectivement dans le département de la Manyu (Sud-Ouest) et à Batibo (Nord-Ouest). Le 23 août 2021, un humanitaire canadien travaillant pour le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) est décédé des blessures qui lui ont été infligées dans une attaque à Bamenda. (p.20)

Les actes de barbarie orchestrés par les combattants séparatistes étaient débordés au point ils s'attaquaient à certaines structures qui n'étaient même pas gouvernementaux. Selon UNESCO (2016) :

Les conflits armés dans les pays d'ASS ont entraîné l'effondrement des services d'éducation dans les zones affectées, souvent sous la forme d'attaques ciblées des écoles, des enseignants et des élèves, ou l'utilisation et l'occupation militaire des écoles par les forces armées » (p.16).

Ce sont ces actes de barbarie de la part des séparatistes qui ont amené les forces de défense camerounaises à intervenir de manière drastique envers ces individus malveillants.

Suite aux actes barbares perpétrés par les séparatistes, les forces de défense camerounaise vont essayer de protéger la population sous forme d'intervention armée, mais plus dans la défensive. Ce, dans l'optique de préserver la vie des populations dans cette partie du pays. Dans les faits, il s'agit d'une assistance sécuritaire accordée par l'Etat camerounais au lendemain d'un certain nombre d'exactions commises envers différentes couches citoyennes dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Cameroun. On peut noter le fait que les séparatistes prenaient d'assaut les commissariats et les gendarmeries, faisaient des enlèvements avec demande de rançon, la séquestration des établissements scolaires. Certaines personnalités et autorités gouvernementales et politiques et même traditionnelles comme les chefs traditionnels furent enlevées avec demande de compensations (CGRA, 2021). Ce qui revient à comprendre que même les chefs traditionnels étaient aussi ciblés parce qu'ils sont un peu de connivence avec les autorités administratives camerounaises, ou encore :

...du fait que les autorités traditionnelles sont des représentants de l'Etat. Les séparatistes leur reprochent régulièrement leur « allégeance » au pouvoir de Yaoundé. Ainsi, plusieurs chefs traditionnels ont été tués et un nombre important d'enlèvements les concernent. De leur côté, les forces gouvernementales se sont également rendues responsables d'abus ciblant les chefs coutumiers. Parmi les incidents recensés, des hommes armés ont abattu trois chefs traditionnels le 13 février 2021 dans le département du Lebiale (Sud-Ouest). Ils ont été enlevés à leurs domiciles et exécutés publiquement. Le 9 juin 2021, les forces de sécurité camerounaises ont détruit et pillé la résidence d'un chef traditionnel au cours d'une opération dans le village de Ndzeen (Nord-Ouest) (CGRA, 2021, p.20).

Tous ceux qui essayaient de s'aligner du côté de l'Etat relevant du territoire conflictuel ont été pourchassés par les séparatistes. Ceci dans tous les domaines.

L'autre témoignage dans le domaine éducatif cette fois-ci, est celui d'un chef d'établissement. Selon elle : « *Même moi, parce qu'on voulait m'arrêter aussi ; ils ont fait des vidéos sur moi, en disant qu'on me tue. J'ai des vidéos et je vais vous passer ces vidéos* » (L'ancienne proviseure du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 29 janvier 2024). Certains établissements ayant déjà été incendiés, les séparatistes ne pouvaient laisser passer aucun mouvement en ce qui concerne le cognitif. Sont-ce ces délits qui nécessitaient parfois les interventions des forces de défense. Toutefois, l'armée des séparatistes n'a pas manqué d'attaquer les forces de défense camerounaises.

Même l'armée camerounaise ne va pas échapper à ce ciblage, lorsqu'elle a été envahie plusieurs fois par la milice des séparatistes. Cela a commencé depuis l'intensification de la crise jusqu'à nos jours, car ces actes d'exactions exacerbent perpétuellement. L'armée camerounaise a été victime de quelques barbaries causées par les séparatistes en 2021 comme :

Au cours de la période concernée par ce document, les séparatistes armés ont intensifié leurs attaques sur les forces de défense et de sécurité ... Entre juin et juillet 2021, au moins quatre policiers ont été tués dans une embuscade près de la ville de Bali Nyonga (Nord-Ouest). Deux gendarmes ont été décapités dans la ville de Babadjou dans la région de l'Ouest, frontalière avec la région du Nord-Ouest, dans une attaque attribuée aux séparatistes armés (CGRA, 2021, p.21).

L'armée camerounaise, de son côté, essaye de neutraliser les uns parmi ces milices séparatistes. Plusieurs cas où quelques pertes en vie humaine pour les plus délinquants ont été enregistrées. Toutefois, la situation sécuritaire semble ne pas toujours sereine dans les autres régions où se trouvent certaines populations déplacées internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Cependant, la situation des déplacés internes dans les autres régions du Cameroun est vouée à une certaine réalité qu'on peut qualifier comme étant sereine. Toutefois, ceux-ci sont parfois victimes des accusations qui ne sont vérifiées. Selon certaines informations, cette catégorie de la population est souvent soumise à des actions sécuritaires ambiguës, au point ils sont soupçonnés de ne pas avoir des Cartes Nationales d'Identité (CNI). Ce qui amène souvent les forces de sécurité à procéder à des fouilles systématiques : ce qu'on qualifie souvent de raffle. Ainsi, selon le CGRA (2021) :

En 2020, quelques opérations d'identification et de rafles ont été signalés dans les quartiers fortement habités par les déplacés internes, qui se sont

soldés par des arrestations pour défaut d'identité (carte nationale d'identité) suivi aussi de libération. Nous n'en avons pas documenté cette année 2021 (p.26).

Parfois, d'autres évitaient stratégiquement de se faire des CNI, de peur d'être identifiés. Pour certains agents de la sécurité, certains déplacés internes sont appréhendés comme des « *ambazonians* » déguisés qui se proclament comme étant vulnérables, mais sèment la terreur dans la société. De ce fait, certains déplacés internes qui sont interpellés et présentant des cas non identifiables, c'est-à-dire sans CNI, seront assimilés aux séparatistes. En effet, certains déplacés internes posent des actes de délinquance envers le gouvernement camerounais, qui pour la plupart de ces actes ont causé de la panique au gouvernement camerounais. On note le fait qu' :

À Douala, une rafle de grande envergure a été organisée le 21 novembre 2020 dans le quartier Bonabéri qui abrite une grande communauté anglophone, après que des séparatistes présumés ont fait exploser une bombe artisanale deux jours plus tôt ... De même, un article de Cameroun Web paru le 14 janvier 2021 décrit une rafle opérée par la gendarmerie le 22 décembre 2020, à Douala, dans le quartier Mambanda, où résident principalement des ressortissants anglophones. La gendarmerie a interpellé des personnes n'ayant pas de carte nationale d'identité (CNI), des jeunes filles mineures « en vagabondage nocturne » et a tenté de localiser toutes les personnes faisant l'objet d'avis de recherche. Septante-six anglophones ont été arrêtés, dont quinze ont été déférés au tribunal de première instance de Bonabéri, pour les motifs d'« agression sur les gendarmes, défaut de cni, prostitution, vagabondage nocturne » (CGRA, 2021, p.26).

D'après le commandant de la brigade de gendarmerie, « *beaucoup de grands malfrats partent des régions anglophones, principalement de Buea dans le Sud-Ouest, et se cachent sous l'identité de déplacés internes pour commettre le grand banditisme* » (CGRA, 2021, p.26). On peut donc comprendre que malgré toute la quiétude assurée par les autorités camerounaises pour rendre la vie facile à ces individus, d'autres ont toujours récidivé en ce qui concerne certains actes d'infraction à l'égard de leurs confrères camerounais.

Pour l'UNESCO, les moments de conflits sont souvent qualifiés comme préjudiciables à plusieurs individus, lorsque ces derniers n'ont pas pu poursuivre leurs études dans leurs différents niveaux d'éducation. D'après l'UNESCO (2016), « *Les enfants non scolarisés, les garçons comme les filles, dans les zones de conflit, sont vulnérables au recrutement par les forces armées, les filles étant plus particulièrement touchées par les risques d'attaques et de violences sexuelles* » (p.01).

Dans le même ordre d'idée, selon le CGRA (2021), les filles déplacées internes sont souvent en situation sécuritaire délicate. En effet, elles sont souvent victimes des scènes de violences sexuelles de la part de certaines familles d'accueil, dus à certaines réalités dont elles vivent. On comprend donc que :

Sexual violence is also a direct consequence of displacement: forcing families to live in greater promiscuity with relatives or within the host community greatest risk of sexual exploitation, sexual violence, and assault against young girls particularly (CGRA, 2021, p.28).

Ainsi, lorsque les conditions deviennent défavorables, les déplacés internes sont appelés à chercher des moyens de contournements eux-mêmes. De ce fait, d'autres filles peuvent, sous les caprices de la vie difficile, rencontrer des personnes malveillantes qui abusent d'elles. Toutefois, il est toujours intéressant de faire recours à un plan B pour survivre.

II.3. Migrations des populations déplacées internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest

L'intensification de la crise à partir des années 2017 a suscité des mouvements migratoires vers l'extérieur et vers l'intérieur du territoire camerounais. De ce fait, plusieurs populations ont migré vers les autres pays limitrophes du Cameroun, tout comme d'autres ont opté migrer vers les autres régions du Cameroun. Ils sont présents dans les régions telles que le Littoral, l'Ouest, le centre. Pour le CGRA (2021) :

Selon les données de l'OCHA, le nombre des populations déplacées des régions anglophones vers les régions du Littoral, de l'Ouest et du Centre a augmenté en 2020. La majorité des déplacés sont des femmes et des enfants, parfois non accompagnés (p.25)

Du fait de ce déplacement, plusieurs populations se sont installées un peu partout dans certaines régions du Cameroun. Toujours avec le CGRA (2021) :

Selon les données disponibles en juillet 2021, sur les cinq millions d'habitants que comptent environ le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, plus de 712.000 personnes ont dû se déplacer à l'intérieur du Cameroun et quelque 66.000 autres ont trouvé refuge au Nigeria (p.24).

Cela traduit le fait que plusieurs populations se sont déplacées vers l'intérieur du pays, et hors des frontières du Cameroun, fuyant les corollaires conflictuels.

II.4. GESTION DES DEPLACES INTERNES

Ayant changé leurs milieux de vie et dépourvus de tout moyen de subsistance pour les plus vulnérables, la vie des personnes déplacées internes est souvent sujette à la souffrance. De ce fait, ils sont sous le joug des manquements multidimensionnels, qui, à un moment donné, posent des obstacles face à leur épanouissement. Selon l'OCHA (2018), les populations déplacées internes manifestent beaucoup de besoins, entre autres :

- ❖ Les abris et les articles ménagers essentiels, particulièrement pour les groupes sont installés dans des zones forestières,
- ❖ L'alimentation de base, surtout pour les plus vulnérables telles que les femmes enceintes et allaitantes, les filles et garçons, ainsi que les personnes âgées,
- ❖ L'accès aux soins de santé primaire, y compris la prise en charge des urgences notamment les cas de traumatismes et de blessures par balle,
- ❖ L'accès à l'eau potable à l'hygiène et à l'assainissement (EHA),
- ❖ L'accès à une meilleure protection notamment pour les personnes victimes de violences, d'abus et du non-respect de leurs droits élémentaires,
- ❖ L'accès à l'éducation. Depuis le début de la crise, de nombreuses écoles ont suspendu leurs cours du fait d'actes de vandalisme et de menaces proférées à l'égard du corps enseignant et des élèves. (p.4).

Ce qui témoigne à suffisance de ce qui est nécessaire auprès des déplacés internes pour leur survie, afin de jouir de la totalité de leur bien-être. Pour le CGRA (2021), les lieux de résidence ne sont pas du tout acceptables, mais ils s'en sortent quand-même, quelque soient leur condition sous un toit. Au point où les « *Conditions de logement déplorables. On retrouve dans des logements d'une pièce, une dizaine voire plus de personnes ...* ». (p.12). Ce qui ne va pas laisser indifférent le gouvernement camerounais ainsi que ses partenaires, bien que les concernés ne vont pas toujours baisser les bras.

II.4.1. Assistance de l'Etat

L'élan de paix du gouvernement Cameroun s'est fait apercevoir à travers son assistance au profit des victimes des exactions des sécessionnistes. En effet, la Présidence de la République du Cameroun, PRC, (2018-2019) a élaboré un certain nombre de stratégies dans l'optique d'accompagner les sinistrés suite aux perpétrations orchestrés par les combattants séparatistes. Dans les faits, le Cameroun a réalisé quelques interventions telles que :

- L'accueil et le recasement des personnes déplacées ;
- La distribution des effets de couchage, matériel de toilette et denrées alimentaires et de première nécessité ;
- des populations parties du Département du Lebialem dans la Région du Sud-Ouest ont été recasées dans l'Arrondissement de Fongo-Tongo, Département de la Menoua, dans les mêmes conditions ;
- Des mesures d'intégration des élèves issus des zones en crise se sont poursuivies dans les écoles des Régions du Littoral, de l'Ouest et du Centre durant l'année scolaire 2017/2018 ;
- Des actions civilo-militaires ont été menées par les Forces de Défense au profit des populations affectées par la crise dans l'Arrondissement d'Akwaya. Ceci à travers la réalisation des points d'eau, l'administration des soins de santé, la réhabilitation des salles de classe, la distribution des kits de santé, des fournitures scolaires et des denrées alimentaires. (PRC, 2018-2019, pp.13-14). Le gouvernement camerounais n'a donc pas fait l'économie de son assistance envers ses compatriotes en les accompagnements sous diverses formes.

II.4.2. Assistance des ONG

En tant que partenaires, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) n'ont pas fait fi de leurs différents accompagnements envers le gouvernement Cameroun. En effet, les ONG nationales et internationales se sont jointes auprès du gouvernement camerounais avec pour objectif la mise sur pied d'un certain nombre d'interventions multidimensionnelles auprès des sinistrés en détresse issus du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Dans la région du Sud-Ouest par exemple, une ONG locale en a intervenu dans maints domaines. Il s'agit d'Authentique Memorial Educational Foundation, (AMEF), qui œuvre dans « *l'éducation et Protection centrées sur l'enfant, autonomisation économique des femmes et des jeunes, protection des droits de l'homme et alphabétisation / technologie de l'information* » (OCHA, 2018, pp.7-8).

C'est donc une structure qui a intervenu de manière holistique dans la satisfaction du bien être humain. Cette ONG a réalisé des dons tels que :

- Une aide sous forme de nourriture (riz, maggi, sel et tomates) à un groupe de personnes âgées du village d'Ekombe, département de la Meme,
- En mars 2018, certaines familles déplacées de Kwakwa et installées dans la forêt, ont bénéficié de vêtements pour enfants et femmes ainsi que de savon, de riz et de sel. C'étaient des familles qui connaissaient nos gestes de solidarité au fil des ans. Nous avons alors réalisé que, en assistant ce groupe, plusieurs autres dans des conditions similaires ou même plus déplorable en ont eu connaissance et se sont manifestés. Nous avons décidé de commencer à enregistrer les personnes déplacées et de leur fournir une assistance sur la base de ce qui était disponible étant donné nos ressources limitées,
- En avril ... elle s'est associée avec CARITAS et accru ses interventions ; elle a ensuite assuré la liaison avec la clinique de la fondation de la foi en lui envoyant des cas,
- Leur partenaire Fire Bible School Yaoundé a fourni des médicaments pour adulte. (OCHA, 2018, P.7). L'ONG AMEF, à travers son élan de cœur, n'a pas manqué de faire des gestions humanitaires envers ses pairs en état de vulnérabilité dans le Sud-Ouest.

Dans la ville de Yaoundé, la croix Rouge, comme le témoigne un personnel de la Mairie de Yaoundé VI, en a intervenu dans le cadre des projets filets socio en accompagnant certains déplacés internes tout en les subventionnant financièrement dans « *le programme filet social : 500 personnes, la croix rouge : à travers 2000 personnes et les associations* » (chef service des affaires sociales, entretien du 25 octobre 2023).

Certaines associations ont intervenu auprès de la Sous-Préfecture et de la Mairie, dans la recherche des personnes déplacées internes, comme l'association Yade Jasmine, selon les témoignages d'un personnel du Centre des affaires sociales de Yaoundé VI lors de notre entretien en septembre 2023.

Il y a aussi le Tromer Centers, une structure d'accompagnement des personnes réfugiées dans la ville de Yaoundé. Toujours selon les témoignages du centre social de Yaoundé VI a contribué en faveur des élèves déplacés internes dans la ville de Yaoundé en distribuant des enveloppes des dizaines de mille et l'achat des fournitures et des manuels scolaires.

Le Cluster des ONG basé à Buéa, dans la région du Sud-Ouest, composé de l'UNICEF, UNESCO, PLAN INTERNATIONAL, pour ne citer que ceux-là et coordonné par UNICEF, va emboîter les pas avec la formation des enseignants du secondaire, des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun, le cash transfert aux enfants dans cette partie du pays et dans la région du Littoral, ainsi dans la région de l'Ouest, Etc. Ces informations ont été recueillies le 26 septembre 2023 lors de mon entretien avec UNICEF-Cameroun.

II.4.3. Assistance des proches et familles d'accueil

Les familles hôtes n'ont pas de même manqué de faire leurs actes de générosité et d'hospitalité envers les personnes déplacées internes dans leurs biotopes. Ainsi, on peut constater que :

Les villes de Douala, Bafoussam et Yaoundé sont des pôles de forte concentration des déplacés internes au Cameroun. Les déplacés internes bénéficient plutôt de la sympathie, de l'assistance et voire de la compassion de la part des populations francophones. Les déplacés internes sont hébergés, par exemple, par des inconnus francophones et bénéficient également du soutien des organisations de la société civile francophone et des églises. (CGRA, 2021, p.27)

Les familles d'accueil des déplacés internes reconnaissent la situation des besoins de leurs confrères du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. De ce fait, ils essayaient au moins de démontrer leur empathie à travers leurs accompagnements multiformes. On comprend donc que :

Dans le cadre de la solidarité nationale, expression du vivre ensemble prônée par le Gouvernement, de nombreuses populations déplacées ont été accueillies par les membres de leurs familles installées dans les grandes métropoles, notamment Bamenda, Buea, Limbe, Yaoundé, Douala et Bafoussam (PRC, 2018-2019, p.13).

Du fait de cette situation déplorable, ils sont dans la plupart engagés dans les activités champêtres, les femmes de ménage, le commerce, l'élevage. Certains enfants n'ont pas souvent le choix, et peuvent toujours se débrouiller à travers les petits commerces. Ou encore d'une gamme de moyens pour s'en tirer du joug du chômage. Toujours selon le CGRA (2021), en matière de « ... Subsistance : les déplacés internes vivent de petits commerces (y compris les enfants), de prostitution pour les jeunes filles. Certains demandent l'aumône dans les rues ou

dans le voisinage ; on les retrouve aussi dans les petits métiers (chantiers, domestiques, etc.) ». Donc, les personnes déplacées internes du NOSO, malgré un climat de pénurie et misère pour les autres, ont quand-même su se battre pour reprendre de nouveau le cours de la vie. Concernant les femmes de manière particulière :

La plupart ont à leur charge beaucoup d'enfants qu'elles n'arrivent pas à nourrir, à scolariser et à soigner. Elles n'ont pas accès aux soins de santé (plusieurs [femmes] enceintes ont accouché avec l'aide des communautés hôtes) ; elles sont victimes de violences conjugales du fait de la grande promiscuité, Etc (CGRA, 2021, p.27).

On comprend que les femmes étaient exposées à plusieurs risques vis-à-vis de leur situation humanitaire. Ces risques sont à la fois à la fois nutritifs, financiers, mais aussi sanitaires, bien leur situation de vie soit quelques fois boostée par les familles autochtones des villes d'accueil.

Au demeurant, le contexte des personnes déplacées internes au Cameroun, plus précisément dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Cameroun est une situation qui va des conflits armés en passant par des moments d'apaisement, jusqu'à l'accompagnement des personnes touchées par la crise. Toutefois, le gouvernement camerounais a toujours fait montre d'un Etat de droit en cherchant des voies et moyens mènent vers la sérénité et le bien-être de tous, accompagné de ses partenaires qui n'ont pas toujours fait l'économie de leurs contributions auprès du gouvernement camerounais en faveurs des personnes déplacées internes.

CHAPITRE II : INSERTION SCOLAIRE DES ELEVES DEPLACES INTERNES DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST

La crise socio-politique du Nord-Ouest et du Sud-Ouest a engendré des mouvements forcés des populations issues de ces deux régions. Cette situation a provoqué ainsi des flux migratoires pour certains habitants. N'étant plus dans leurs biotopes, la quasi-totalité va mener une existence difficile, du fait de leur état de « *vulnérabilité* » relative. Beaucoup de domaines seront mis en mal, entre autres le secteur éducatif (CGRA, 2021). De ce fait, reconnaissant ainsi qu'il n'existe nullement *un « cadre juridique africain et international contraignant »* en faveur des personnes déplacées internes, l'Etat camerounais, par ses fonctions régaliennes et ses partenaires, se sont relativement mobilisés pour un accompagnement en faveur des personnes déplacées internes, en particulier les élèves déplacés internes, plus précisément à Yaoundé, au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé. Ainsi, ce chapitre sera structuré autour de deux (02) grandes sous-parties, donc, la première partie parlera des approches d'intégration scolaire en contexte de crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, avec comme sous-titre : l'approche par les transferts, approche par la communication, approche par le handicap physique, et les listes de recommandation. La deuxième partie quant à

elle portera sur les accompagnements institutionnels, comme l'approvisionnement des fournitures scolaires, les matériels de subsistance, avec comme sous-titres les paiements des pensions scolaires. Tout d'abord, parlons des approches d'intégration scolaire.

I. Approches d'intégration scolaire en contexte de crise du nord-ouest et du sud-ouest

I.1. Revue des dimensions de l'intégration

I.1.1. L'intégration au sens de Mainstreaming

L'intégration peut être comprise comme étant l'accueil des élèves à besoins éducatifs spéciaux dans un établissement scolaire dont les conditions de vie ne sont pas adéquates à sa situation éducative et reflète celles d'un élève dit normal. Le terme « *intégration* » revêt un sens polysémique dans la sphère de l'école. Ainsi, il peut s'agir de l'intégration du type « *Mainstreaming* » des années 1970 « *pour rendre compte de l'objectif d'intégration utilement visé pour toutes les clientèles d'élèves handicapés ou en difficultés* » (Doré, 2001, p.02). D'après cet auteur, cette approche intégrative repose sur maintes croyances, allant du type d'environnement, en passant par le besoin, ainsi que les besoins associés par rapport à l'environnement, pour chuter sur l'accueil des « *élèves spéciaux* » avec ceux dits normaux, et les conditions des élèves spéciaux auprès des élèves normaux. C'est dans ce sens que Doré (2001), va définir l'intégration comme un « *processus par lequel on essaie de faire vivre à l'inadapté un régime scolaire le plus près possible du régime prévu pour l'enfant dit normal. On associe l'intégration au processus de normalisation* ». (Doré, 2008, p.02). On peut donc comprendre que cette politique éducative n'a pas été prévue au départ pour des élèves handicapés. Il sera question de gérer les contingences selon le système préalablement défini, tout en essayant de leur créer un processus d'adaptation, considéré comme « *un objectif à plus ou moins long terme* » (Doré, 2008), bien que cela ne répond pas toujours à leur situation éducative. C'est ce qui va amener Doré à questionner l'approche inclusive.

I.1.2. L'intégration au sens de l'inclusion

Elle fait référence à « *l'éducation de tous les élèves dans les écoles de quartier* » (Doré, 2008, p.2). Ce paradigme aborde l'éducation en tenant compte non seulement des besoins des élèves, mais aussi de l'équipe pédagogique. Au point où ce ne sera pas le simple fait d'accompagner les élèves qui suffit, mais l'accent est élargi pour prendre en compte des besoins de soutien de chaque membre de l'école, à savoir le personnel et les élèves. Cela revient à dire que les élèves ne seront pas seulement intégrés dans les simples classes ordinaires et spécialisées. Cela revient à dire que : « *la classe ordinaire est le lieu d'appartenance de tous, cette approche prône la fusion du système de l'enseignement spécial avec celui de l'enseignement régulier* ». (Doré,

2008, p.03). Il est donc possible que les élèves ordinaires et à besoins spécifiques fréquentent la même salle de classe. Doré ira plus loin lorsqu'il arrive à ressortir d'autres dimensions de l'intégration.

I.1.3. L'intégration physique

Elle met plus l'accent sur le rapport avec « *la valorisation des rôles sociaux des élèves* » qui influencent la nature des liens sociaux entre les catégories d'élèves. Il s'agira de l'intégration physique, entendue comme « *la présence d'une ou de plusieurs personnes (défavorisées) dans les établissements, les situations et lors d'activités ordinaires où des gens non défavorisés sont également présents* ». (Doré, 2008, p.04). C'est dire qu'ils sont présents dans toutes les activités qui ont lieu dans l'enceinte de l'établissement scolaire, mais ne jouent pas, ou n'influencent pas les activités avec la même intensité où au même degré. En d'autres termes, ils peuvent cohabiter un même milieu, sans autant interagir ensemble.

I.1.4. L'intégration au sens social

La dimension sociale quant à elle, qui, pour l'auteur, est « englobante », peut être comprise selon comme étant :

La participation de la ou des personnes (dévalorisées) avec des citoyens non dévalorisés aux interactions et interrelation sociales qui sont culturellement normatives en quantité et en qualité, qui ont lieu lors d'activités normatives et dans des établissements et contextes valorisés ou moins normatifs (Doré, 2008, p.05).

Dans cette dimension, il peut arriver aussi que les élèves dévalorisés participent à toutes les activités et au même degré, ce, statistiquement et sociologiquement représentés.

I.1.5. L'intégration pédagogique

Dans la dimension pédagogique, on peut aussi retrouver l'aspect physique, temporel, et même sociale. D'après Doré, La dimension pédagogique est propulsée par « *une programmation et une planification continue et individuelle* » (Doré, 2008, p. 05). C'est-à-dire que l'intégration pédagogique dépend de la capacité de chaque élève en difficulté à s'adapter aux conditions du nouvel milieu de cognition. Dans ce cas, cette adaptation s'observe alors par le rendement scolaire donc possède tout élève intégré. Tout comme, cette intégration peut aussi dépendre des moyens mis en œuvre pour le processus d'intégration tels que la formation des personnels enseignants.

On peut donc retenir de Doré qu'il est cet auteur qui s'est efforcé à donner une définition paradigmatique de l'intégration, à côté de laquelle on retrouve différentes caractéristiques donc il qualifie de « *dimensions* » et qui spécifient, selon lui, chaque approche intégrative scolaire, contrairement à ceux qui l'abordent dans le domaine disciplinaire.

I.1.6. L'intégration sous le prisme disciplinaire et politique

D'autres auteurs vont en outre aborder cette définition de l'intégration sous un angle disciplinaire. Selon le centre d'étude et de formation interculturelles et sociales (CEFIS, RED N°14), la paternité de ce terme comme un concept qui relève purement d'une réflexion disciplinaire de manière exceptionnelle. Ici, l'intégration sera confondue entre la politique et le processus d'intégration lui-même. Il s'agit de l'intégration au sens « *normatif* », prise comme philosophie d'intégration dans un Etat, en ce qui concerne les étrangers, et une forme diluée dans les sciences sociales, avec un accent sur la sociologie. Pour cette dernière, il est question de créer un lien entre les individus géographiquement et culturellement opposés, dans l'optique de faire une sorte de rééducation ou de resocialisation aux étrangers, bien que plus tard, les nationaux seront aussi impliqués. En effet, il s'agit d'un processus d'« *acculturation* » et d'intériorisation processuelle des « *normes* » et des « *valeurs* » du pays d'accueil. Toutefois, le CEFIS ne fait pas de l'intégration un processus purement téléologique, mais un processus marqué par la dynamique des normes et des valeurs. De ce fait, il définit l'intégration comme « *un processus dynamique ... d'insertion ... et de participation individuelles et collectives dans les structures économiques, sociales et politiques du pays d'accueil* » (CEFIS, RED N°14, p. 05). On peut donc comprendre que l'intégration est une succession d'étapes de resocialisation caractérisée par une difficile connaissance de sa finalité dans les différents domaines de la vie sociale. Cette ambiguïté est souvent suscitée par la nature du système politique en place qui définit le type de fonctionnement sociétal.

C'est ce fonctionnement qui rend compte de toutes les sphères de la société, que ce soit politique, économique, sociale, religieuse, et même éducative dans tous les pays. C'est dans cette mouvance que la politique nationale a organisé le processus d'intégration des personnes déplacées internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, partant de leur enregistrement jusqu'à leur insertion dans les « *différentes structures* » d'accueil du pays, comme dans le domaine scolaire. Dans le cas des élèves déplacés internes issus de la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest où les circonstances observées étaient celles d'une éducation en situation d'urgence au Cameroun, plusieurs approches stratégiques ont fait l'objet de l'intégration scolaire de cette catégorie d'élèves. Parmi ces approches,

nous avons relevé entre autres : l'approche par les transferts, l'approche par la communication, approche par le handicap physique, et les listes de recommandation.

I.2. Approche par les transferts

Le transfert peut être compris comme le déplacement d'un corps d'un point A à un point B. Dans le cas d'espèce. Pour le cas du genre, il peut désigner « *l'affectation* » des élèves d'un établissement scolaire fréquenté jugé problématique à un établissement jugé comme souhaitable et relativement rentable. Ce phénomène se produit majoritairement sous l'impulsion des parents d'élèves, lorsque ces derniers jugent déjà l'établissement en cours de fréquentation par l'enfant comme étant préjudiciable, incompetent ou pouvant entraîner relativement d'une manière ou d'une autre l'échec scolaire de sa « *jeunesse* ».

Ceci se produit suivant les circonstances ayant motivé d'une manière ou d'une autre l'enfant ou le parent à changer d'établissement scolaire par lui ou par son enfant. Ce sont des circonstances qualifiées comme crisogènes, qui peuvent être de différents ordres, à la fois résidentiel, le revenu, le rendement scolaire de l'enfant, manque des personnels enseignants, ou même politique et sociale, comme le contexte dont il est question dans ce sujet.

L'approche issue de l'intégration des élèves à besoins scolaires spécifiques est fonction de la politique nationale d'un pays. Ceci découle des moyens mis en jeu auprès des autorités compétentes en vue de la matérialisation des activités, mieux, outiller les unités techniques opérationnelles, chargées de l'exécution des activités prévues pour la circonstance pour l'intégration des élèves déplacés internes.

Cependant, on va observer dans le cas du Cameroun que l'approche telle que pratiquée sur le terrain n'a pas été une émanation directe d'une politique nationale élaborée de manière législative, mais d'un ensemble de stratégies de bricolage au niveau des établissements en signe de « *générosité* », pour parler comme cet ancien proviseur de la DDES-Mfoundi, aux élèves déplacés internes. Ceci s'est plus matérialisé à travers l'accueil par les lettres de transfert entre autres. Ici, il était question d'accueillir les élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest en tenant compte des recommandations écrites par le chef de l'établissement de la zone de crise. Cette lettre pouvait être accompagnée soit du bulletin de notes des différentes évaluations du concerné, où on pouvait juger en même temps le niveau d'étude de l'élève, ainsi que ses compétences dans les différentes matières en classe. En outre, les autres pouvaient présenter leurs livres de l'année antérieure comme preuve de la classe précédente, comme le cas de Jordan, cet élève déplacé interne de la Tle D du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé.

Toutefois, comme le souligne un personnel de la Délégation Départementale des Enseignements Secondaires du Mfoundi (DDES-Mfoundi) :

Il arrivait que certains soient reçus sans aucune preuve tangible vis-à-vis de leurs propos. Ils sont en majorité ceux qui ont interrompu l'école pendant un, deux ou trois ans. Ce qui revenait au chef de l'établissement de leur poser quelques questions tests en rapport avec leur niveau d'étude déclaré, ce qui valait la peine de les admettre dans la classe déclarée si elle arrivait qu'ils s'en sortent par rapport aux questions, ou à les ramener en classe inférieur s'ils n'arrivaient pas à répondre à ces questions tests. (Proviseur retraité de la DDES-Mfoundi, entretien d'octobre 2023)

Mais, lorsque certains élèves déplacés internes n'arrivaient pas à tenir dans une classe souhaitée par eux-mêmes, ces derniers, en fonction de l'âge, pouvaient soit reprendre avec les orientations des conseillers d'orientation ou recevoir une grâce de la part du chef de l'établissement, à la lumière de ce que nous révélait un conseiller d'orientation. Ces informations ont été recueillies selon les interviews avec un personnel du service de l'orientation le 16 octobre 2023 au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé et aussi avec l'ancien Proviseur du même Lycée le 29 janvier 2024.

Par ailleurs, les cas d'indiscipline graves, ou exacerbés pouvaient aussi faire l'objet d'un renvoie définitif. A contrario, certains cas de trauma déclarés de la part du service de l'orientation pouvaient aussi valoir un acte de grâce de la part du proviseur. Ce qui permettait à l'enfant d'avoir une autre chance de fréquenter et d'avoir un avenir souhaité. Selon ce personnel de la DDES. Certes, ils n'ont pas été seulement intégrés à travers les lettres de transfert, mais aussi à travers la communication.

I.3. Approche par la communication

L'une des approches intégratives était aussi la communication, considérée comme un moyen pour rechercher les cas des déplacés internes dans les salles de classe. De prime à bord, il faut noter que la frustration était l'une des qualificatifs des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. On pouvait donc noter le fait que cette catégorie d'élèves n'avait pas toujours la volonté de se mouvoir comme les autres élèves catégories, à savoir les élèves ordinaires. De ce fait, ils étaient incapables de s'exprimer et par là dénoncer leur statut de vulnérabilité, malgré qu'ils soient au courant qu'ils pouvaient être pris en charge d'une manière ou d'une autre, mais sans toutefois avoir conscience d'un

service des affaires sociales du Lycée. Comme le rapporte ce personnel de la DDES-Mfoundi : *« lorsqu'on se présente dans les salles de classe, on demande qui sont les nouveaux. Parce que d'autres s'asseyent sans dire aucun mot. Lorsqu'on les interroge, ils disent qu'ils sont du NOSO et sont dirigés vers le service des affaires sociales »* (Proviseur retraité de la DDES-Mfoundi, entretien d'octobre 2023)

On comprend que ces élèves déplacés internes étaient beaucoup déçus par leur situation, au point où le fait de se déclarer comme déplacé interne pourrait devenir pour eux un objet de raillerie. Malgré ce phénomène de frustration, certains avaient quand-même le courage de se faire enregistrer comme déplacé interne par le service de l'action sociale du Lycée (SASO).

Au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, le service des affaires sociales a l'une de ses méthodes de travail qui est la recherche des cas sociaux, il y a également la communication. Ici, il ne s'agit pas des affiches, au niveau du babillard, ni d'un communiqué radiodiffusé ou télévisé, mais de se présenter dans les salles de classe avec les formats vierges pour demander et enregistrer tous ceux qui se déclarent déplacés internes du Nord-Ouest et Sud-Ouest. Il s'agit d'entrer dans une salle et de demander ouvertement qui est déplacé interne et la personne concernée se lève et vient écrire les éléments appropriés sur lui-même sur la liste.

Toutefois, ce ne sont pas tous les élèves déplacés internes qui avaient le courage de se tenir debout ou de se présenter devant un personnel du service des affaires sociales du Lycée pour se déclarer en tant qu'élève déplacé interne. Il y avait toujours des cas qui étaient découverts à travers certains comportements, d'autres à travers certaines difficultés manifestes, qui étaient de plus en plus dénichés par les questions de curiosité de la part des personnels des affaires sociales. Comme nous rendait compte une fille de Form v au nom de AFASSA au sujet de sa camarade que le service des affaires sociales avait constaté son état de vulnérabilité. C'est comme ça qu'une élève avait été constatée comme déplacé interne du fait que son parent ne pouvait pas payer l'école. Mais aussi son état de difficulté et par là de vulnérabilité se faisait apercevoir lorsqu'elle ne parlait jamais à la pause. D'autres types de handicap se faisaient aussi découvrir certains cas dans le Lycée.

I.4. Approche par le handicap physique

Notons que tous les élèves déplacés internes n'ont pas été accueillis dans les mêmes circonstances. Certains cas des élèves déplacés internes ont été découverts à travers des pathologies, plus précisément le handicap physique. Dans les faits, à partir de leurs handicaps, leurs cas de vulnérabilité ont été plus perceptibles et convaincants. Ces signes ont ainsi facilité leur

reconnaissance en tant que cas social. C'était aussi le cas pour les jeunes qui arrivaient avec les signes des atrocités des armes, dus à la malveillance des sécessionnistes se proclamant des « *ambazonians* ». Malgré la crise socio-politique, rappelons que les personnes ayant un handicap en dehors du handicap ont fait l'objet d'intégration particulière, dans beaucoup des pays d'Europe, pour cette catégorie d'élèves.

Cette action éducative pouvait aller de leur intégration dans les classes ordinaires aux classes spécialisées, en passant par la formation de l'équipe éducative parfois par des pédagogues spécialistes. On peut aussi noter par rapport à cette intégration en Europe qu'elle était une succession des mesures politiques mises sur pied par l'Etat en question, suivant certains contextes. Dans certains pays européens, les élèves ayant un handicap pouvait être intégrés dans les mêmes classes avec les élèves ordinaires. Dans ce sens, les enseignants des classes pouvaient suivre des formations administrées par les enseignants spécialisés (Doré, 2008).

Soulignons quand même qu'au Cameroun, la loi N°2010 / du 13 avril 2010, portant protection et promotion des personnes handicapées, fixant de ce fait les catégories de handicap, les conditions pour être acceptés en tant que tel, le système de mobilisation des moyens d'accompagnement, la prévention de la pathologie et médicale et sociale, des mesures d'accompagnement éducatif, professionnel et à la vie active, sans oublier certaines particularités leur sont aussi accordées.

Le handicap physique dont il est question à ce niveau fait référence aux handicapés moteurs. Ici, ce sont des élèves qui ont été rencontrés par un personnel des affaires sociales dans l'enceinte de l'établissement et interpellés pour être enregistrés du fait de leurs handicaps. Et au cours de son enregistrement, le personnel pouvait constater à travers les informations prodiguées par l'élève sur sa personne que cette dernière était un élève déplacé interne. D'autres avaient des pieds amputés du fait des hostilités infligées par les conflits. Comme le rapportait cette élève de Form5 Science du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, « *C'était un jour que je marchais à l'école, la Dame l'a vue, elle m'a appelée maintenant que je viens. Elle m'a demandé si je suis IDP j'ai dit oui, et le problème de le pied non ? Maintenant, elle a pris mon nom* » (Ezillia, entretien du 09 janvier 2024). Tout comme certains témoignages nous laissent de même comprendre qu'il y avait aussi certains élèves qui arrivaient avec la jambe coupée du fait des séquelles de ladite crise.

Ce cas d'amputation de la jambe avait été révélé par un personnel du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, 25 septembre 2023, selon lequel : « *On a même vu un qui avait une jambe coupée. Je suis sûr que l'enfant là a eu le BACC. Comme il racontait son histoire : qu'il a nagé partout,*

partir de là pour arriver ici » (Censeur, coordonnatrice section francophone, entretien du 25 septembre 2023.). Ceci pour signaler les conditions dans lesquelles certains enfants déplacés internes ont résisté dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, et qui a provoqué pour la plupart leur déplacement vers les autres régions. Notons quand-même que dans ces régions, certaines personnes se sont intéressées à leur situation.

I.5. Les bordereaux des cas des élèves déplacés internes

Les élèves déplacés internes, du fait de leur identification, mais aussi de leur accueil dans les établissements qui n'étaient pas toujours une affaire aisée, pouvaient être identifiés, puis orientés dans les établissements d'accueil par une personne influente. Face à cette situation, nombreuses autorités se sont convenues de dresser les listes des élèves déplacés internes en difficultés d'accueil dans les établissements scolaires et les y envoyer pour qu'ils soient reçus et insérés dans leurs différentes salles de classe. C'est le cas des « *grandes personnes de l'Etat* » qui envoyaient les « *bordereaux du cas du Nord-Ouest et du Sud-Ouest* » au proviseur du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé pour leur insertion dans les salles de classe (Ancienne proviseure du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 29 janvier 2024).

Dans ce cas, le chef de l'établissement recevait ces listes et pouvait les exploiter en faveur de ces élèves. Pour cela, le chef de l'établissement commençait par suivre leurs histoires. C'est-à-dire comment chacun a fait pour se retrouver à Yaoundé, les informations sur sa parentalité, où ils habitent, et quelques questions concernant la classe déclarée par l'enfant lui-même. Ceci, dans l'optique de juger de sa situation d'indigence, de son niveau par rapport à cette classe, si l'enfant peut continuer en classe supérieur ou reprendre la classe ou encore être ramené en classe inférieur. On observait majoritairement ce système concernant le cas des élèves qui avaient subi assez de trauma ou encore avaient passé plusieurs années sans fréquenter. Selon ce chef d'établissement :

Et certains enfants qui arrivaient à travers le bordereau venant des grandes personnes de l'Etat. Ils mettaient le titre. Les bordereaux des cas de NOSO. Donc, il y a plusieurs personnes : les gens de bonne volonté, les gens de bon cœur à Yaoundé qui ont beaucoup aidé les enfants, qui aident même toujours les enfants là. Donc, ils apportaient les listes et ils donnaient comment les enfants sont arrivés. Et c'était à nous maintenant de confirmer (Ancienne proviseure du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 29 janvier 2024).

C'était par exemple les élites et autorités politico-administratives, des ministres et autres autorités gouvernementaux. Ces autorités pouvaient mobiliser certains ressortissants de leur localité pour leur permettre de poursuivre leurs rêves qui tentaient d'être estompés par la crise socio-politique du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Un peu à côté de ces autorités politico-administratives, on note aussi les listes des élèves envoyés par la sous-Préfecture de Yaoundé VI.

En tant que démembrement du Ministère de l'administration territoriale, la sous-Préfecture recevait les populations déplacées internes du Nord-Ouest et Sud-Ouest qui pour pouvaient se présenter à la sous-Préfecture soient par eux-mêmes ou à travers des associations volontaires qui dressaient une fois la liste desdites populations. Par la suite, la sous-Préfecture pouvait directement elle-même présenter les élèves déplacés à l'administration compétente, à savoir un établissement scolaire de l'arrondissement dudit arrondissement. Selon la sous-préfecture de Yaoundé VI^e :

Ce sont eux qui venaient vers nous. On ne partait pas les chercher. Par des communautés au départ. Ils se renseignent eux-mêmes. Ça va de bouche oreille, Parfois dans les associations. Et pour les diriger dans les établissements, On les enregistre tout simplement en prenant leurs identités, leurs adresses (Secrétaires du sous-Préfet de Yaoundé VI, entretien de juin 2023).

La sous-Préfecture de Yaoundé VI ne se déplaçait pas pour aller chercher les déplacés internes, mais pouvait passer par le biais des associations pour que ces dernières lui apportent des cas des déplacés internes.

De même, la Mairie de Yaoundé VI va essayer de faire le même travail en se déplaçant vers les personnes déplacées internes où ils vivent. C'est ainsi que le personnel des affaires sociales de la Mairie et ses collaborateurs font des descentes sur le terrain pour les fouiller dans des endroits possibles, pour qu'ils les enregistrent. Bien après, ils peuvent bénéficier des éventuels accompagnements. Comme le révèle la Mairie de Yaoundé VI :

Ils se sont serrés avec les personnes. Quand ils arrivaient, ils étaient des orphelins et je les réfèrais au centre social. Lui, à son tour, il les réfèrait dans les Œuvres Sociales Privées (OSP). Il y a les Œuvres Sociales Privées à travers le placement scolaire, le programme filets sociaux (Chef

service des affaires sociales à la mairie de Yaoundé VI, entretien du 25 octobre 2023).

Le centre social de Yaoundé VI quant à lui paraît particulier, bien que des élèves soient toujours envoyés dans les Lycées. Dans ce démembrement institutionnel qui s'occupe des enfants en détresse, et des déplacés internes en particulier, ils font surtout ce qu'on appelle le placement scolaire, en fonction des moyens du Ministère. De ce fait, les élèves déplacés internes reçus de divers horizons sont dirigés dans les établissements scolaires les plus proches, où d'autres bénéficient d'une exonération des frais scolaires surtout, sauf les frais d'examen, et d'autres accompagnements multiformes. Ainsi, selon le centre social de Yaoundé VI, entretien du septembre 2023 : « *J'en ai reçus plusieurs et ils ont reçu de l'aide du Ministère. Ils ont été placés. Parce que nous faisons, nous les plaçons dans les établissements scolaires. On les suit.* ». (Chef bureau d'assistance social, entretien du septembre 2023). Cela signifie que le Minas a quand-même accompagné des élèves déplacés internes qui arrivaient à se présenter dans les centres sociaux si leurs dossiers parvenaient à les atteindre.

À côté de ce placement scolaire, ils font par la suite des suivis afin d'être permanemment en contact avec eux, dans l'optique de connaître parfaitement leurs situations de vie et à l'école. Ainsi, toujours d'après le centre social de Yaoundé VI :

Mais, au niveau des centres sociaux, on les place dans les Lycées et les services d'action sociale qui se trouvent dans ces établissements s'occupent d'eux : de leur évolution à l'école, et ils font le suivi en tout jusqu'au Lycée. Parce qu'ils font des visites à domicile pour voir s'ils sont bien encadrés, où ils sont encadrés, ou bien entretenus par les familles qui s'occupent d'eux. Et si tel n'est pas le cas, ils nous les renvoient au centre social et nous et nous à les placer dans les familles d'accueil (Chef bureau d'assistance social, entretien du septembre 2023).

C'est-à-dire que le centre social tout comme le service de l'action sociale du Lycée ne se contentaient stoïquement pas au simple accueil des élèves déplacés internes « *vulnérables* ». Toutefois, ils pouvaient de même de temps à autres visiter les lieux de résidence de ces élèves, dans l'optique de veiller au bon état de vie de ces élèves déplacés internes indigents.

Tableau 2.1 : Répartition des structures ainsi que les personnes ayant reçu les EDI

REGIONS D'ORIGINE	STRUCTURES ET PERSONNES							
	MINAT	MINAS	ONG	Association	Connaissance	Famille	Moi- même	Total
Centre	0	0	0	0	0	1	0	1
Sud	0	0	0	0	0	3	0	3
Nord	0	0	0	0	0	5	0	5
Nord-Ouest	3	1	1	2	4	297	1	309
Sud-West	1	0	1	0	1	50	0	53
Total	4	1	2	2	5	356	1	371

Source : enquête de terrain (Octobre et novembre 2023)

Le tableau ci-dessus montre les différentes structures qui ont intervenu dans l'accueil des personnes déplacées internes à Yaoundé et des élèves en particulier. Il en ressort que les institutions ont moins reçu les élèves déplacés tel que présente le tableau, avec seulement au totale : quatre (04) élèves pour le MINAT (Sous-Préfecture), deux (02) pour les ONG, deux (02) pour les associations, cinq (05) pour les connaissances, une (1) personne qui s'est débrouillé lui-même, et trois cent cinquante-six (356) pour les familles. Ce qui représente respectivement 1,08%, 0,27%, 0,54%, 1,35%, 0,27% et 95,96%. On peut donc retenir une prédominance des familles dans ce processus d'intégration des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ainsi, nombreux sont les enfants qui ont été reçus par des personnes dites de la famille ou des connaissances.

Sans oublier les députés, les associations, ainsi que certaines communautés musulmanes et chrétiennes. Ainsi, comme le révèle ce chef d'établissement l'entretien du 29 janvier 2024 au collège St Stevens :

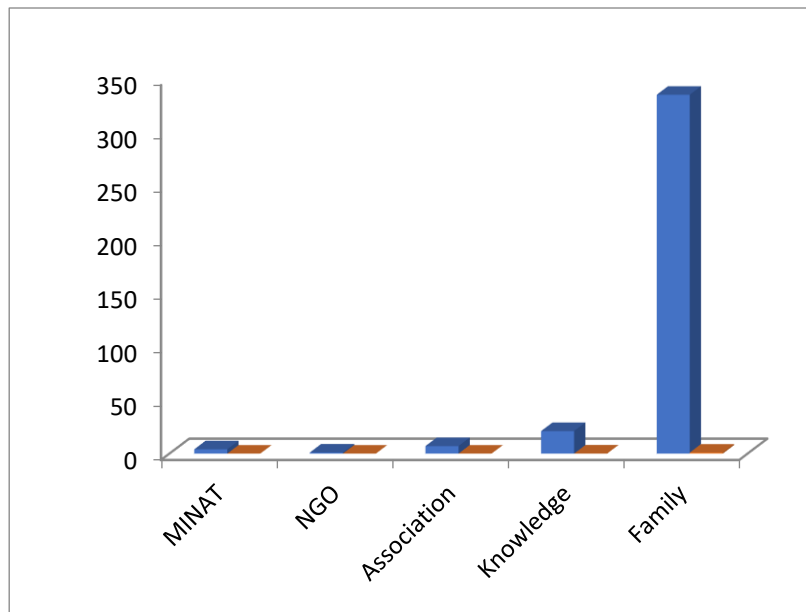
Même Yaoundé VI avait reçu les enfants déplacés internes. Comme les enfants partent pleurer là-bas, et le sous-Préfet a fait une liste pour les aider, ils envoyaient. Mais, les communautés ; par exemple communauté musulmane avait aussi eu les enfants musulmans qui aussi étaient déplacés internes, ils ont apporté la liste. Même la primature a apporté les listes. Donc, c'était presque partout ; les associations, les députés ; disons les honorables et tout (Ancienne proviseure du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 29 janvier 2024).

Ceci montre, d'après l'ancienne proviseure du LBEE, que les listes provenaient de partout, venant des autorités diverses. Notons quand-même que la liste adressée aux chefs d'établissement corroborait avec les lieux de résidence des élèves déplacés internes. Alors, on peut toujours noter qu'il y a plusieurs personnes qui sont venues en aide auprès de ces enfants en détresse, malgré le fait que cela était devenu une sorte de business pour certains. Lorsqu'on pouvait parfois les présenter comme déplacé interne, alors que tel n'était pas le cas. Ceci dans le but de bénéficier de l'exemption des frais scolaires, ou de tout autre avantage par exemple. Mais, cela n'est pas passé inaperçu de la part du chef de l'établissement :

Donc, il y a plusieurs personnes : les gens de bonne volonté, les gens de bon cœur à Yaoundé qui ont beaucoup aidé les enfants, qui aident même toujours les enfants là. Donc, ils apportaient les listes et ils donnaient comment les enfants sont arrivés. Et c'était à nous maintenant de confirmer. Malgré le fait qu'on a vu que certains c'était des enfants qui sont même nés à Yaoundé, qui ont grandi à Yaoundé, qui ne connaissaient même pas Bamenda ou Buea, Limbé, mais qui se sont affichés comme ... Ceux-là, on voit, on les a classés de côté. Mais, la plupart maintenant on commence, on vient en Form I. Ceux qui viennent du Nord-Ouest et Sud-Ouest se lèvent, on prend leurs noms. Après, on vient les prendre, on cherche un jour, un mercredi, on vérifie, on appelle tout ce qu'on avait inscrit, on les passe les petites interviews : - où sont tes parents ? Certains avaient déjà perdu leurs parents, certains disent : « nos parents sont au village, mais, ils nous ont amenés laisser ici (Ancienne proviseure du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 29 janvier 2024).

Voilà pourquoi, pour certains chefs d'établissement dans la ville de Yaoundé, cette approche intégrative scolaire était comme pour eux une sorte de magnanimité accordée à cette catégorie d'élèves. Car considérée comme leur apport personnel du fait qu' « On jouait plutôt les bienfaiteurs pour les insérer » (Proviseur retraité à la DDES entretien d'octobre 2023).

Figure 2.1 : Structures ainsi que les familles ayant dirigé les EDI dans les établissements scolaires d'accueil



Source : Enquête de terrain (Octobre et novembre 2023)

La courbe ci-dessus décrit les structures ayant reçu et dirigé les élèves déplacés internes dans les établissements scolaires d'accueil, plus précisément au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé. De ce qui en ressort, le nombre d'élèves dirigés dans le Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé croît lorsqu'il s'éloigne en fait de la ligne gouvernementale. Ainsi, les chiffres suivants montrent le pourcentage d'élèves dirigé par chaque structure ainsi que les familles : 1,09% pour la Sous-Préfecture, 0,27% pour les ONG, 1,90% pour les associations, 5,71% pour les connaissances, 91,03% pour les familles. On peut donc constater que la primauté familiale est toujours plus pressante tant au niveau de l'accueil qu'au niveau de l'accueil dans les établissements scolaires d'accueil.

Mais, cela ne voudrait pas dire que ces élèves étaient exempts d'un certain nombre de principes éducatifs en ce qui concerne le règlement intérieur de l'établissement, en termes de disciplines, de sanctions, ou de travail en classe, pour parler de réussite scolaire. Car, lorsque ces catégories furent acceptées comme telles, il leur était question de se conformer aux valeurs et aux normes dudit établissement.

Toutefois, le chef de l'établissement leur donnait des mises en garde concernant leurs compétences scolaires selon lesquelles : « *Si tu échoues, on va te renvoyer. Mais, si tu viens avec la têtuesse, on va te renvoyer. En ce temps, on ne va pas te demander si tu es déplacé interne ou non ! on va te renvoyer* » (Entretien du 29 janvier 2024). Les élèves déplacés internes étaient conscients du fait qu'ils avaient quelques particularités dans leurs établissements d'accueil. Les uns, comme découle de l'entretien avec le Proviseur, ne respectaient point les enseignants, et parfois refusaient d'obtempérer aux surveillants. Pour d'autres élèves déplacés internes, ils

étaient conscients de leur situation délicate et travaillaient davantage dans l’optique de surpasser sa situation difficile ainsi que certaines moqueries à son égard. Voilà pourquoi contrairement à la précédente, elle leur faisait aussi comprendre que : « *Mais si vous travaillez bien et vous sortez les premiers dans vos classes, vos camarades vont oublier que vous êtes des NOSO, crise anglophone, ils vont vous respecter* » (Entretien du 29 janvier 2024).

L’acte de ces différentes approches se termine par le dressage de la liste définitive des élèves déplacés internes du Lycée. S’en suit donc la constitution du dossier de chaque élève selon les modalités de prise en charge des cas sociaux, c’est-à-dire des élèves en difficultés d’apprentissage, plus particulièrement des élèves déplacés internes, qui pour la plupart sont des demandes d’exemption des frais scolaires par exemple. C’est après cette étape que l’élève déplacé interne peut bénéficier en outre des aides matériels de son établissement. Comme révèle un personnel du centre des affaires sociales de Yaoundé VI^e :

Lorsqu’ils déposent donc le dossier, nous allons en profondeur, nous allons jusqu’au domicile faire nos enquêtes. Même les enquêtes sociales, on fait les descentes pour voir si effectivement ils sont indigents. Et lorsqu’ils sont indigents, on valide leurs dossiers et ils reçoivent des aides (Chef bureau d’assistance social, entretien de septembre 2023).

Parce que certains anglophones se faisaient déjà passer pour des déplacés internes alors que tel n’était pas le cas.

Tableau 2.2 : Répartition des Elèves Déplacés Internes par classe au LBEE

REGIONS D’ORIGINE	CLASSES							
	Form 1	Form 2	Form 3	Form 4	Form 5	Lower Six	Upp	Total
Centre	0	0	0	0	1	0	0	1
Sud	1	0	1	0	1	0	0	3
Nord	0	0	0		4	0	1	5
Nord-Ouest	24	1	85	21	63	61	57	312
Sud-Ouest	1	0	13	4	17	10	9	54

REGIONS D'ORIGINE	CLASSES							
	Form 1	Form 2	Form 3	Form 4	Form 5	Lower Six	Upp	Total
Total	26	1	99	25	86	71	67	375

Source : Enquête de terrain (Octobre novembre 2023)

Il ressort de ce tableau ci-dessus qu'au terme des enregistrements des élèves retenus au Lycée bilingue d'Etoug-Ebé comme déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, on a par classe : vingt-six (26) élèves déplacés internes en Form1, un (01) en Form2, quatre dix-neuf (99) en Form3, vingt-cinq (25) en Form4, quatre-vingt-six (86) en Form5, soixante-onze (71) en Lower Six et soixante-sept (67) en Upper Six, ce qui donnent au totale trois cent soixante-quinze (375) élèves déplacés internes au cours de l'année scolaire 2023-2024. On peut donc constater que les classes de Form3, Form5 et Lower six regorgent le plus de déplacés internes. Toutefois, ce chiffre ne représente que ceux qui ont pu remplir les questionnaires. Car, le nombre des déplacés internes au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé pour le compte de l'année 2023-2024 par sexe est de 783 (sept cent quatre-vingt-trois), avec 235 (deux cent trente-cinq) garçon et 548 (cinq cent quarante-huit) filles élèves déplacés internes.

Au demeurant, l'action intégrative scolaire des élèves déplacés internes est une activité contingente, émanant de ce fait des stratégies coordonnées d'urgence mises sur par différents acteurs politiques, gouvernementaux et même de la société civile. L'objectif a été d'accompagner les élèves déplacés internes pour leur insertion dans les établissements scolaires adéquats. Ceci, dans la poursuite d'une éducation de qualité afin d'éviter certaines disparités qui pouvaient en découler.

II. Accompagnement des élèves déplacés internes

La logique d'intégration fait recours au terme accompagnement. Cela revient à unir nos savoir-faire dans l'optique de subvenir aux besoins des jeunes en situation de difficulté quelque soient leurs structures scolaires (Belmont et Al, 2006). Belmont, Plaisant et Vérillon évoquent à cet effet l'action des « *auxiliaires de vie scolaire (AVS), chargés de l'aide à l'intégration (...) Développer la situation des enfants en situation de handicap à l'école ordinaire et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes* » (Belmont et Al, 2006 pp. 247-248). Ces accompagnements sont fonction des circonstances auxquelles font relativement face la communauté éducative d'un milieu à un autre. En d'autres termes, ces assistances corroborent le niveau de besoins en fonction des zones. C'est ainsi que la traduction des

engagements de l'ODD4 en efforts nationaux de l'éducation implique l'engagement et la coordination d'un large éventail de partenaires à tous les niveaux. Que ce soit aux niveaux international, régional et même national, de solides partenariats multipartites liés aux engagements 2030 en efforts nationaux de développement de l'éducation (UNESCO, 2017, p.21). De ce fait, il est toujours crucial de mentionner le fait que :

Les ressources nationales demeurant la plus importante source de financement de l'éducation. Il doit donc y avoir un engagement clair de la part des gouvernements de fournir un financement équitable proportionnellement aux priorités éducatives nationales, aux besoins et aux capacités nécessaires pour réaliser progressivement le droit à l'éducation (UNESCO, 2017, p.23).

Ce passage prouve que la recherche du financement de l'éducation à tous les niveaux est la responsabilité du gouvernement en question, en fonction de sa gouvernance éducative, dans l'attente d'une éducation de qualité. Dans tous les cas, ceci avait été déjà inscrit en 2015 dans la Déclaration d'Incheon au point où :

Avec l'adoption de la Déclaration d'Incheon, la communauté éducative s'est fixé un objectif unique pour l'éducation, conforme au cadre général. Le recentrage de l'éducation sur l'inclusion et l'équité-offre chacun les mêmes chances en ne laissant chacun de côté- est le fruit d'un autre enseignement : la nécessité de consacrer les efforts accrus, afin d'atteindre les personnes marginalisées ou en situation de vulnérabilité. Tous, sans distinction de sexe, d'âge de race, de couleur, d'ethnicité, de langue, de religion, d'opinion politique, ou autre, de l'originale nationale ou sociale, de propriété ou de naissance, ainsi que les personnes en situation de handicap, les migrants, les peuples autochtones, et les enfants et les jeunes, en particulier ceux en situation de vulnérabilité et autre devraient avoir accès à une éducation de qualité, inclusive et équitable et des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie (UNESCO, 2015).

Ceci dans la mise sur pied d'un ensemble de principes régissant l'éducation jusqu'à 2030, y compris la vision de ladite éducation. On peut donc comprendre que la nature du rapport d'une action éducative est imputée au gouvernement qui en est évalué sous toutes les dimensions.

Au Cameroun, les élèves déplacés internes ont fait l'objet d'une intégration éducative particulière, impulsée par la gouvernance éducative dudit gouvernement, qui ne sont pas loin de la cible visée par la déclaration d'Inchéon ainsi comme suit :

D'ici 2020, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle (UNESCO, 2015, p.21).

L'accent étant mis sur la vulnérabilité des personnes déplacées du Nord-Ouest et du Sud-Ouest en générale et les élèves déplacés internes en particulier, il est question de montrer comment l'Etat camerounais a su coordonner ses moyens internes et externes dans l'optique d'accompagner ces élèves migrants de la partie anglophone de son pays. Cet accompagnement dans le cadre d'aides aux élèves déplacés internes s'est matérialisé à travers la distribution des manuels et fournitures scolaires, l'approvisionnement des moyens de subsistance et le paiement des frais scolaires aux élèves déplacés internes.

II.1. L'approvisionnement des fournitures et manuels scolaires

Le manuel scolaire est l'ensemble des documents officiels en vigueur dans un pays par le gouvernement et institués au niveau du Ministère tutelle et mis en application dans certains établissements scolaires. Bien au-delà de cette définition, certaines autres définitions peuvent aussi l'être en fonction de la considération faite à cette expression. Ainsi, il peut désigner « *l'ensemble des matériels pédagogiques auxquels l'enseignant et les apprenants ont recours lors du processus enseignement/apprentissage* » (Bilhaj, 2016, p.50). En tant que telle, la définition nous laisse comprendre que le manuel scolaire se limite juste aux imprimés, ou encore à tout ce qui est comme publication. Mais, un peu de manière globale, Bilhaj (2016) va définir le manuel scolaire comme « *tout ce qu'on peut tenir dans la main pour s'en servir dans le processus éducatif* » (p.49). Ceci dit, tout ce qui est comme imprimé et qui facilite la transmission de la connaissance entre l'enseignant et l'enseigné. Dans un contexte marqué par l'enseignement de la langue française en Lybie, l'auteur mentionne trois types de manuels scolaires pour l'apprentissage du français en Lybie à savoir : « *Les manuels de FLM (ou Français Langue Maternelle), ... les manuels de FLS (Français Langue Secondaire), ... les manuels de français langue étrangère* », ce qui nous permet d'ajouter de même les manuels de *Mathématiques, les manuels, les manuels de physique et de chimie* » (Bilhaj, 2016, p.49). Quant aux fournitures scolaires, elles comprennent tous les matériels scolaires utilisables par l'élève

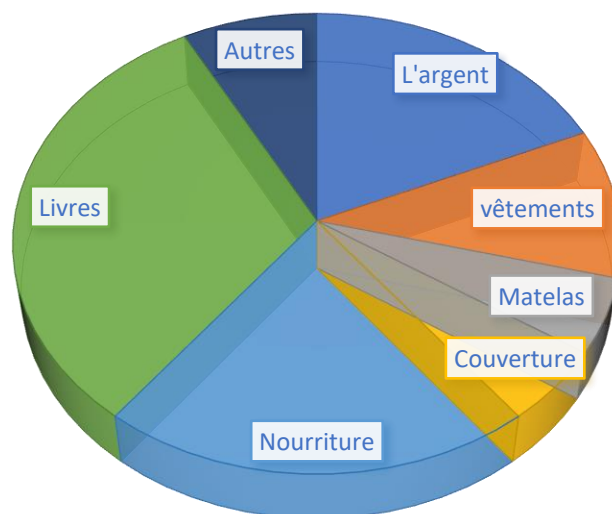
ou l'enseignant dans le processus de transmission des connaissances en dehors du manuel scolaire comme les livres. Il peut s'agir des stylos, des gommes, des cahiers et autres.

II.1.1. Les institutions étatiques

En effet, plusieurs institutions ont fait l'objet de générosité face aux élèves déplacés internes. Ces actes de générosité considérés comme des accompagnements envers les élèves déplacés internes se sont matérialisés tout d'abord sous la distribution des manuels et des fournitures scolaires. Ces distributions sont rendues perceptibles à travers les témoignages des différents informateurs rencontrés lors de nos différentes interviews et sous les traces des différents questionnaires administrés aux élèves déplacés internes. Ce qui nous a permis de ressortir une gamme d'institutions ayant porté assistance à cette catégorie d'élève.

Nous pouvons évoquer en premier lieu les institutions nationales comme la sous-préfecture qui a distribué les livres, de même que la Mairie. La Mairie de Yaoundé VI a eu l'occasion d'avoir l'appui de l'un de ses députés qui a partagé quelques manuels scolaires ainsi que des cahiers, grâce à l'action conjointe des associations dont la Mairie ne cesse de louer ses activités dans le processus d'intégration des personnes déplacées internes et des élèves en particulier. Notamment en ce qui concerne la mobilisation et l'enregistrement de ces derniers. Ces associations, à un moment donné, ont tout de même contribué non seulement pour la mobilisation et l'enregistrement des personnes et des élèves, mais aussi en leur octroyant quelques nécessaires pour leur processus scolaire.

Figure 2.2 : Aides de la Mairie octroyés aux élèves déplacés internes



Source : Enquête de terrain (Octobre novembre 2023)

En observant la figure 2, on constate que la Mairie avait mis l'emphase sur des documents, plus précisément les manuels scolaires, qu'on va appeler des livres. De ce qui en ressort, les aides les plus avancés à l'endroit des élèves déplacés internes ont été les livres (3,6%), la nourriture (2,17%) et l'argent (1,90%).

Bien que faisant partie d'une autre composante dont on ne saurait poser des ambiguïtés, l'action des associations s'est fait ressentir non seulement au niveau de la Mairie, mais aussi au niveau de la Sous-Préfecture. Elles ont servi de courroie entre les personnes déplacées internes et l'institution sous-Préfectorale comme l'unique bras séculier pour la mobilisation et l'enregistrement de ces « *personnes vulnérables* ». Ainsi, l'action des associations a été importante au niveau de la recherche des cas des déplacés internes, que ce soit en rapport aux témoignages de la Sous-Préfecture ou pour la Mairie de Yaoundé VI. Pour la Mairie de Yaoundé VI :

Le député s'est joint à nous pour envoyer ça (les manuels et les fournitures scolaires) dans les établissements. Je crois j'ai assisté à ça c'était à l'époque, c'était au Cétic de Méwoulou. Donc, pour ça, c'est des associations, lesquelles associations on les appelle parfois les OPH (Organisation pour les Personnes Handicapées), les OSC (Organisation de la Société Civile), qui viennent lancer, et ça encadré par la Mairie (Chef service des affaires sociales à la mairie de Yaoundé VI, entretien du 25 octobre 2023).

On peut donc comprendre une triade avec au confluent les associations, qui ne cessent de briller par ses contributions au processus d'intégration des personnes déplacées en générale et aux élèves déplacés internes en particulier.

Signalons aussi l'approvisionnement du Ministère des Affaires Sociales qui passe par ses unités opérationnelles comme le centre des affaires sociales de Yaoundé VI pour s'acheminer dans les lycées. Presque chaque année, le ministère des affaires sociales envoie quelques matériels didactiques pour accompagner le processus scolaire des élèves en difficultés d'apprentissage. Il s'agit des manuels scolaires destinés à faciliter l'apprentissage des différentes matières scolaires, tout en facilitant le travail personnel de l'élève et à s'exercer quant aux devoirs désignés par l'enseignant pour le prochain cours.

De prime à bord, le stock est reçu par le centre des affaires sociales comme le précise ces propos recueillis au centre social de Yaoundé VI :

Dans les établissements scolaires par exemple, le Ministère (des Affaires Sociales) envoie les fonds pour ces enfants, soit pour payer les fournitures scolaires ... Mais, sinon, le Ministère des Affaires Sociales envoie des moyens au niveau du service d'action sociale du Lycée pour s'occuper de ces enfants ; ... parce que beaucoup n'ont pas de fournitures scolaires et c'est avec cet argent qu'on résout ces genres de problèmes, même au niveau des établissements, au niveau des Lycées (Chef bureau d'assistance social, entretien du septembre 2023).

Ensuite le service d'action sociale des Lycées le reçoit pour en distribuer aux élèves en détresse concernés, c'est-à-dire les « cas sociaux », comme le montre quelques mots prononcés par les élèves déplacés, entre autres :

- Pour cette élève de Form5 Science 3 : « *ils m'ont donné les livres* » (Ezillia, entretien du 9 janvier 2024)
- pour l'autre élève de Form5 Science 1 « *L'année passée, lorsque je me suis présenté comme candidat, ils m'ont donné un livre* » (Precious, entretien du 9 janvier 2024).

Ce qui témoigne clairement l'apport direct du Minas en termes de manuels scolaires. On peut donc comprendre un circuit d'aide octroyée aux élèves à besoins spécifiques dans les Lycées dont le but est de les satisfaire en termes de fournitures et de manuels scolaires pour juguler à certains de leurs besoins en matériels scolaires.

A côté du Minas, en tant qu'institution directement concernée, on note par la suite le MINESEC. Elle est l'institution chargée de l'instruction de toutes les catégories d'enfants, allant des élèves ordinaires, particuliers aux élèves présentant des difficultés d'apprentissage ou vulnérables, comme les élèves déplacés internes. Ici, l'Etat camerounais en a agi en termes d'éducation d'urgence. Le MINESEC coordonne de même tout une panoplie d'acteurs pouvant intervenir dans le processus d'intégration des couches d'élèves vulnérables, à savoir les déplacés internes, pour le contexte. Toutefois, l'Etat ne reste pas les bras croisés face une telle situation.

Tableau 2.3 : Répartition des assistances du Lycée-Gouvernement

	Rien	Révisions par des enseignants	Je l'ai fait moi-même	Le chef de classe m'a aidé avec les cours	Construction des salles de classe	Autres	Total
Centre	1	0	0	0	0	0	1
Sud	0	2	1	0	0	0	3
Nord	1	1	2	0	1	0	5
Nord- Ouest	36	80	108	56	19	4	303
Sud-Ouest	8	9	13	8	9	1	48
Total	46	92	124	64	29	5	360

Source : Enquête de terrain, Octobre et novembre 2023

L'observation de ce tableau ci-dessus montre que :

- 34% se sont débrouillés eux-mêmes pour s'en sortir à l'école,
- 25% sont suivis par les enseignants,
- 17% sont aidés par les chefs de classe. Ce qui témoigne d'un certain phénomène interactionniste entre les élèves déplacés internes et leurs pairs ordinaires.

On retient donc que la majorité d'apport en ce qui concerne le Lycée n'est rien d'autre qu'une émanation des élèves et des enseignants. Toutefois, quelques élèves témoignent avoir reçu quelques aides de cette institution. On peut noter par exemple quelques élèves suivants :

- ❖ pour celle de Form5 Science 3 : « rien », « Ton pension nor, c'est différent avec les autres » (Ezillia, entretien du 9 janvier 2024).
- ❖ Pour une autre, elle évoquait les « livres » que le Lycée lui avait octroyés. (Entretien du 9 janvier 2024).

De ce fait, le gouvernement camerounais à travers les Ministères tutelles impliqués, se sont relativement engagés dans ce processus d'intégration des élèves déplacés internes. Mais, le niveau secondaire sera un peu différent des autres niveaux d'éducation en ce qui concerne son degré d'intervention en faveur des élèves déplacés internes. Dans cette institution éducative qui reçoit les élèves déplacés internes depuis le début de la crise socio-politique du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les élèves déplacés internes y sont reçus en masse. Ce qui vaut un approvisionnement desdits élèves en outils nécessaires pour leur scolarisation, comme le

précise le Proviseur du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, le 29 janvier 2024 selon lequel : « *Et même le Ministère des Enseignements Secondaire avait donné les livres aux enfants, ils ont donné de choses avant que je n'arrive* » (Ancienne proviseure, Entretien du 29 janvier 2024). Ce qui montre l'une des participations dans les Lycées du Ministère tutelle à travers des actions favorables à la situation d'apprentissage des élèves en détresse.

En outre, le Ministère des Enseignements Secondaire ne va pas s'arrêter là, mais ira jusqu'à visiter les établissements où sont accueillis les élèves déplacés internes, dans l'optique de recueillir les différents défis auxquels étaient confrontés ces élèves sortant des régions anglophones touchés par la crise. Ce qui lui permettait de pourvoir ses moyens en faveur de ces élèves à l'image de la demande relevée auprès des chefs des établissements, ainsi comme le montre ce chef d'établissement à St Stevens :

Donc, on peut dire que le Ministère avait une approche favorable. Et aussi, quand même le Ministre passait dans les établissements, parce qu'elle est arrivée dans le Lycée j'avais juste à trois mois. Elle est arrivée là-bas le 07 avril 2021. Après avoir regardé l'établissement, elle m'a demandé s'il y avait des problèmes spécifiques et j'ai dit qu'il y avait telle chose. Elle a dit qu'elle va nous aider. Et ils ont encore envoyé les Professeurs. On a affecté beaucoup de Professeurs qu'on avait scindés pour qu'il n'y ait pas un manque de Professeurs ... En quittant Etoug-Ebé, il y avait plus de 450 (Quatre Cent Cinquante) Professeurs au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, plus de 26 (Vingt-six) censeurs, plus de 22 (Vingt-deux) surveillants généraux. Donc, Etoug-Ebé était fini en ce qui concerne les personnels (Ancienne proviseure du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 29 janvier 2024).

Toutefois, le gouvernement sera boosté par des partenaires des secteurs privés, même de la société civile.

II.1.2. Les institutions non-Gouvernementales

Malgré ces divers accompagnements du Ministère des Enseignements Secondaires, une kyrielle d'ONG ne vont pas faire l'économie de leurs actions humanitaires. Ces organisations vont subvenir à certains besoins des élèves déplacés internes, plus précisément au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé. Il s'agit dans un premier temps de souligner l'action participative de Rotary Club.

Le partenaire a d'abord fait une descente sur le terrain, c'est-à-dire au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, dans l'optique de se concerter avec le chef dudit établissement. La raison de la descente était de connaître au préalable les besoins des élèves de cet établissement, afin d'intervenir de manière satisfaisante. C'est après cette phase d'échange que l'ONG Rotary Club est descendue à la suite pour concrétiser ses promesses. Cette prochaine descente de distribution était caractérisée par la distribution des manuels et des fournitures scolaires dont ils ont mobilisés à l'endroit des élèves déplacés internes. Ce qui a été souligné par le chef de l'établissement, comme suit :

The Rotary Club est venu avec les livres, les cahiers, les bics, ... toutes ces petites choses que les enfants utilisent. La Rotary Club est venue, j'ai entretenu avec eux, je les ai passé la liste. Ils sont allés préparer les choses. Et il y avait une journée où ils sont venus, on a partagé les choses aux enfants. (Ancienne proviseure du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 29 janvier 2021).

Elle a été rationnelle cette ONG, en interrogeant au préalable un état des besoins des élèves, pour éviter de faire une mauvaise subvention.

Sans oublier Santa Lucia qui a de même contribué dans la distribution des fournitures scolaires aux élèves déplacés internes. D'après le chef de l'établissement : « *santa lucia a donné les choses aux déplacés internes ... les cahiers* » (Ancienne proviseure, entretien du 29 janvier 2024). Ce qui témoigne clairement certains apports des ONG dans ce processus d'intégration des élèves déplacés internes, plus précisément dans l'approvisionnement des fournitures et des manuels scolaires. Ceci dans l'optique de participer d'une manière ou d'une autre à la réussite scolaire, à travers certains besoins scolaires stratégiques.

On parlera aussi de tromer centers, une ONG qui a permis à un certain nombre d'élèves déplacés internes de trouver un toit ... C'est l'une des structures qui a beaucoup contribué dans le processus d'intégration des élèves déplacés internes, plus particulièrement ceux du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé et ses actions ont été plurielles. Signalons de prime à bord la distribution des manuels et des fournitures scolaires aux élèves en détresse dudit Lycée. Cette ONG a fait dons d'un certain nombre de livres et des matériels scolaires à ces élèves pour booster la situation des « *élèves vulnérables* ». Pour cette ONG, différent des autres qui sont passés directement par le Lycée, celle-ci a assisté les élèves déplacés internes à travers le centre des affaires sociales de Yaoundé VI. Ses aides ont alors atteint les plus indigents dans les services

des affaires sociales des différents Lycées. Concrètement, selon le centre des affaires sociales de Yaoundé VI : « *Ils remettent aussi les fournitures scolaires, le manuel scolaire, les sacs, les cahiers, les livres et autres. Donc, le Tromer Center's nous a vraiment aidés depuis l'arrivée de cette crise* » (Chef bureau d'assistance social, entretien du septembre 2023). Sont-ce quelques actions de Tromer Center's, mais la partie est loin d'être terminée pour Tromer Center's.

Ainsi, Bilhaj (2016) affirme que : « *Le manuel scolaire reste encore le support à l'apprentissage le plus répandu et sans doute le plus efficace* ». C'est un document qui suit un programme scolaire en vigueur permettant ainsi un support de référence pour transmettre les cours entre l'enseignant et ses élèves, mais aussi pour l'évaluation de ces derniers. En outre, dans un contexte marqué par l'approche par les compétences, l'élève pourra plus accentuer l'exploitation de ces manuels scolaires en effectuant ses travaux personnels pendant les heures libres à l'école, pendant le week-end à domicile, dans l'optique d'espérer se faire éclairer auprès de l'enseignant sur ce qu'il n'a pas pu intégralement cerner lors de ses travaux personnels. A côté de des travaux personnels de l'élève, notons par ailleurs les travaux à faire à la maison, recommandés par l'enseignant pour la bonne compréhension du cours précédent.

En outre, Bilhaj (2016) mentionne quelques utilités des manuels scolaires allant de l'enseignant à l'élève.

Du côté de l'enseignant, Bilhaj note :

- d'une part, le manuel facilite pour l'enseignant, la tâche de préparation de l'enseignement et la gestion des cours. L'enseignant peut gagner du temps dans la phase de préparation du cours en se fondant sur le programme établi et proposé par le manuel scolaire (le livre de l'élève) et expliqué en détail dans le livre de l'enseignant,
- Le manuel assure une cohérence et une cohérente logique et progressive des savoirs et savoir-faire à aborder en classe ...,
- Le manuel est considéré également comme un médiateur entre l'enseignant et l'élève : étant donné que tous les apprenants sont censés avoir le même manuel, cela peut faciliter l'interaction entre les apprenants et l'enseignant, mais aussi entre les apprenants eux-mêmes qui travailleront sur le même exercice et les mêmes activités,

- Le manuel est une source linguistique et pédagogique : en se référant au livre du professeur et celui de l'élève, l'enseignant peut avoir toutes les informations linguistiques et culturelles, ainsi que les pistes pédagogiques dont il a besoin pour gérer son cours.

Ceci mentionne le fait que le manuel scolaire est un document qui est suivi entre l'enseignant et l'enseigné de manière consécutive dans le but de diffuser une connaissance précise dans un processus éducatif.

Du côté de l'élève, Bilhaj (2016) note le fait que :

- Le manuel permet la transmission des connaissances : il peut faciliter pour l'apprenant, la tâche d'acquisition des connaissances linguistiques et culturelles,
- Le manuel aide l'apprenant à savoir ce qu'il apprend et ce qu'il va apprendre par la suite. Il aide aussi à être autonome dans la mesure où l'apprenant peut préparer et réviser ses leçons et faire des exercices avec ses collègues en classe ou tout seul à la maison,
- Etant donné que le rôle du manuel est de fixer, d'organiser et de structurer les connaissances, les savoirs et les savoir-faire, le manuel constitue un support documentaire écrit indispensable pour chacun des apprenants. Il aide à travailler à travailler individuellement ou collectivement sur des schémas, exercices, textes, etc.,
- Le manuel est l'ami fidèle de l'apprenant : en ayant recours au manuel, l'apprenant peut revenir sur le contenu du cours pour le réviser ou ce qu'il n'a pas retenu lors du cours, ou même pour l'apprendre s'il était absent. De ce fait, nous pouvons dire que le manuel constitue une bande de données, un recueil de savoirs et des connaissances essentielles dont l'apprenant a besoin à chaque étape,
- Le manuel aide l'apprenant développer ses compétences : le manuel constitue une source principale et pratique que l'apprenant peut consulter tout le temps, sans hésitation pour réviser ses cours, faire ses exercices et ses activités,
- Le manuel est un véhicule de culture et de littérature : dans le cas de l'apprentissage d'une langue étrangère, l'apprenant a toujours besoin de connaître la culture et la littérature mais également les codes et les rituels.

On comprend alors que le manuel scolaire permet à l'élève de travailler aisément par rapport à une leçon donnée, mais aussi de connaître les manières de faire d'une société donnée.

Quant aux fournitures scolaires, ils ont permis aux élèves de noter l'essentiel du cours dispensé par l'enseignant, afin de pouvoir réviser clairement la leçon, de capitaliser ce que l'enseignant explique, de résoudre certains exercices personnels et ceux recommandés par l'enseignant ... et par là acquérir les compétences requises dans une classe donnée à la fin de la leçon.

Malgré le manuel et les fournitures scolaires octroyés aux élèves déplacés internes, il est quand même important de noter le fait que d'autres composantes entrent aussi dans les besoins des élèves en générale et ceux des élèves déplacés en particulier. Ce qui complète les fournitures et les manuels scolaires directement perceptibles dans ces besoins. Il s'agira ici d'un éventail d'éléments qui peuvent être vitaux ou donner sens dans un processus scolaire d'un élève, en particulier les élèves déplacés internes comme les moyens de subsistance.

II.2. L'approvisionnement des moyens de subsistance

Tout comme les fournitures et les manuels scolaires, les moyens de subsistance ont tout de même fait l'objet des interventions de beaucoup d'institutions, à la fois gouvernementales et des ONG. A l'entame du déroulement de cette rubrique, signalons que la cible dont il est question dans ce document a fait l'objet de plusieurs conférences depuis la mise sur pied de l'« *agenda global pour l'éducation* » de 1980, en passant par la déclaration de Jomtien (1990) et celle de Dakar (2000), à savoir les personnes vulnérables en générale et les enfants en particulier, (Hamer et Al, 2010).

Dans la déclaration sur l'éducation pour tous et cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux (1990), il est question entre autres de faire une « *expansion des activités de protection et d'éveil de la petite enfance, y compris les interventions au niveau de la famille ou de la communauté, particulièrement en faveur des enfants pauvres, défavorisés et handicapés* » afin de « *promouvoir l'équité* », mais aussi une « *éducation de qualité* » (p.07), qui n'est pas loin de l'un des cibles dont traite la déclaration d'Incheon pour l'Education 2030, à savoir la « *cible 4.5* », sur les personnes en difficultés d'apprentissage, mais aussi l'égalité, où il sera question :

D'ici 2030 d'éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle (UNESCO, 2015, p.21).

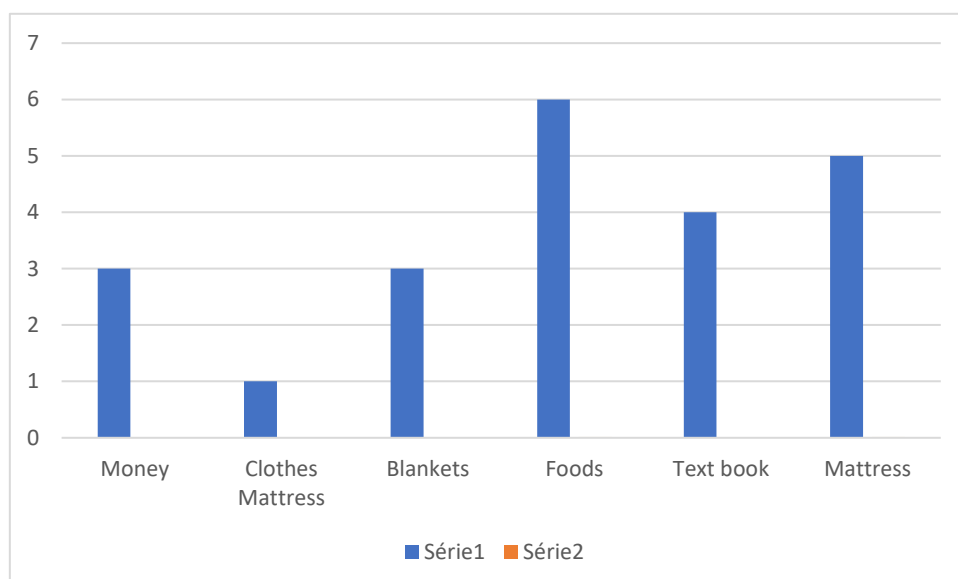
Ceci laisse comprendre que ces couches de la population sont destinées à un traitement particulier vis-à-vis de leurs besoins éducatifs sous toutes ses formes, dans le but de faciliter leur processus scolaire tout au long de leur parcours scolaire. De ce fait, elles deviennent comme une priorité en termes d'accompagnement. Toutefois, on peut quand-même noter que la notion d'aide de manière concrète avait été déjà mentionnée pendant la conférence de Jomtien (1990), en ce sens que : « *L'apprentissage ne peut être conçu isolément. C'est pourquoi la société à tous les apprenants l'alimentation, les soins de santé et, d'une manière générale, le soutien affectif dont ils ont besoin pour participer activement à leur propre éducation et en tirer profit* ».

De manière contextuelle, cette amélioration des conditions de vie scolaire des élèves s'est illustrée à travers la distribution de certains moyens de subsistance aux élèves déplacés internes par certains partenaires, sous la coordination gouvernementale, bien qu'il revienne à ce dernier, au premier rang, la satisfaction de toutes les cibles pour l'Education 2030.

II.2.1. Les structures gouvernementales

En tant qu'Etat régalien, le gouvernement camerounais n'a pas manqué de prouver son rôle protecteur envers ses compatriotes. Ceci s'est matérialisé à travers l'approvisionnement des personnes en difficultés telles que les personnes déplacées internes, en quête des moyens de survie. Le gouvernement en a intervenu sous une autre forme, cette fois nutritionnelle. Ceci s'est rendu possible au niveau des unités opérationnelles des différentes structures gouvernementales. Ainsi, la Sous-Préfecture de Yaoundé VI a été une unité dont les élèves déplacés en ont reçu des assistances majoritaires allant dans ce sens.

Figure 2.3 : Répartition des aides de la Sous-Préfecture de Yaoundé VI



Source : Enquête de terrain (Octobre et novembre 2023)

On observe que la majorité des aides de la Sous-Préfecture allant à l'endroit des élèves déplacés internes est concentrée autour de la nourriture (1,65%), suivi des matelas (1,38%) et des livres (1,10%). On constate que le gouvernement à travers certaines institutions a intervenu en termes de nutrition en faveur des personnes déplacées internes en générale, et des élèves déplacés internes en particuliers.

II.2.2. Les Organisations Non-Gouvernementales

L'accompagnement des élèves déplacés internes de la part des institutions Non-Gouvernementales ne s'est pas juste fait ressentir au niveau des manuels et fournitures scolaires, mais aussi en pourvoyant des nourritures et des matériels d'entretien.

Il s'agit en fait du groupe Kadji, qui a n'a pas fait l'économie de ses interventions à l'endroit des élèves en détresse, plus précisément au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé. Ici, le groupe Kadji a marqué sa présence en faveur des élèves déplacés internes en contribuant à plusieurs besoins de ces élèves vulnérables. Comme matériels de subsistance, le groupe Kadji a fourni, sous la demande de l'ancien Proviseur, de la nourriture, les matériels de toilettes et les serviettes intimes aux filles, et de l'argent, etc. Signalons qu'il n'y avait pas seulement les élèves déplacés internes qui avaient reçu de l'aide ce jour, mais aussi d'autres personnes du quartier. Ainsi, plus d'une centaine d'élèves déplacés internes ont été assistés ce week-end en quantité suffisante et chacun pouvait rentrer sous une grande satisfaction. Comme le rapporte le chef de cet établissement :

Donc, les Kadji Partners sont repartis, après, ils sont venus, on a organisé un grand jour, c'était un samedi, il y avait plus de 800 (Huit cent) élèves à qui on a donné les choses. On a donné l'huile, le savon, les garnitures (aux filles). On a même donné les petites enveloppes à certains. Ils ont donné la farine. Ils avaient donné les choses (...) Il y avait les gens du quartier : après avoir donné les gens du quartier se sont alignés. Ils ont continué à donner. Ils ont donné à certains enfants même les matelas. Donc, Kadji avait dépensé plus d'un 1000.000 (million) sur les enfants déplacés du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé. Et certains déplacés internes qui n'étaient même pas des élèves se sont présentés. Donc, c'est pour dire qu'il y avait beaucoup de personnes qui ont vu les besoins de ces enfants-là,

comme ils avaient à Bamenda (Ancienne proviseure du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 29 janvier 2024).

L'apport de ce groupe était tellement important que cela a pu recouvrir les autres personnes au-delà de la cible. Cet apport tient aussi compte de tous les sexes en fonction de certains besoins spécifiques relatifs. Malgré cette peine, Kadji Group et Rotary Club vont au total intervenir en plusieurs étapes. A côté de ce témoignage, on peut aussi noter qu' :

En 2021, en effet, Rotary Club et Kadji sont venus deux fois hein ! Et pour vous dire, si Kadji avait dépensé petit, c'était plus de vingt millions de Francs (20.000.000). Il y avait les sacs de riz, le chocolat, l'huile raffinée, le biscuit, les sacs de farine. Ils ont donné tellement de choses aux enfants (Ancienne proviseure du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 29 janvier 2024).

Telles étaient les aides apportées auprès des élèves déplacés internes menées par le groupe Kadji dans l'optique de contribuer à l'équité entre les élèves déplacés internes et leurs pairs, moins vulnérables qu'eux.

Sans oublier la contribution de Santa Lucia en faveur des élèves déplacés internes. Cette structure privée nationale va fournir aux élèves vulnérables du Nord-Ouest et du Sud-Ouest des matériels de subsistance à la fois nutritives et vestimentaires. Ce qui n'a pas fait l'économie des mots pour le chef de cet établissement de témoigner face à cet acte de générosité. Selon le proviseur du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé au collège St Stevens : « *Il y a aussi Santa Lucia. Santa Lucia. Santa Lucia a donné les choses aux déplacés internes : les seaux de chocolat, les savons, ... aux enfants, les T-shirts pour que les enfants restent propres* » (Ancienne proviseure du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 29 janvier 2024). Ce témoignage laisse comprendre un minimum d'effort fourni par cette structure privée étatique pour l'accompagnement des élèves déplacés internes.

En outre, nous pouvons aussi mentionner la présence de Tromer Centers qui a apporté son soutien à travers le centre des affaires sociales de Yaoundé VI. Ce centre privé d'accompagnement des enfants en détresse n'a pas manqué de contribuer d'une autre manière, malgré ses assistances qu'il accorde gratuitement aux enfants migrants vulnérables. Cette ONG a octroyé son aide en faveur des élèves déplacés internes du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé. Ces aides étaient des nourritures, de l'argent, comme le révèle cette interview :

Nous avons beaucoup plus le Tromer centers qui est au niveau de Biyem-Assi, non loin du Lycée de Biyem-Assi, qui nous aide vraiment. Et en dehors de ce que le gouvernement donne, le Tromer centers nous demande parfois les personnes déplacées internes qui sont indigentes. Et beaucoup ont reçu de l'aide à ce niveau. Il y a ceux qui ont reçu ... ça dépend du degré de vulnérabilité comme je vous le disais. Les gens ont reçu 50.000, 100.000, 80.000, et nous avons eu les feedbacks, puisque lorsqu'ils remettent, ils nous font signe. Nous sommes au courant (Chef bureau d'assistance social, entretien de septembre 2023).

Ce qu'on peut aussi retenir est que ces enfants auprès de qui Tromers Center's vient en aide, elle ignore leur effectif, malgré le faible taux retenu, mais elle aide juste ceux à qui elle peut porter secours, selon ses moyens. Car, selon le centre des affaires sociales de Yaoundé VI :

Ce n'est pas facile hein ! C'est difficile. C'est difficile de déterminer. Mais, je sais que nous avons aidé beaucoup. On ne peut pas aider tout le monde. Nous avons aidé beaucoup, beaucoup ont été aidés par Tromer Centers. Vous comprenez ? Et je vous ai dit qu'il y a des gens qui ont eu 100.000, 60.000, 70.000, 50.000 ; ça dépendait par exemple de la gravité du niveau de tout un chacun. Du degré d'indigence. Donc, il y a eu des gens qui ont eu 100.000, les gens qui ont eu 70.000, les gens qui ont eu 50.000. Beaucoup ont été aidés par le centre social et d'autres par Tromer Centers. Tromer Centers en a aidés pendant 02 ans. Et je crois qu'ils prenaient vingt (20) familles. Je crois c'était par an ou en six mois. Donc, cette association nous a vraiment aidés (Chef bureau d'assistance social, entretien du septembre 2023).

Ainsi a intervenu Tromer center's aux côtés des élèves déplacés internes. OÙ nul doute selon les propos susmentionnés qu'il en a assez contribué sur le processus d'intégration des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Tableau 2.4 : Répartition des différentes aides des ONG

	Nourriture	Conseils	Argent	Matelas	Couvertures	Vêtements	Rien	Autres	Total
Centre	0	0	0	0	0	0	1	0	1

Sud	0	1	0	0	0	1	1	0	3
Nord	0	0	0	0	0	0	5	0	5
Nord-Ouest	4	13	2	2	3	16	262	1	303
Sud-West	2	2	2	2	0	4	43	0	53
Total	6	16	4	4	3	21	312	1	365

Source : Enquête de terrain, Octobre et novembre

A l'observation de ce tableau,

- 21 élèves déplacés internes ont reçu les vêtements des ONG,
- 16 élèves déplacés internes ont reçu les conseils,
- 06 élèves déplacés internes ont reçu la nourriture,
- tandis que 04 élèves déplacés internes ont reçu de l'argent.

On constate que nombreuses de leurs aides étaient focalisées sur les vêtements, puis les conseils, suivi de la nourriture et enfin l'argent. Ce qu'il faut comprendre d'emblée à ce niveau est que les institutions internationales comme UNESCO, UNICEF, PLAN INTERNATIONAL ... ont intervenu dans les zones directement touchés par la crise et qui n'est pas loin de ce qu'elles devaient faire (UNESCO, 2014). Cela s'est matérialisé par la formation des enseignants et l'accompagnement multiforme des élèves en détresse, même au-delà des régions directement touchées par la crise. Comme le souligne ce personnel de l'UNICEF-Cameroun :

Bon. Déjà, pour la crise, de la région du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, UNICEF est le lead dans le secteur de l'éducation ; donc nous assurons la coordination de la réponse aux personnes impliquées dans la région du ... Nord-Ouest Sud-Ouest, à travers le Cluster éducation qui est animé par UNICEF et PLAN INTERNATIONAL au niveau du terrain. Donc c'est une plateforme qui réunit déjà tous les acteurs humanitaires qui interviennent dans le domaine de l'éducation. Et là eur nous avons eur deux types eur, si je peux le dire d'enfants, affectés par eur la crise. Nous avons les déplacés internes et les communautés d'accueil. Donc, il y a eu eur des déplacés internes qui sont dans les deux régions même du Nord-Ouest Sud-Ouest et dans les régions du Littoral, de l'Ouest, et même dans l'Adamaoua. Donc, pour ceux-là, ceux qui sont dans une zone où les écoles sont encore fonctionnelles, nous avons appuyé ces enfants à travers la

distribution des matériels scolaires, le renforcement des capacités des enseignants, la formation des enseignants en appui psycho-social, sur la didactique des disciplines. Nous avons également appuyé les familles les plus vulnérables à travers le cash transfert, et là maintenant nous sommes aussi en train d'apporter un appui en termes de ... d'infrastructures scolaires c'est-à-dire la construction des salles des classes, des points d'eaux, et des... des latrines, pour renforcer les capacités d'accueil des établissements qui ... reçoivent les enfants déplacés. Maintenant pour les enfants qui sont dans des zones d'insécurité, où les écoles ne sont pas fonctionnelles, là nous avons développé le programme d'éducation par la Radio. Et là, nous travaillons en collaboration avec des organisations nationales non-gouvernementales, des ONG, pour la mise en œuvre de ces interventions. Voilà en tout ce que nous avons dans le cas de l'offre d'éducation formelle ; nous avons la construction des infrastructures scolaires, la distribution des matériels, la formation des enseignants, et la coordination au nom de tous les partenaires. Et pour l'éducation non-formelle, nous avons le programme d'éducation par la radio (Spécialiste de l'éducation à UNICEF-Cameroun, entretien du 26 septembre 2023).

C'est-à-dire que le Cluster des ONG, avec pour lead UNICEF-CAMEROUN, a intervenu dans plusieurs rubriques en ce qui concerne le processus d'intégration des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun. Toutefois, il est intéressant de préciser qu'il y a des points qui ont nécessité des restrictions quant à sa concrétisation stratégique, comme le « Cash Transfert ». Ce point avait été réalisé en dehors de la zone directement touchée par la crise seulement dans l'Ouest et le Littoral. Comme le précise ce personnel de l'UNICEF-Cameroun : « *C'est dans les régions de ... de l'Ouest, le Littoral, ... je pense oui. Ça c'est pour ce qui concerne la réponse de la crise du Nord-Ouest et Sud-Ouest.* » (Spécialiste de l'éducation à UNICEF-Cameroun, entretien du 26 septembre 2023). Ce qui veut dire que les régions ont été choisies en fonction d'un critère particulier par rapport aux incidences provoquées par la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun.

Toutefois, notons que tous ces matériels de subsistance ne sont pas anodins. Les moyens de subsistance jouent un rôle crucial en ce qui concerne la situation de vie des personnes vulnérables tels que les migrants en particulier, à savoir les personnes déplacées internes, les personnes rapatriées, de même que les réfugiés. De manière concrète, notons que ces matériels de subsistance comportent quelques utilités à savoir :

- Rendent la personne en détresse autonome : avec de l'argent reçu d'un partenaire, l'individu peut être à mesure de se lancer dans un petit métier qui pourrait à la longue le rendre indépendant et l'éloigner du stress,
- Moins vulnérable : Etant indépendante d'une quelconque personne que ce soit, son influence vis-à-vis de soi est moins observable, et surtout négativement. Car, pour un jeune garçon qui s'est réellement suffi du nécessaire qu'il possède, la mauvaise compagnie a moins de chance à l'entraîner dans les actes de délinquance. Ou encore, une jeune fille qui se trouve aussi dans une situation similaire n'aura rien de négatif à envier, ou de se laisser entraîner par certaines camarades malveillantes,
- Evitent moins de frustration : en effet, le fait de ne pas faire ce que son semblable pratique met en mal l'incapable, au point où ce dernier pense que la situation telle que vécue par son « *supérieur* » n'est rien d'autre que le reflet d'une vie « *normale* », et se sentira « *inférieur* ». Ainsi, ne pas manger à la pause par exemple semble désagréable bien sûr, ce que d'autres élèves pensent comme étant le plus normal,
- Evitent quelques marques d'inégalité envers les élèves : à ce niveau, les établissements scolaires sont unanimes sur un certain nombre de points homologués, tout comme il y a aussi dans certains établissements quelques marques de distinction particulière. C'est le cas de l'uniforme scolaire qui est le même pour certains élèves ou tous les élèves de l'établissement. A côté de cela, certains chefs d'établissements posent des restrictions dans leurs établissements, avec la couleur des chaussures par exemple.

Toutefois, selon le HCR (2014), plusieurs objectifs sous-tendent l'approvisionnement en matériels de subsistance, comme :

- Promouvoir le droit au travail et le droit au développement,
- Permettre aux populations de préserver et de protéger leurs moyens de production, ainsi que de satisfaire leurs besoins de consommation immédiats,
- Créer et développer des méthodes éprouvées et innovantes pour soutenir l'autosuffisance économique des populations,

- Améliorer la planification, la formation et la pratique d'approches qui contribuent efficacement au développement des moyens de subsistance et à l'autosuffisance des populations.

On comprend donc que ces moyens de subsistance ont chacun particulièrement un rôle dans la contribution à une situation scolaire souhaitable de manière globale. Mais, nous allons nous arrêter aux rôles de la tenue et de la nutrition dans une situation scolaire. Tout d'abord, parlons de l'uniforme scolaire, où à première vue, cette tenue paraît comme une marque de reconnaissance dans un établissement donné. Ceci du fait que celui qui n'aurait pas une tenue reconnue par l'établissement, sauf si l'enfant est vite reconnu pour une situation particulière, n'aura pas accès à l'enceinte de l'établissement.

En effet, Lavoipierre (2023) voit dans l'uniforme scolaire un outil de disparité, qui permet de rendre facilement plus perceptibles les marques féminines. Ce qui lui permet de ressortir un ensemble de rôles de la tenue vestimentaire scolaire basée sur les différents signes de la présence d'une élève à l'école. Entre autres, d'une part un vêtement pour « *ne pas se faire remarquer* » : au point où l'uniforme n'est rien d'autre qu'une tenue de circonstance, des raisons pour propager la discipline, des marques pour se faire voir, ainsi que pour se faire passer inaperçu. D'autre part, ces filles qui se proposent de s'intéresser aux vêtements qui ont des tendances liées aux violences du sexisme et de la sexualité : dans l'optique de plaire aux enseignants afin de leur manipuler la conscience, une raison pour se rendre important, une stratégie d'attirance sexuelle.

Mais, si Lavoipierre (2023) parle dans ce texte dans un contexte d'inexistence de l'uniforme scolaire où c'est chaque élève qui manipule sa tenue scolaire selon son code vestimentaire personnel, Hayaer et al (2014) montrent plutôt que l'uniforme scolaire permet une main mise sur la tenue vestimentaire d'un(e) élève. De ce fait, ils présentent comme utilités de l'uniforme scolaire : la suppression des inégalités, les disparités sociales et le luxe, engendre la discipline, écarte les actes de violence. Pour l'Union des Associations de Parents de l'Enseignement (Mars 2013), l'uniforme scolaire revêt plusieurs « *fonctions* », entre autres : la cohésion sociale, un sentiment d'appartenance, le prestige dans le domaine (professionnel), repérer facilement l'établissement de provenance d'un élève, le sentiment d'intégration. Toutefois, la nutrition comporte de même un rôle dans un processus scolaire.

Une bonne alimentation de la part d'un élève peut contribuer à sa réussite scolaire (Politt, 1984). Pour ce dernier, une nutrition bien assurée de la petite enfance peut contribuer à

un meilleur cursus scolaire de l'enfant. Ainsi, dans une étude menée sur l'état de la nutrition, les résultats scolaires et la fonction intellectuelle, Politt montre que le retard de croissance est un signe de faiblesse intellectuelle, d'après une étude qu'il a effectuée à Singapour. Selon cette étude, les enfants de grande taille présentaient 78% de réussite, ceux de taille moyenne étaient de et les petits de taille étaient de 25% (Politt, 1984, p.20). L'autre étude qu'il rapporte est celle effectuée en Indonésie, dans la ville de Semarang, sur les enfants atteints d'anémie ferriprive du secondaire, selon laquelle ces enfants ferriprives présentent une aptitude d'apprentissage élevée si ces derniers suivent normalement une dose suffisante de fer dans l'organisme.

Au niveau de la famine proprement dite, selon une étude de Politt et al (1983), les enfants ayant pris leurs petits déjeuners le matin commettent moins d'erreurs lors de la résolution d'un problème par rapport aux enfants en jeûne. C'est-à-dire que les enfants qui ont mangé le matin sont plus concentrés que ceux qui n'ont pas mangé avant de se rendre à l'école. En outre les enfants en jeûnes se prêtent à des stratégies inutiles, ce qui démontre à suffisance qu'ils adoptent des démarches inappropriées. Ce thème sur la nutrition avait été aussi développé par l'UNESCO lors de la conférence de Jomtien sur l'Education pour tous. On peut alors comprendre que la nutrition et par conséquent la santé ont un rôle crucial dans le processus de scolarisation des apprenants. Selon Vince-Whitman et al., (2001) : « *Il n'est plus possible d'ignorer le fait que la nutrition et la santé peuvent affecter sérieusement la capacité des enfants à apprendre. Il est essentiel qu'il ait la possibilité de profiter au mieux de leur scolarité* » (p.6). Ceci laisse comprendre qu'une bonne nutrition est aussi indispensable dans la vie scolaire de l'enfant.

Reconnaissant l'école comme un tout où plusieurs entités doivent interagir pour lui donner un sens, il est donc question de mettre l'accent sur certains éléments importants qui peuvent booster le processus scolaire d'un élève. De ce fait, « ... *La société doit assurer à tous les apprenants, l'alimentation, les soutiens de santé et, d'une manière générale, le soutien physique, affectif dont ils ont besoin pour participer activement à leur propre éducation et en tirer bénéfice* » (Vince-Withman, 2001, p.6). Signalons aussi que les élèves déplacés internes ont été de même accompagnés dans leur processus d'intégration au niveau du paiement de la pension scolaire.

II.3. Paiement de la pension scolaire

L'action exercée par le gouvernement camerounais et ses partenaires a été plurielle, entre autres le Paiement de la pension scolaire. Toutefois, le gouvernement a toujours marqué les premiers pas, en tant qu'organe directement concerné par ce processus.

II.3.1. L'action gouvernementale

Le gouvernement à travers ses propres moyens a relativement accompagné ses enfants en détresse dans leur processus d'intégration scolaire dans leurs différents établissements scolaires respectifs. De ce fait, plusieurs institutions ministérielles ont intervenu chacune selon ses compétences dans la matérialisation d'un soutien en faveur de ces élèves « vulnérables », plus précisément les élèves des enseignements secondaires. Ainsi, le MINESEC quant à lui avait donné l'ordre à tous les chefs des établissements des enseignements secondaires de recevoir tous les élèves déplacés internes. A travers cette instruction, tous les élèves qui se signalaient en tant que déplacé interne étaient exempts du paiement total de la pension scolaire. Comme l'a témoigné un personnel de DDES-Mfoundi : « *Durant les deux premières années, des élèves déplacés internes se faisait sans document valables comme l'acte de naissance, le bulletin, ... et à côté de cela, ils ne payaient pas l'école* » (chef service des Activités Post et Périscolaires (APPS) à la DDES-Mfoundi, entretien d'octobre 2023). Dès cet instant, tous les élèves déplacés internes qui se présentaient dans chaque établissement pouvaient être reçus directement en suivant son historique comme d'habitude, et ses déclarations, s'il n'y avait aucune preuve qui pouvait étayer son discours.

Vue la situation de gratuité incontrôlable de l'Etat vis des élèves déplacés internes, d'aucuns qui étaient originaires des deux régions en crise se présentaient de temps à autres comme des déplacés internes en détresse, alors qu'ils n'en faisaient pas partie. Voilà comment l'accompagnement des ces élèves en difficulté d'apprentissage se présentait dès lors comme une sorte de braquage, où chacun peut utiliser ses propres stratégies pour en tirer profit. Selon un personnel de la DDES-Mfoundi : « *Certains faisaient de ça leur objet de commerce, et on demandait à ces personnes de présenter leurs CNI (Cartes Nationales d'Identité)* » (Provisieur retraité à la DDES-Mfoundi, entretien d'octobre 2023). Dans le même ordre d'idées, le chef d'établissement du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé va préciser que :

Et c'était à nous maintenant de confirmer. Malgré le fait qu'on a vu que certains c'était des enfants qui sont même nés à Yaoundé, qui ont grandi à Yaoundé, qui ne connaissaient même pas Bamenda ou Buea, Limbé, mais qui se sont affichés comme déplacés internes ... Quand quelqu'un n'arrivait pas inscrire son enfant, il disait comment je vais faire, il partait voir quelqu'un (Ancienne proviseure du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 29 janvier 2024).

Voilà pourquoi depuis que ce constat avait été fait, quelques restrictions ont été apportées dans le processus de scolarisation en faveur des élèves déplacés internes. Selon un personnel du centre des affaires sociales de Yaoundé VI : « *Dès à présent, les cas des déplacés qui se sont présentés à la Délégation Départementale du Mfoundi sont référés dans les établissements d'accueil où ils sont reçus suivant les pièces de justification* » (Chef bureau d'assistance social, entretien du septembre 2023). Ainsi, le mode de paiement va changer, et les élèves déplacés internes qui étaient à cet effet reçus au final au niveau du Service l'Action Sociale (SASO) des Lycées, pour les classes d'examen, paieront les frais d'examens et seront exempts des frais exigibles. Etant donné que selon plusieurs autorités administratives scolaires, « *aucune note n'autorise l'école gratuite venant du Ministère* » (chef service des APPS à la DDES-Mfoundi, entretien d'octobre 2023). Malgré le fait que le Proviseur du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, affirmait que : « *Et comme Madame la Ministre avait aussi dit qu'on fait tout pour recruter ces élèves déplacés internes, on a respecté ça* » (Entretien du 29 janvier 2024). Comme le précise la Mairie de Yaoundé VI : « *Là, ils sont placés et exonérés, exemptés. Ceux qui sont classes d'examen, on leur demande ... Parce qu'il n'y a aucune note qui exempte les frais d'examen. Et on se bat pour qu'ils ne payent même pas le timbre sur le certificat de domicile, sur la copie d'acte de naissance, on met un cachet cas social* » (Chef service des affaires sociales, entretien du 25 octobre 2023).

Pour cette raison, il revient au centre social de recadrer la réception des personnes déplacées internes en général et des élèves déplacés internes en particulier. De ce qui en ressort de l'entretien avec le centre des affaires sociales de Yaoundé VI :

C'est comme ça que nous étudions d'abord le dossier. Parce que chacun, depuis que cette histoire a commencé, tous les anglophones veulent être des Déplacés Internes. Lorsqu'ils déposent donc le dossier, nous allons en profondeur, nous allons jusqu'au domicile faire nos enquêtes. Même les enquêtes sociales, on fait les descentes pour voir si effectivement ils sont indigents. Et lorsqu'ils sont indigents, on valide leurs dossiers et ils reçoivent des aides (Chef bureau d'assistance social, entretien du septembre 2023).

Les cas d'exemption sont matérialisés au niveau du SASO. Où après le dépôt des dossiers pendant le mois d'août, ces derniers seront pris en charge au niveau du SASO.

A côté des instructions du MINESEC auprès des Lycées, le Ministère des Affaires Sociales (MINAS) se présente comme l'organe chargé de concrétiser ces actions de paiement des différentes structures publiques et privées à travers le SASO des Lycées. Ici, on compte l'œuvre du MINAS au premier rang. Ce sont en effet, des subventions que l'Etat, à savoir le MINAS, octroie à ses différentes unités à caractère opérationnel comme les centres des affaires sociales des arrondissements pour intervenir relativement auprès des élèves déplacés internes constatés comme étant vulnérables après que l'élève déplacé interne ait relaté son historique de vie précédente. Tout d'abord, le personnel des affaires sociales comprend, à travers quelques questions posées à l'élève déplacé interne, sa situation de manière totale. Puis celui ou celle-ci pourrait être exonéré(e) d'un quelconque frais de paiement scolaire. Comme l'indique le Centre des affaires sociales de Yaoundé VI :

Le ministère envoie des fonds pour ces enfants pour payer soient les fournitures scolaires et même les frais d'examen. Le ministère envoyait de l'argent. Je crois le ministère l'a fait pendant 02 ou 03 ans, je ne sais plus, puisque je ne suis plus là, je ne sais pas si ça continue encore au niveau des Lycées. Mais sinon le ministère des affaires sociales envoie les moyens au niveau du service d'action sociale du Lycée pour s'occuper de ces enfants ; parce que beaucoup n'ont pas à manger, beaucoup n'ont pas de tenues de classe, et beaucoup n'ont pas de fournitures scolaires et c'est avec cet argent qu'on résout ce genre de problème, même au niveau des établissements, au niveau des Lycée (Chef bureau d'assistance social, entretien de septembre 2023).

Après cette mise à disposition des moyens au niveau des centres sociaux, ces derniers peuvent accompagner les élèves déplacés internes en fonction du degré d'indigence de tout un chacun parmi eux. Selon le centre social des affaires sociales de Yaoundé VI : « *On fait les placements gratuitement dans les établissements scolaires et ils ne payent pas les frais de de scolarité. Et au niveau des Lycées, les services d'action sociale qui se trouvent au niveau de ces Lycées prennent le relais pour le suivi de ces enfants* » (Chef bureau d'assistance social, entretien de septembre 2023).

En outre, le MINAS prodigue aussi des conseils aux élèves déplacés internes, dans l'optique de palier à certaines situations de trauma. Ceci pour que certaines situations difficiles dont ils ressentent ne puissent pas beaucoup impacter négativement sur leur processus scolaire.

Ce qui arrivent souvent comme l'une des leitmotivs des tâches du MINAS envers les élèves en détresse, ainsi comme le montre le centre des affaires sociales de Yaoundé VI :

Puisqu'en dehors de ça, nous savons plusieurs cas, plusieurs familles qui sont en détresse, nous avons eu des causeries éducatives avec ce genre de personnes pour les rassurer qu'ils sont des camerounais, qu'ils se sentent chez eux ; qu'ils soient du Nord, au Centre, à l'Est ou à l'Ouest, ils sont chez eux et qu'ils peuvent compter sur nous. Ce qu'on peut faire à notre niveau on peut le faire et qu'ils ne se sentent pas marginalisés. Oui. Donc nous avons souvent des causeries éducatives avec les familles et au niveau des enfants. De temps en temps dans les Lycées, ce sont toujours les causeries éducatives qu'on essaye de faire pour eux particulièrement. Parce qu'en dehors des causeries éducatives, nous faisons, les causeries élargies, nous les prenons individuellement. Oui. Nous faisons des entretiens individualisés avec ces enfants. Parce que chacun d'entre eux a ses problèmes spécifiques. On fait ces entretiens selon le problème de tout un chacun. Nous avons non seulement ces entretiens individualisés et après et après on fait une causerie éducative qui va dans leur sens. Pour qu'ils savent que chacun d'entre eux a un problème, mais ils doivent rester fort. Chacun doit rester fort et apprendre cette éducation va les aider plus tard. Donc, on fait cette causerie dans l'optique de les ramener. Parce que d'autres en ont perdu des parents, d'autres ont été traumatisés, et depuis qu'ils sont là, on fait ces entretiens pour les ramener. Parce que ça se ressent même au niveau scolaire. Oui. Nous avons eu des cas de 04 de moyenne et tout et tout (Chef bureau d'assistance social, entretien de septembre 2023).

Ces causeries et conseils arrivent toujours à pont normé lorsqu'on sait que la vie des déplacés internes semblait comme une impasse, dans la mesure où ces derniers pensant avoir tout perdu, ne rêvaient plus avoir une autre vie. Ce, du fait qu'ils avaient laissé leur fortune dans leurs biotopes précédents. Pour d'autres, tout avait été calciné, au point où ils ne possédaient plus rien d'autres, même la CNI, en dehors de leur état avant le drame ayant suscité leur déplacement.

Toutefois, à la suite de ce constat vis-à-vis du rendement scolaire dont présentent les élèves déplacés internes, va naître un consensus entre le MINAS et le MINESEC, sous forme

de plaider du MINAS auprès du MINESEC, selon lequel ces élèves pourront reprendre les classes, même au-delà de la norme requise. Ainsi, comme l'indique l'entretien rapporté du centre des affaires sociales de Yaoundé VI en octobre 2023 :

Mais lorsque tu es déplacé, de grâce, tu n'es pas renvoyé. Parce que nous plaidons au ministère, au niveau de la Direction. Et comme nous avons leurs histoires, l'histoire de tout un chacun dans les registres de tout un chacun. Chaque enfant a son histoire. Et lorsque nous allons plaider au niveau au niveau du proviseur, on explique le problème de tout un chacun. Raison pour laquelle ils ne sont pas renvoyés au niveau des établissements scolaires (Chef bureau d'assistance social, entretien du septembre 2023).

Cette concertation va plus se concrétiser dans les établissements scolaires par la mise en pratique de cette doléance par les chefs d'établissement concernés, ayant reçu les élèves déplacés internes, dans leurs agendas de travail. A cet effet, notons selon ce chef d'établissement du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé que :

Exemple : Le Lycée avait fait à ce que si un déplacé interne à un moyen de 07, on ne renvoie pas, vu d'où il venait. Parce que normalement il doit être renvoyé, moins de 07,5. Donc, tous les déplacés internes, en regardant l'âge, et comment l'enfant est arrivé, il y a certains même avec 08, on envoyait en classe supérieure. Parce qu'il y avait les enfants à 21 ans qui étaient encore en Form2, Form3. Parce qu'ils avaient déjà passé 04 ans sans fréquenter. Donc, on ne pouvait pas pratiquer le principe de la méritocratie. Donc, on les envoyait en classe supérieure avec 08, 08,5, ils ne reprenaient pas. Et, à la fin, on a vu que ça a beaucoup donné. Parce que l'enfant qui était en Form3 passe en Form4. Maintenant, quand son esprit est déjà élevé, il se sent plus confiant, il est content. Donc, ils ont travaillé. Ce qu'on envoyait comme ça, ils travaillaient très bien en Form4, et ils montaient, ils travaillent très bien en Form5. Si vous regardez les résultats d'Etoug-Ebé, vous allez voir que malgré le fait qu'il y a les déplacés internes, Etoug-Ebé a toujours les bons résultats. Parce qu'on a mis certains principes pour accompagner ces enfants (Ancienne proviseure, entretien du 29 janvier 2024).

On comprend donc que le facteur du mérite n'était pas toujours pris en compte dans ce processus d'intégration au niveau de la réussite scolaire. Ce qu'ils ont pratiqué ne pouvait qu'éviter une sorte de laisser pour contre, parce qu'avec leur état de détresse accompagné des traumatismes, leur capacité d'intelligibilité ne serait que différent à ceux des élèves ordinaires. Ainsi, le principe d'égalité était alors probable pour être observé dans ce type de situation, en lien avec ce processus d'intégration des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun.

Toutefois, il n'était pas quand-même facile pour ces élèves lorsqu'ils n'arrivaient pas à finir un parcours scolaire. Ce, parce qu'ils étaient pour la plupart, expulsés du toit par la famille d'accueil ou parce qu'elles se sentent incapable d'affecter l'élève dans un autre établissement à cause du financement. En outre, l'autre raison est qu'il n'était pas aussi facile de tripler une classe. Donc, il était probable pour un élève déplacé en détresse de reprendre, mais ne pouvait pas tripler la même classe. Selon Madame le proviseur :

Quand vous arrivez, on regarde l'âge. Les enfants qui avaient 13, 14 ans en Form1, ils pouvaient reprendre. Quand ils entraient, on pouvait les faire reprendre. S'ils échouent encore, c'est difficile de les faire tripler. Mais, la plupart, s'ils échouaient encore, même les gens avec qui ils vivaient à Yaoundé, les renvoyaient. Certains rentraient à Bamenda, certains rentraient à Koumba, à Limbé où ils venaient. Oui. Leurs tuteurs ne peut pas les changer l'établissement. La plupart les sortaient de l'établissement pour qu'ils aillent apprendre un petit métier (Ancienne proviseure du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 29 janvier 2024).

On note donc que le facteur de l'âge était aussi pris en compte dans le processus de scolarisation de ces élèves déplacés internes. Facteur qui sera grandement considérable dans la prise en compte de l'accompagnement scolaire des élèves déplacés internes du fait de leur vulnérabilité, engendrée par la crise du Nord-Ouest et du Sud au Cameroun.

Au demeurant, l'accompagnement des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun dans leur processus d'intégration scolaire est l'œuvre conjointe entre plusieurs institutions gouvernementales camerounaises. Mais aussi une sorte de continuum, du fait des responsabilités corrélationnelles des différentes institutions gouvernementales. Responsabilités qui ont conduit aux diverses ressources pour juguler et par là booster la situation scolaire des élèves déplacés internes.

DEUXIEME PARTIE : INTEGRATION DES ELEVES DEPLACES INTERNES DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

CHAPITRE III : L'ACTION DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DU LYCEE BILINGUE D'ETOUG-EBE

L'éducation est un bien public. De ce fait, chaque entité sociale, quel que soit son niveau social, est capable d'intervenir en fonction des ressources dont elle possède dans l'optique de contribuer aux objectifs global et spécifique du contexte éducatif qui prévaut. Voilà pourquoi, plusieurs acteurs de la société globale réagissent relativement ; soit en fonction de leur rôles sociaux et ou par rapport aux moyens dont ils détiennent. Dans le cas du déplacement interne au Cameroun, suscité par la crise sociopolitique dans la partie anglophone du pays, plusieurs acteurs de la communauté éducative à l'instar du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé ont relativement contribué chacun d'une manière ou d'une autre à l'intégration scolaire des élèves déplacés internes dans cet établissement. Comme le rappelle la déclaration d'Inchéon :

L'éducation est un bien public ; dont l'Etat est le garant. Elle est une cause commune qui implique que la formulation et la mise en œuvre des politiques publiques soient participatives. La société civile, les enseignants et les éducateurs, le secteur privé, les communautés, les familles, les jeunes et les enfants contribuent tous largement à la réalisation du droit à une éducation de qualité. L'Etat a un rôle à jouer en fixant et en faisant respecter les normes. (UNESCO, 2016, p.28).

Si l'Etat est le garant de l'éducation, cela traduit le fait qu'il est responsable à tous les niveaux, et ce, de manière efficace et efficiente, car dispose des moyens assez significants pour l'accomplissement de ses tâches. À contrario, l'acteur qui intervient dans ce domaine, n'agit que par sa volonté et à des frais limités. C'est-à-dire que tout individu

peut être capable de contribuer par rapport à ses capacités d'intervention vis-à-vis d'un certain nombre des normes qui encadrent cette action éducative dans la société. Toutefois, il sera question dans ce contexte d'aborder des acteurs du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé qui ont contribué significativement au processus d'intégration scolaire des élèves déplacés. Dans cette partie, il sera question pour nous de parler du rôle joué par certains personnels dudit établissement tels que le proviseur, les enseignants, les conseillers d'orientation de connivence avec le SASO, ainsi que celui des élèves déplacés internes de même que leurs parents.

I. Le proviseur

Il est le chef d'un établissement scolaire secondaire reconnu sous le nom de Lycée. Selon les faits, il supervise toutes les activités à l'intérieur de l'établissement. Il est une autorité émanant du MINESEC. De ce fait ses activités ne se limitent qu'à l'intérieur du campus scolaire. Même si celles-ci à eu lieu dans le seuil du Lycée, certaines de ces actions ne seront rien d'autres que volontaires. Parmi son apport pendant la crise du NOSO figure la formation des enseignants.

I.1. Renforcement des capacités du corps enseignants

Dans la mouvance de l'intégration scolaire des élèves déplacés internes, de nombreux acteurs ont posé des actes de générosité directs ou indirects allant à l'endroit des élèves déplacés internes. C'est le cas des différentes actions posées par l'ancien Proviseur du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé dans l'établissement où elle assurait l'administration en chef. Ici, en tant que chef de cet établissement elle possède une expérience en ce qui concerne la gestion des élèves migrants. C'est dans cette optique qu'elle organisait souvent des assises avec ses personnels enseignants sur la gestion des élèves déplacés internes, afin de partager ses expériences avec eux, mais aussi en leur prodiguant quelques conseils vis-à-vis de leurs différentes attitudes conflictogènes dont affichaient les élèves déplacés internes. Ainsi, selon ce chef d'établissement,

Quand j'étais à Bamenda. On nous a même amenés rester pendant trois jours à Bamenda, dans un hôtel. Parce que on ne voulait pas où on va sortir, on marche. Parce que comme on kidnappait beaucoup. Donc, on est parti rester là bas nous former : comment accompagner les enfants, comment les traiter, comment ... tout ça pendant trois jours. Donc, c'est ça qui m'a aussi aidée avec mes collègues dès je suis arrivée à Yaoundé. Quand j'étais à Yaoundé, je ne savais pas que j'allais utiliser cette

expérience. En arrivant, j'ai trouvé les déplacés internes. Donc, c'était donc parlé : on s'éduquait, on faisait les échanges avec les Professeurs ... Il y a beaucoup de Professeurs qui avaient des difficultés, beaucoup de difficultés. Et qui viennent : les enfants ci font comme ça. On va dire seulement pour le moment, le surveillant général va les punir ; ils vont travailler, ils vont arroser, the Green Peace, mais, on va aussi parler avec eux. Parce qu'il y a aussi les Professeurs qui venaient aussi nouvellement qui entrent voir les enfants peut-être pour la première fois. A chaque fois, il y a ce petit échange avec les Professeurs. Et plus souvent, avec leur département. On va dire : ce département, Socials Sciences, on a eu les causeries : ils ont parlé de leurs difficultés, avec les enfants pour faire leurs travaux, parce que il y a tels enfants, il y a les grands garçons, il y a les vieux filles, les vieux garçons ... Donc, c'était facile pour moi. Parce que j'ai d'abord fait une petite conférence avec mes collaborateurs qu'on va faire ça, donc, en groupe. Et voici les paramètres qu'on va utiliser pour identifier les déplacés internes (Ancienne proviseure, entretien du 29 janvier 2024).

C'est donc ces expériences partagées avec ses enseignants qui viennent en fait renforcer la capacité des enseignants en contexte de crise. Et qui, pour la plupart, leur a permis de comprendre l'état psychologique donc vivaient ces enfants en détresse. Dont la plupart, selon Madame le Proviseur, sortaient des mains des séparatistes, tout comme certains qui sont traumatisés du fait qu'ils ont perdu leurs parents, etc. Ce qui n'était plus chose difficile pour ces élèves d'avoir certains écarts de comportement envers leurs enseignants ou certains surveillants. Ce qui valait des expulsions définitives pour certains cas intolérables. Dans ce sens, il était question de recadrer le comportement de ces élèves, car la discipline était toujours inscrite parmi ses objectifs. D'après le chef de l'établissement du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé :

Mais, certains ne changeaient pas. Il y avait certains qui avaient déjà fait « Amba » avant de fuir et venir commencer encore l'école. Donc, ils avaient du sang qui chauffait. Dès qu'on identifiait, on commençait seulement. On a eu à renvoyer certains. Oui. Il y a certains qui ne pouvaient pas changer. Et on ne peut pas garder garçons pour gâter l'établissement parce qu'on veut garder. Ils étaient obligés de partir (Ancienne proviseure, entretien du 29 janvier 2024).

Ce qui démontre l'apport de ce personnel administratif envers ses personnels enseignants au profit de ces enfants en détresse au sein de l'établissement. À côté de cette action indirecte envers ces élèves en détresse, elle continuera de les accompagner de manière directe.

I.2. Conseils

L'accompagnement des élèves déplacés internes de la part de cette ancienne autorité était aussi matérialisé par des gestes qu'elle posait directement à cette catégorie d'élèves. Ces gestes pouvaient aller des conseils prodigués à ces élèves en détresse aux visites dans les domiciles de ces élèves. Ici, on peut noter plusieurs gestes à caractère qualitatif comme les visites à domicile des parents et dans les familles d'accueil où résident les élèves déplacés internes. Signalons que les visites dans les lieux de résidence des élèves déplacés internes en détresse relevaient des compétences du SASO du Lycée. Mais, Madame le Proviseur, reconnaissant le rôle de la visite et par là une assistance à une personne en détresse, s'est proposée de faire des descentes dans les domiciles de ces élèves. Ceci dans l'optique de constater de manière oculaire la situation scolaire dont vivent ces élèves déplacés internes en détresse. Selon ses propos :

Parce qu'on travaillait comme une équipe. Donc, on les parlait, les conseillait, Mme NKOUANG. On se déplaçait pour aller voir où les enfants habitent. Mme NKOUANG et son équipe a fait pendant que j'étais à Etoug-Ebé, j'ai fait beaucoup de descente au terrain pour parler aux voisins, Oui, et aux parents avec qui les enfants habitaient comment on traite l'enfant dans la maison, comment vous voyez. Et les réponses qui viennent nous avaient beaucoup aidés. Parce que, l'environnement dans lequel l'enfant habite a aussi un rôle à jouer, avant l'établissement dans lequel l'enfant fréquente. Donc, on a appris ça. On a appris ça. Et je suis sûr que c'est juste le travail du Seigneur. Parce que j'avais appris ça ; An Initiative Taking quand j'ai fait mes études quand j'étais aux Etats-Unis. Donc, on nous amenait aussi, parce qu'il y a aussi les enfants traumatisés dans les endroits aux Etats-Unis dans les Parts Foreign School et les autres. Un enfant des parents séparés devient traumatisé et ils n'arrivent pas à faire ... Donc, à travers ces enfants, j'ai appris ... Parce que mes études m'ont amenée à faire ça (ancienne proviseure du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 29 janvier 2024).

A côté des visites à Domicile, Madame le Proviseur arrivait aussi à remonter le moral des élèves déplacés internes en essayant de les rassurer en leur prodiguant des paroles d'espoir. Pour certains parmi ces élèves déplacés internes, la partie était presque terminée, et ils ne ressentaient plus en eux un certain espoir pour un avenir meilleur. Ce qui valait la peine pour le Proviseur de les reconforter pour qu'ils aient confiance en eux-même, penser ce qui est meilleur pour eux-même dont les prémices pouvaient se laisser voir à travers la concentration à l'école. D'après les propos du personnel du service de l'orientation le au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé :

Le proviseur aussi, dans l'assemblée, ils parlaient aussi les mots, des motivations pour les encourager. Vous savez que ça a arrivé, ce n'était pas ça. Mais comme ça a arrivé, c'est la chance qu'ils continuent leur vie. Et il passait aussi dans les classes, il parlait aussi dans les classes et il avait aussi les petites réunions avec eux (Ancienne proviseure du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 16 octobre 2023).

Tel est l'accompagnement fait par le Proviseur à l'endroit des élèves déplacés internes. Fort est de constater que ses accompagnements tournaient autour des visites dans les lieux de résidence des élèves déplacés internes en détresse, mais aussi des assistances morales, sans toutefois oublier le Counselling. On peut donc comprendre que l'œuvre de Madame le Proviseur est une intervention totalement qualitative, dans l'optique de changer le comportement de ces élèves déplacés internes.

II. Service des affaires et service de l'orientation

Dans le contexte des élèves déplacés internes, ces deux services à savoir le service des affaires sociales relevant du MINAS et le service de l'orientation relevant du MINESEC, ont joué un rôle de connivence dans le processus d'intégration des élèves déplacés internes au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé. On a constaté qu'entre ces deux services de tutelle différente, les tâches étaient de plus en plus complémentaires. Toutefois, la première tâche qui les incombe, d'entrée de jeu, est celle qui concerne le suivi psychologie, pour qu'ils puissent reprendre aisément un nouvel système scolaire. Ceci en leur essayant de faire oublier quelques effets effrayants, dramatiques et même tragiques dont ils ont vécu dans leurs différents milieux de vie. Pour reprendre ces termes du personnel du centre des affaires sociales de Yaoundé VI, selon lesquels :

Les enfants déplacés internes au niveau des établissements scolaires, il y a d'abord le premier suivi qui est le suivi psychologique. Parce que beaucoup de ces enfants étaient traumatisés par tout ce que nous savons là au niveau du NOSO. Ces enfants ont été traumatisés. Il y a ce suivi psychologique (Chef bureau d'assistance social, entretien de septembre 2023).

L'assistance psychologie se montre cruciale dans ce processus d'intégration scolaire, dans ce sens qu'elle permet d'évacuer quelques situations de psychose vécues par l'enfant dans le lieu de crise. Et de surcroît c'est ce sont ces moments dramatiques qui ont contribué à son déplacement involontaire, mais aussi à perdre certains de ses ressources matérielle et même culturelle.

En outre, l'on pouvait de même constater un certain suivi scolaire dont assuraient les conseillers d'orientation sous forme de suivi psychologique auprès des élèves déplacés internes dans l'optique d'assurer une certaine qualité en termes de parcours scolaire. De ce fait, on peut comprendre que cela avait au moins un effet positif sur certains élèves. Au point où :

Ça a beaucoup ... aidé les enfants. Pourquoi ? Parce que nous, en tant que conseillers, pendant les conseils de classe, on avait les documents qu'on utilisait pour aider les enfants, pour monter qu'ils étaient les déplacés internes. Parce qu'on les suit, on leur donne les conseils. Tu vois nor ? Donc, avec le document là, quand on voulait renvoyer les cas, avec notre cahier psychopédagogique, qu'on suit les enfants, qu'on avait ça ... les entretiens un à un avec eux, ils ont compris de faire les autres redoubler ; qu'en tant qu'une école juste, il y a les différentes manières qu'on renvoie les gens. On renvoie les gens à travers l'académie, discipline ; tout ça ... Donc, avec le document qu'on avait, ça nous a aidés, malgré leurs âges. On leur a donné une chance pour qu'ils travaillent. Et on est parti maintenant avant encore un entretien profond avec les enfants là, pour utiliser le document là, pour leur montrer comment on les a défendus pour qu'eux-mêmes ils doivent travailler, parce qu'avec l'âge, tu ne dois pas avoir seize (16) ans tu es en Form2. On t'a laissé parce qu'on t'a défendu et on a pu, et la raison pour laquelle tu es être là (Chef service d'orientation au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 16 octobre 2023).

Malgré l'absence d'une formation adaptée au contexte de crise, ces conseillers d'orientation ce sont servi des « *documents* » qui leur ont permis de conscientiser les élèves déplacés internes face à leur situation de vulnérabilité. Ces documents leur ont aussi servi à gérer certaines modalités qui meublait leur réussite scolaire telles que l'âge et la fréquence avec laquelle ils peuvent reprendre une classe.

Ce qui permettait au moins à certains élèves déplacés internes de maîtriser certaines notions importantes afin de gagner en compétences requises pour certaines classes en particuliers et du parcours du niveau scolaire en générale. Après cette phase, les élèves déplacés internes indigents bénéficiaient aussi de quelques aides matérielles provenant de certains acteurs du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé sous l'impulsion du SASO.

II.1. Œuvres matérielles

Les élèves déplacés internes ont été au confluent du financement de plusieurs acteurs éducatifs, comme le service des affaires sociales du Lycée et le service de l'orientation. En effet, ces deux services ont été responsables de plusieurs actions éducatives envers ces élèves déplacés internes en détresse, à l'instar des œuvres caritatives dont ils leur ont fourni. Ainsi, du fait des conditions de vulnérabilité qui sévissaient déjà certains parmi eux, de l'incapacité à se prendre en charge, ou à pourvoir eux-mêmes certains besoins, ils ont été accompagnés à un moment donné par le SASO et certains personnels dudit Lycée. Comme nous pouvons constater, plusieurs œuvres ont été réalisées à l'endroit de ces élèves :

Parce que nous avons eu ce genre de cas. J'ai eu 03, 04, 05 même qui se sont réunis. Ils ont peut-être payé la chambre, mais à un moment donné, ils ne parvenaient plus à payer. Nous avons même payé les frais d'examen aux autres. Moi, en tant qu'assistante sociale au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, j'ai eu à aider beaucoup avec mes collègues qui étaient même des enseignants. Parce que d'autres à un moment donné, ils sont tombés malades et il n'y a personne pour s'occuper d'eux. Au niveau des hôpitaux, nous avons des services sociaux à ce niveau. J'ai eu à envoyer d'autres, mais lorsqu'il fallait payer les médicaments, c'était ça la difficulté. Et je suis allée, j'ai rencontré les collègues qui étaient des enseignants, et avec eux, nous les avons aidés. Même en médicaments ou même en fournitures scolaires. Je suis même allé plus loin dans mes réunions parce que c'était très grave, pour un jeune homme, je ne vais pas le citer, Dieu merci aujourd'hui il est en formation. Même jusqu'à chez-moi il vient souvent

me rendre visite. Parce qu'il a été sérieusement malade, j'ai contacté ma réunion pour pouvoir le soigner. Et c'est toujours cette réunion qui m'a aidé pour qu'on puisse envoyer pour le BACC. Parce qu'il partait en Terminale, il faisait Upper Six Science. Et c'était je crois il fallait 40.000, une histoire de 40 à 43.000 pour pouvoir payer, parce que c'est difficile chez eux. J'ai eu à contacter ma réunion pour qu'on puisse l'aider. Cet enfant est comme mon fils. Il connaît ma maison. Tout le temps, il me rend visite. Il vient là tout le temps (Chef bureau d'assistance sociale du centre des affaires sociales de Yaoundé VI, entretien de septembre 2023).

Les aides étaient donc parfois une émanation des propriétés personnelles. C'était pour la plupart des interventions sans aucune volonté gouvernementale, mais découlant des volontés de certains bienfaiteurs. Tout se passe comme s'ils auraient reçu du gouvernement un budget reconnaissant qu'ils dépensaient sans se plaindre. Alors qu'au contraire, c'est le sentiment philanthropique qui les animait. Ce qui laissait donc paraître des gestes de bonne volonté, de partage, mais aussi de maternité, comme si tous ces enfants en détresse étaient tous leurs progénitures. Comme ce personnel du centre des affaires sociales qui allait jusqu'à contacter sa réunion pour venir en aide auprès d'un élève déplacé interne.

II.2. Assistance morale aux élèves déplacés internes

Il est intéressant de noter de prime à bord que le service des affaires sociales et celui de l'orientation sont deux services totalement distincts. Le premier est chargé d'assister les élèves ayant les difficultés d'apprentissage, pour parler des élèves à besoins éducatifs spéciaux relevant du MINAS, tandis que le second est responsable de l'orientation morale scolaire des élèves relevant du MINESEC. Ceci étant, les deux services ne sauraient avoir un même rôle, bien que selon certaines réalités, le service des affaires sociales semble jouer une partie du rôle d'un Conseiller d'Orientation (CO) dans certains cas. En ceci qu'il peut à un moment donné appeler à écouter réellement les motivations d'un élève face à un acte proscrit par le règlement intérieur de l'établissement. Dans ce cas, l'élève en infraction est envoyé au SASO par un personnel chargé de la discipline dans l'établissement, où le personnel du SASO le suit attentivement pour comprendre sa situation scolaire, dans l'optique de juger de sa défense ou non. Mais, dans le contexte qui prévaut, c'est-à-dire, dans la mouvance de l'intégration des élèves déplacés, ces deux services, plus particulièrement au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, ont marqué leur temps par des activités de complémentarité parfois comme suit :

Lorsque nous arrivons au niveau des Lycées, nous nous occupons de ces enfants avec les conseillers d'orientation. Parce que les conseillers d'orientation vont en salle plus que nous. Et lorsqu'ils détectent, ils nous confient ces enfants. Nous travaillons en étroite collaboration avec les conseillers d'orientation dans les établissements scolaires. Lorsqu'ils ont peut-être un problème ; lorsque nous détectons un problème au niveau scolaire, nous les orientons, et lorsqu'ils détectent un problème social, c'est chez-nous qu'ils envoient. Donc, nous travaillons plus avec les conseillers d'orientation (Chef bureau d'assistance sociale, entretien de septembre 2023).

Toutefois, le rôle du Conseiller d'Orientation n'était pas seulement limité au niveau de la dimension psychologique, mais aussi prodiguait de temps à autres des conseils quant à la nature des relations entre les élèves ordinaires et les élèves déplacés internes. Car, les élèves déplacés internes subissaient déjà une certaine frustration de la part des élèves ordinaires, à travers des paroles de moquerie dont ils leur proliféraient et fustigeaient. D'où le rôle du service de l'orientation dans la cohésion sociale entre les élèves ordinaires et les élèves déplacés internes. Cependant, ce qu'on peut également noter ici, dans cette rubrique de conseils sur les discours de haine est que : tout d'abord les conseillers d'orientation n'ont pas été formés par rapport aux situations de conflits dans leurs différentes écoles de formation. Par la suite, différent de ce qui se passe dans les régions directement touchées par la crise, ces conseillers d'orientation n'ont pas aussi non plus été formés comme certains de leurs collègues du Nord-Ouest et du Sud-Ouest sur les situations de crise. De ce qui en découle, leurs stratégies se sont observées sur l'application des manuels sur les discours de haine. Ainsi, il s'agissait de se baser sur des documents et des affiches, au point où :

Il y avait les documents qui sont sortis, parce qu'on parlait de « internes ». Il y a les petits documents qui éduquent contre les discriminations, les choses comme ça. On avait parlé aussi de sensibiliser les enfants, les étudiants qu'ils doivent aimer, accepter les autres gens, et ils cessent de parler de « heat speech », tu vois non ? qui va provoquer les enfants pour lutter, que si ce n'était pas comme ça, si ce n'était pas les réunions que le ministre avait organisées pour sensibiliser les enseignants, gérer les choses-là, on devait avoir beaucoup de morts, tout ça. C'est à

cause de ça que nous les conseillers qu'on a pris notre engagement sur nos enfants ; parler aux gens, parce qu'il y avait les gens qui luttait même, parce qu'il y a les enfants, tu vas voir un petit enfant qui va insulter un grand élève « tu n'as pas honte dans cette classe ! ». Bon il y avait les autres qui étaient bêtes ; qui menaçaient les petits enfants. On leur parlait : que malgré leurs âges là, il faut qu'ils se respectent. Si ce n'était pas toutes les réunions que le ministre avait organisées là, beaucoup de gens, surtout les gens qui ne sont pas concernés, parce que nous les conseillers on connaît notre travail qu'on doit faire mais, avec le mot du ministre, l'école n'était pas ... (Chef service d'orientation au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 16 octobre 2023).

En fin de compte, les actions posées par le service des affaires sociales et le service de l'orientation ont une portée psychologique, mentale et même morale, dans ce sens qu'elles sont orientées vers un changement d'esprit, caractérisées par un sentiment d'abandon, mais aussi orientées vers un changement de mentalité et même de comportement. Ce qui pouvait maintenir l'esprit des élèves déplacés internes vers un sentiment de continuité du parcours scolaire tant espéré, mais aussi avoir une attitude vers la cohabitation entre les élèves ordinaires et les élèves déplacés internes.

III. Enseignants

III.1. Les stratégies didactiques

Le contexte d'intégration scolaire suscité par la crise sociopolitique du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, était un moment particulier, marqué par un changement de paradigme scolaire. C'est-à-dire un bouleversement au niveau de la pédagogie. C'est un contexte marqué par des traumatismes, de détresse, et même de manque de subsistance scolaires pour certains élèves déplacés internes. De ce fait, il était question d'une formation des enseignants sur la pratique pédagogique en temps de crise. Ainsi, ce qu'on peut constater demeure le fait que les structures chargées d'administrer les formations aux personnels ont mis sur pied les stratégies de Zones Educatifs Prioritaires (ZEP). Pour cette raison, leurs ZEP demeuraient le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Ce qui n'était pas le même pour les enseignants dans les autres régions, où pour ces derniers, il leur fallait développer des stratégies personnelles. Or, plusieurs élèves déplacés internes vivent des situations défavorables par rapport à leurs congénères ordinaires. Etant donné qu'ils fréquentent le même établissement et dans les mêmes classes pour la plupart, il était question de créer des conditions d'équité pour que les élèves issus de la crise du Nord-

Ouest et du Sud-Ouest puissent s'arrimer au même niveau que les élèves ordinaires. Pour cela, chaque enfant est pris en charge en fonction de son cas de manière particulière :

Mais, selon la pédagogie, on tient compte de tout type d'enfants. C'est-à-dire, ceux qui sont un peu retardés, ceux qui sont avancés. Donc, pour dire que ceux qui sont retardés sont peut-être dans le lot des Déplacés en fait. Donc, si on tient compte de ça, ils doivent être en arrière par rapport aux autres. Donc, ce qui veut dire que, moi, en tant qu'enseignante, quand j'enseigne, selon la pédagogie, quand tu dis que tu dois faire des aller et retour, tu dois surveiller les cahiers, et tu vas t'en rendre compte qu'il y a certains élèves qui ne copient pas. Ça peut être le manque de connaissances, parce qu'il ne peut pas écrire un mot, ça peut être qu'il n'est pas apte ; donc il ne te suit pas vraiment, ça peut aussi être que c'est un enfant lent. Dans ce cas qu'est-ce qu'il faut faire ? Si c'est un enfant lent, soit tu le fais asseoir avec un autre enfant un peu plus rapide, si c'est ce n'est pas une classe où on copie le cours, soit alors, à chaque fois tu mets la pression, et le jour suivant ou le prochain cours, tu te rassures de vérifier ses cours. Maintenant, selon les exercices, tu peux prendre le cas où tu donnes un exercice, et tu constates que la majorité ou il y a certains élèves qui ne font pas tes exercices, tes devoirs quoi ! Et qu'est-ce qu'il faut faire ? Tu te rapproches de l'élève et surtout si ça se répète, si c'est un problème personnel, si c'est juste qu'il ne veut pas le faire, ou alors c'est qu'il n'a pas la possibilité de le faire, dans ce cas, on prend l'exemple des réfugiés comme certains dans les classes : il y a d'autres qui n'ont pas des cahiers, il y a d'autres qui n'ont pas de livres, il y a d'autres parce qu'ils vivent avec des inconnus, donc des connaissances comme ça. Parce qu'on prend le cas des gens qui ont perdu leurs parents, à Bamenda, et se retrouvent ici par l'aide de je ne sais pas trop qui, ils vivent chez quelqu'un, qu'est-ce qui se passe ? Il devient la ménagère, il travaille, et dès qu'il est 08 heures, il se retrouve à l'école. Il n'a pas le temps de faire ses devoirs, ceci cela ... En ce moment, qu'est-ce qu'il faut faire ? Tu peux aider l'enfant en lui disant : ok, peut-être après les cours, moi je te conseille de faire les devoirs ; si c'est un devoir que tu peux faire en classe. Parce que dans la majorité des cas, on donne souvent le devoir, d'aucuns

se réfugient dans les livres, ou alors sur le net. Au cas contraire, tu lui demandes de prendre le devoir de son camarade, un peu plus tôt, que son camarade puisse lui expliquer. On prend toutes les mesures en considération selon la pédagogie, là selon la crise (Enseignante d'informatique au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 16 novembre 2023).

Malgré le manque de formation des enseignants au lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, ces derniers se sont quand-même efforcés à dispenser les cours avec des stratégies développées personnellement pour la réussite scolaire des élèves en générale et celle des déplacés internes en particulier.

III.2. Œuvres de charité

L'éducation en tant que bien public s'est aussi manifestée à travers l'aide caritative envers les élèves déplacés internes de la part des personnels enseignants. Cela pouvait aller de divers ordres : par la fourniture des uniformes scolaires de la part de ces personnels : *« Il y a des Professeurs qui achetaient les tenues aux enfants. »* (Ancienne proviseure du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, Entretien du 29 janvier 2023). Ceci dans l'optique de contribuer à la visibilité des élèves dans l'enceinte de l'établissement.

L'autre geste de générosité que les enseignants avaient tout de même avancé était celui du paiement de la pension scolaire des élèves déplacés internes : *« Ce qu'on pouvait faire parfois entre nous les enseignants étaient de cotiser l'argent entre nous et aider les autres avec pour qu'ils payent leurs dossiers avec. »* (Censeur, coordonnatrice de la section francophone au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, février 2024).

L'autre témoignage est celui du personnel du centre des affaires sociales de Yaoundé VI. Où selon ce personnel, elle avait assisté avec des enseignants du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, certains élèves déplacés internes. D'après ce personnel : *« Moi, en tant qu'assistante sociale au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, j'ai eu à aider beaucoup avec mes collègues qui étaient même des enseignants »* (Chef bureau assistance social, entretien de septembre 2023). On comprend que toutes les assistances portées à l'endroit des élèves déplacés internes du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé n'étaient toujours pas une provenance du gouvernement. Mais, parfois découlaient des contributions sous forme de cotisation entre certains personnels dudit établissement. Ceci dans l'optique de subvenir aux besoins scolaires des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

IV. Elèves et parents

Découlant de l'avis de plusieurs déplacés internes, la vie des déplacés internes pendant la crise n'était pas chose relativement facile. Pour les uns, ce n'était qu'un changement de lieu du milieu de vie. Tandis que pour d'autres, rien ne semblait facile, tout ce qu'on pouvait avoir n'était que le fruit d'un dur labeur. Du fait de ces conditions de vie défavorables, ils sont obligés pour les plus indigents à se diriger dans les centres des affaires sociales pour survivre eux-mêmes, mais aussi pour leurs enfants par le fait qu' : « *En venant vers le gouvernement c'est aussi un effort, ce qu'ils veulent aussi qu'on sache qu'ils sont là, signaler par exemple ...* » (secrétaires du sous-préfet, entretien de juin 2023). Ce qui est un peu similaire par rapport à ce qu'affirme ce personnel du centre des affaires sociales de Yaoundé VI selon lequel : « *Donc, ce n'est pas facile dans les établissements. Les parents qu'on aide, beaucoup savent qu'il y a des services de scolarité par ici. Et d'autres qui ont déjà été aidés leur donnent des informations. Donc, ils viennent eux-mêmes ici pour demander de l'aide et secours* » (Chef bureau d'assistance social, entretien de septembre 2023). Étant donné qu'ils ne peuvent pas s'abreuver chaque jour au niveau des centres sociaux, d'autres sont obligés de chercher les voies de contournement pour survivre face à ces situations difficiles, de même que leurs enfants.

IV.1. L'action des parents

Lorsque la vie devenait de plus en plus difficile et que le degré d'indigence allait crescendo pour d'autres déplacés internes ainsi que leurs enfants, les personnes déplacées internes pouvaient se défendre à travers plusieurs activités génératrices de revenus. Ces activités pouvaient être soit des marmitons, le petit commerce et même agent d'entretien. Pour le cas d'un élève, après avoir terminé son parcours secondaire, son activité de débrouille a été finalement adoptée de sa part comme un métier. Du fait que cela lui valait quelques revenus significatifs pour sa résistance. Comme nous pouvons constater :

Il y a une maman qui a fui Bamenda elle est ici. Elle travaille comme Cleaner, elle travaille dans un établissement, dans une école primaire : elle nettoie, elle lave machin, machin, elle nettoie, elle balaye. Donc, elle a 04 enfants. Quand elle a commencé à faire les beignets. Donc, pendant la récréation, elle vend. Donc, ce qu'on a décidé à elle, on lui a acheté deux sacs de farine. Oui, elle prend ça progressivement où on a gardé. Elle prend selon ses moyens à faire une fois. Donc, elle part prendre on lui donne. On a donné aussi la farine, le sucre, et l'huile et le garde « ici » pour qu'elle puisse ... Et on l'appelle chaque fois pour voir comment ça

se passe. Il y a un garçon qui fume du poisson, il s'appelait WAÏTI. C'est un enfant Bamiléké qui habitait avec une dame à Bamenda. Donc, il a d'abord eu son BACC. Maintenant, il est resté dans le poisson là. Il achète les gros poissons, il découpe, il fume comme ça, il vend et ça lui rapporte de l'argent. Il dit que : « maman, je ne fréquente plus, c'est ça que je vais faire. » Donc, ça vient de commencer quand son tuteur est mort. On a commencé à l'aider comme ça. Et il a pris comme son métier. Donc, on donne les choses comme ça, aux femmes. Ceux qui sont coiffeuses, on les donne les petits trucs aussi pour les aider (ancienne proviseur du Lycée Biligue d'Etoug-Ebé, entretien du 29 janvier 2023).

On peut donc comprendre qu'il ne s'agit pas du tout pour la plupart d'un « *emploi décent* » comme le prévoit l'Objectif de Développement Durable⁸ (ODD8), mais juste des activités de survie pour gagner de quoi se nourrir et avoir quelques nécessaires. Car, il y a des parents qui vivent des champs, mais n'arrivent pas à payer la scolarité à leurs enfants. De ce fait, ces derniers bénéficient parfois du placement scolaire accordé par le MINAS à la suite de leurs niveaux d'indigence. Selon un personnel de la Mairie de Yaoundé VI, lors de notre entretien : « *Parce que beaucoup rentrent, beaucoup se retrouvent, ils s'en sortent beaucoup plus de petits boulots* » (Chef service des affaires sociales, entretien du 25 octobre 2023). Beaucoup de parents étaient contraints d'exercer ce qui advenait comme travail pouvant les aider à subvenir à un quelconque besoin, en espérant trouver ce qui serait meilleur que ça, bien que leurs enfants ne restaient pas quand-même les bras croisés.

IV.2. L'action des élèves déplacés internes et ordinaires

IV.2.1. La débrouillardise

Avec comme profession élève, il serait quand-même probable qu'un élève ordinaire ou en difficultés d'apprentissage soit à cours de besoins et même de moyens. Mais, avec l'état de vulnérabilité et d'indigence dont vivaient déjà certains élèves déplacés internes, cela n'a fait qu'empirer la situation de besoins. Ainsi, dans la ville où il y avait moins d'interventions de la part de certains organismes internationaux, il a fallu que ces élèves déplacés internes en détresse puissent développer des stratégies pour s'en tirer d'affaire. Raison pour laquelle d'aucuns parmi ces élèves déplacés internes en détresse se sont engagés dans l'école, tout en se faisant combler et booster leurs besoins scolaires en se lançant dans diverses activités qui pourraient leur procurer un peu de bénéfices. Ainsi, ils pouvaient travailler en tant que manœuvres dans les lieux de construction des bâtiments parce que :

Ces enfants même ne se laissent pas faire. Oui, ils ne se laissent pas faire. Parce que lorsque je vous dis aujourd'hui que celui qui avait eu le BACC au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, après ça, ils devaient aller en formation, mais l'année-là, il n'avait pas fréquenté. Pourquoi ? Parce qu'il n'avait pas assez de moyens. Il avait intégré un groupe où il faisait dans les chantiers. Il se débrouillait là-bas. Il n'était pas seul, ils étaient nombreux. C'est avec cet argent qu'il a payé sa formation. Donc beaucoup se débrouillent ici dehors : Ils vendaient dans les marchés, ils font la brouette, et ils vont à l'école. Eux-mêmes ils ne se laissent pas faire. Et tous n'ont pas les capacités de faire ce genre de travail. ». Ce qui avait été similaire à ce qu'affirmait Madame le Proviseur selon lequel : « Un enfant qui fréquente le matin, après-midi, il part travailler dans les chantiers pour avoir un peu d'argent. Donc, on avait tous ces problèmes (Chef bureau d'assistance social, entretien de septembre 2023).

Par ailleurs, d'autres pouvaient de même se chercher dans de petites ventes, mais sans toutefois les considérer ou l'adopter comme un métier définitif. C'est le cas d'un élève de la Terminale D du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé. Par exemple :

A la maison, je peux dire de temps en temps quand c'est un peu difficile, je peux chercher un travail au quartier, tu pars même travailler on va te payer, parfois tu vas même travailler on ne va te payer. Tu vois, parfois, je vends la viande 100, 100f oui ... Non. Parfois je fais je vends ... La viande de bœuf nor ! (Jordan, entretien du 8 février 2024).

Ce qui valait un coup de pouce pour ces élèves déplacés afin de créer une petite situation de dégel face à ces moments difficiles.

IV.2.3. Exploitation de la jeune fille vue comme activités pécuniaires

A cause des actions de soulagement en termes de bénéfice, certaines personnes se proclamant « employeur », vont parfois abuser de certaines élèves déplacés internes. En effet, du fait que ces filles se trouvaient en situation de vulnérabilité, elles étaient parfois obligées de céder à certains moments à des actes ignobles, même si cela leur étaient indésirables. Ce qui pouvait sembler à une sorte d'exploitation de la jeune fille du fait de sa vulnérabilité. Car, vu la situation scolaire d'un élève et la quantité des tâches qui lui avait été attribuée, cela était qualifié d'une sorte de travail de l'enfant. Des filles qui, en dehors des lourdes tâches, se livrent

sexuellement à leurs tuteurs, parce qu'elles n'ont pas le choix, parce qu'elles n'ont plus où aller. La seule preuve de cette exploitation sexuelle ne pouvait se laisser voir qu'à travers les grossesses dont portaient certaines filles déplacées internes. Car, ces filles, pour certaines, avaient soit perdu leurs parents, ou encore se retrouvaient comme seules parce qu'elles fuyaient la guerre. Des filles qui ne se sentaient plus à l'aise et étaient prêtes à tout pour s'en tirer d'affaire ou pour subvenir à leurs besoins. Comme on peut noter :

Et les filles qui travaillent comme les bonnes. Les samedis comme ça, ils partent nettoyer dans les maisons des gens. Certaines femmes de science qui ont les champs, on les paye après. Certaines portaient même les grossesses. C'était déjà les grandes filles. Quand Mme la Ministre a dit qu'on ne renvoie pas, ça a encore soulagé. Parce que si on devait continuer à renvoyer ... Dans un trimestre comme ça, tu te retrouves avec 08 filles enceintes oui. Parce qu'il y a des gens qui les utilisaient, comme elles étaient already vulnerables, some peoples use them, she was not easy, those are some difficulties (Ancienne proviseur, entretien du 29 janvier 2024).

On peut donc comprendre comment ces élèves déplacés internes se sont battus pour s'en sortir des situations de vulnérabilité extrême qui les sévissaient déjà, pouvant les entraîner d'une manière ou d'une autre au décrochage scolaire.

IV.2.4. Efforts en matière scolaire

Nonobstant cette situation de gel en termes financiers, les élèves déplacés internes n'ont pas baissé les bras dans les efforts scolaires. Ils ne se laissent pas emporter par le poids de la vie difficile ni des pénuries sévères. Raison pour laquelle ils sont restés en éveil dans l'optique de concrétiser leur ancien objectif comme l'affirme cette enseignante :

Oui oui oui. J'en ai 02 cette année à Form 2F et une (01) à Form 4. Ce sont des enfants qui savent d'où ils viennent. C'est-à-dire, ils savent qu'ils ont eu un manquement, ou alors un retard. Donc, du coup, ils font cet effort, toutefois, en sachant qu'où ils sont, c'est une chance pour eux d'être où ils sont. Peut-être les familles d'accueil, ou alors, avoir la possibilité de fréquenter. Sachant qu'il y a certains qui sont déjà décédés, certains qui sont laissés au village. Donc, selon moi, ils s'améliorent vraiment, ils

ont la volonté de fréquenter et d'étudier (Enseignant d'informatique, entretien du 16 novembre 2023).

Ce sont des efforts fournis par les élèves déplacés pour s'en tirer d'affaire, sous l'oppression de la souffrance du déplacement interne forcé. De ce fait, ils ne se sont pas laissés envahis par les conséquences du poids du déplacement forcé. Mais, ils se sont mis au travail. Sachant qu'ils ont repris une nouvelle vie qu'ils sont appelés à reconstruire sous le prisme de l'éducation, même s'ils sont parfois assistés par leurs camarades ordinaires.

IV.2.5. Activités psychosociales

Entre les élèves ordinaires et les élèves déplacés internes se passent des moments de cohésion sociale, en dehors de l'accueil à travers le partage des notes de cours ou de certaines connaissances. En effet, les élèves ordinaires ont accompagné leurs camarades déplacés internes dans leur processus d'intégration sous plusieurs formes. Entre autres en essayant de les attirer dans les actions de divertissement comme le sport avec les matchs soit au sein de l'établissement ou dans les quartiers. L'autre action de divertissement concerne le fait qu'ils se regroupaient dans leurs différentes demeures pour visionner ensemble. Par exemple :

Ça peut être même peut-être dans un ... Peut-être un match de football, tu es seulement là au quartier pour aller regarder finalement vous commencez à causer du match, après, le prochain jour vous commencez à causer du match là, c'est comme ça que ça crée le lien entre vous deux. L'autre jeu, vous pouvez être en train de jouer au football dans le quartier, il vient seulement, il dit qu'il veut jouer. Vous jouez comme ça. Le prochain jour, ils vous demandent encore qu'ils veulent jouer. Donc, c'est comme ça que vous commencez comme ça avec votre habituer. Prochainement ça sera même toi qui va le chercher pour que vous allez jouer ensemble. Donc, c'est comme ça que les liens se fait entre francophones et anglophone (Bryan, président de la coopérative du lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 29 avril 2024).

On comprend donc que le jeu était pour ces élèves ordinaires un moyen idoine pour reconforter psychologiquement leurs semblables déplacés internes à travers les activités sportives. Comme ça oublieraient-ils, les élèves déplacés internes, certains moments de détente dont ils ont tant manqués.

C'est dans l'optique de faire oublier certaines situations choquantes vécues par leurs pairs déplacés internes afin de les faire effacer progressivement ces moments tragiquement inoubliables. Pour COOPI (2018), les événements de divertissement sont nécessaires dans l'accompagnement des enfants psychologiquement touchés par la crise. Selon cette ONG :

Les événements artistiques, sportifs et culturels sont de véritables outils en mesure de réduire les tensions et permettre aux enfants d'apprendre dans un environnement protégé. Ce sont des activités qui complètent incontestablement le processus éducatif des enfants et les aident à surmonter les traumatismes et le stress vécu et qu'ils continuent à vivre (p.19).

IV.2.6. Relation de partage et d'amitié

L'amitié entre ces deux catégories d'élèves est plus suscitée en fonction des interactions qui animent leur relation d'amitié. C'est ce qu'explique le Président de la coopérative du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, selon lequel la nature du lien entre les élèves déplacés internes est structurée par les échanges des notes de cours et d'idées.

Dans un premier temps, les élèves déplacés internes, pour ceux qui arrivaient au milieu de l'année académique, se voyaient forcés de chercher à se rattraper par rapport au cours que certains enseignants avaient déjà dispensé avant leur arrivée dans le campus scolaire. De ce fait, ils étaient contraints de se rapprocher auprès de leurs camarades ordinaires pour que ceux-ci leur prêtent certains cours. Et c'est ainsi que le lien d'amitié pouvait se créer entre certains élèves déplacés internes et leurs semblables ordinaires jusqu'au point où :

Beaucoup d'eux ont essayé d'intégrer avec les camarades parce que : puisqu'ils sont déplacés internes, quand ils viennent ici, à cause des crises là-bas, ils ont besoin peut-être des cours ... ou que quelqu'un les explique quelque chose ... A côté de ça, comme ils sont venus en retard, peut-être au cours, ils ont déjà fait beaucoup de choses, tu dois trouver une personne-là qui doit t'expliquer. Donc, tu n'auras pas le choix que de t'intégrer avec la personne pour qu'il t'explique. Et si tu as les problèmes à certaines matières comme le français, tu dois même aller voir quelqu'un qui t'explique. Une personne qui est trop fort en français. Donc, à l'école même, il faut même s'intégrer avec ces camarades parce que tu peux bénéficier de quelqu'un qui est plus intelligent que toi. Et méfier des gens

qui sont seulement là pour y'influencer seulement que : « Ôooo, tu ne peux même pas parler français, que tu ne connais pas ... la langue française. Que ... peut-être ton français est trop mal. Il peut toujours commencer à s'intégrer avec tous les élèves pour que tu puisses comprendre cette langue. Donc, l'intégration est très importante en milieu scolaire (Bryan, président de la coopérative du lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 29 avril 2024).

On comprend donc que, malgré les mobiles qui sous-tendent ces relations entre ces deux catégories d'élèves, il y résidait quand-même une cohésion sociale entre eux, parfois amplifiée aussi par le phénomène de la langue.

La langue était tout de même au rendez-vous, en tant que vecteur de cohésion entre les élèves déplacés internes et leurs confrères ordinaires. En effet, certains élèves déplacés internes avaient besoin de connaître la langue française. Pour ce faire, il fallait qu'ils sortent de leur carcan autarcique afin de rencontrer ceux vers qui ils pourront trouver satisfaction. Voilà comment ils étaient contraints de rencontrer leurs camarades ordinaires avec qui, ils fréquentaient la même section afin qu'ils leur apprennent de temps à autres ce dont ils avaient besoin de connaître en français. C'est ainsi que les liens d'amitié pouvaient de nouer entre eux, au point où :

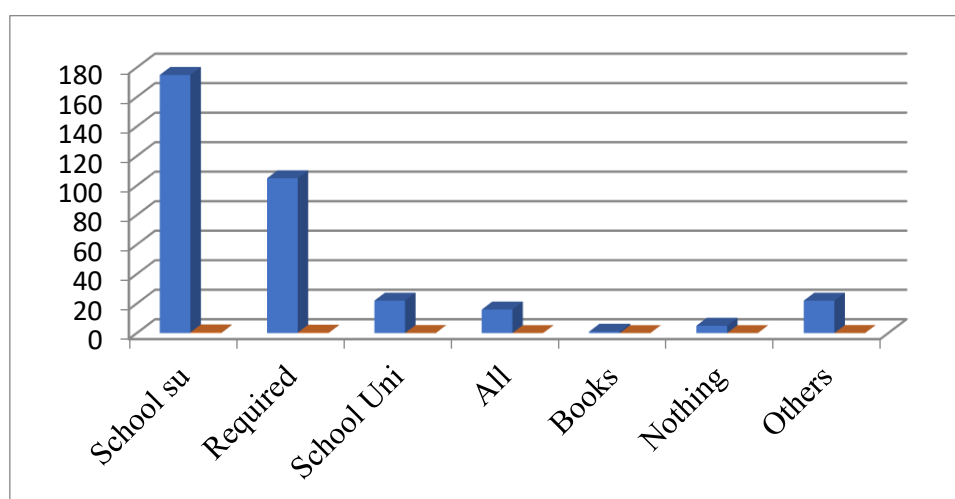
Certains d'eux s'intègrent avec les autres parce qu'ils veulent connaître plus le français. Mais, certains d'eux qui ne veulent même pas savoir rien du français. Souvent même, quand la dame de français entre même, ils décident de sortir sortent. Quand tu leur parles le français, ils disent que : « Pardon quitte moi avec le français là ! je ne comprends pas le français ». Donc, certains d'eux aiment la langue française, lorsque certains d'eux, ils ont seulement mis dans leurs têtes que monter ou descendre, ils ne vont même pas comprendre cette langue. Il y a certains d'eux qui forcent quand-même pour apprendre. Certains d'eux vont venir vers toi te demander que : « pardon parle-moi seulement français pour que je puisse connaître (Bryan, président de la coopérative du lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, entretien du 29 avril 2024).

On comprend que la langue était aussi un élément important de ralliement entre les élèves déplacés internes et leurs pairs ordinaires à part les notions de cours en addition avec quelques notes d'explication.

IV.3. L'action des familles d'accueil

Certaines personnes de bonne volonté ont joué un rôle pleinement positif dans le processus d'intégration des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Nord-Ouest dans la ville de Yaoundé. Celles-ci ont en effet joué le rôle des parents d'élèves dans la prise en charge quasi-totale des élèves déplacés internes vulnérables. Cette prise en charge était similaire à celle des propres parents de cette catégorie d'élèves, qui pouvait comprendre : l'hébergement, la nutrition, l'habillement, ainsi que la prise en charge des besoins scolaires de l'élève déplacé interne.

Figure 3.1 : Répartition des aides octroyées par les familles d'accueil aux EDI du LBEE



Source : Enquête de terrain (Octobre et novembre 2023)

La figure ci-dessus esquisse en quelque sorte les différentes aides octroyées par les diverses familles d'accueil aux élèves déplacés internes du Lycée du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé. On observe que les aides sont en majorité des supports scolaires (50,58%) suivis des frais de scolarité (30,35%), et enfin les uniformes scolaires (6,36%), et ceux qui contribuaient à tous les besoins de ces enfants (4,62%). On peut donc constater que nombreuses sont les familles qui ont beaucoup contribué pour certaines nécessités scolaires des élèves déplacés internes. On peut aussi noter les frais de scolarité ou d'examen, de l'uniforme scolaire. Bien que ceux qui prenaient en charge cette catégorie d'élèves étaient quand-même peu.

Au-delà de tout écart de comportement, les familles d'accueil ont quand-même réconforté l'existence des élèves déplacés internes. Ils ont joué en quelque sorte au rédempteur face à la situation difficile ; car pour certains qui avaient déjà perdu leurs parents et s'étaient retrouvés à Yaoundé par adventice, devaient retrouver seuls et ne savaient pas comment faire, ainsi que recommencer une nouvelle vie. Bien qu'au contraire, d'autres pouvaient avoir l'opportunité d'être aisés de manière totale auprès de leurs familles d'accueil. Tout comme d'autres pouvaient toujours avoir le nécessaire et se débrouiller du reste. Comme expliquait l'ancien proviseur du Lycée d'Etoug-Etoug le 29 janvier 2024, où certains parents des familles d'accueil ne donnaient pas l'argent aux élèves déplacés internes pour se coiffer par exemple.

Au demeurant, l'éducation, en tant que bien public est appelée à être supportée par tous les membres de la société et à tous les niveaux. Ceci étant, chaque individu sera considéré comme acteur dans sa participation dans le processus contextuel de l'Education 2030. Dans le contexte actuel qui est celui du processus d'intégration des élèves déplacés internes, plus précisément au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, plusieurs acteurs ont brillé par leurs contributions pour la marche vers une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.

CHAPITRE IV : L'IMPACT DE L'INTEGRATION DES ELEVES DEPLACES INTERNES ISSUS DE LA CRISE DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST

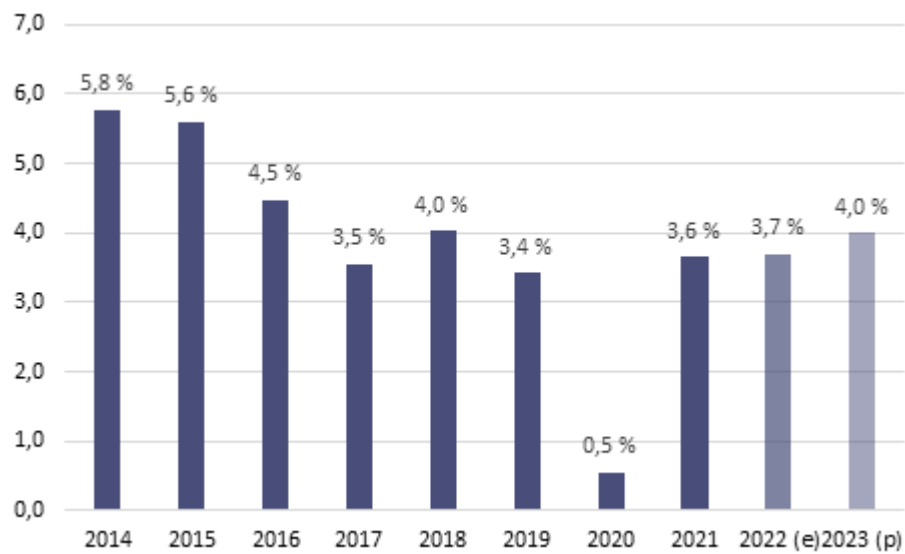
Comme ce qui ressort de l'Éducation 2030,

L'objectif primordial relatif à l'éducation du programme de développement durable à l'horizon 2030 (ODD 4) engage à dispenser une éducation de qualité inclusive et équitable à tous les niveaux et énonce les nouveaux éléments clés d'ODD 4 – Éducation 2030, sur lesquels repose le présent cadre d'action. (UNESCO, 2016)

Toutefois, notons quand-même qu'il exige des fonds pour pouvoir subventionner tous ces objectifs à l'horizon 2030. En effet, le Cameroun traverse depuis 2015 une situation économique instable. Selon le Cameroun (2016), au niveau de la croissance économique :

Au Cameroun, la croissance est restée soutenue en 2014, pour se situer à 5,9 % contre 5,6 % en 2013. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel devrait se situer autour de 6 % en 2015. Du côté de l'offre, le secteur tertiaire domine la structure de production (46 % du PIB en 2014). Du côté de la demande, la consommation finale continue de tirer la croissance. Elle s'est accrue de 5,9 % en 2014 contre 5,6 % en 2013 et a contribué pour 5,1 points à la croissance du PIB en 2014 (Commission Economique pour l'Afrique, CEA, 2016, p.VI).

Figure 4.1 : Croissance du PIB du Cameroun 2024



Source : FMI, WEO (avril 2023) et 4^e revue (mai 2023)

On comprend que bien pendant la crise sociopolitique du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le pays a connu une chute économique qui n'allait pas toujours lui permettre de vaquer à plusieurs de ses projets. En outre, la population ne fait que grimper et on estime aussi un taux d'emploi qui dégraisse jusqu'en 2014. On peut donc noter le fait que :

Les estimations situent la population camerounaise à 21 657 488 habitants en 2014. Le rapport de masculinité est de 97,6 hommes pour 100 femmes. Près de la moitié de la population vit en milieu urbain. La population est majoritairement jeune. Les moins de 15 ans représentent 43 % de l'ensemble de la population, contre 52 % pour le groupe des personnes âgées de 15 à 59 ans et 5 % pour celui des 65 ans ou plus (CEA, 2016, p. VII).

Malgré cette baisse de la croissance économique dont vit le pays, la population en âge d'emploi ne fait que prendre statistiquement de l'envol, alors que leur représentation sociologique professionnelle nécessite encore un effort de la part du gouvernement. Ceci étant, l'Etat doit donc s'appliquer stratégiquement afin de créer de l'emploi pour ces jeunes. Curieusement, depuis un certain nombre d'années, une régression en emploi de qualité, et on note un chiffre qui se rétrécit progressivement. Selon la CEA (2016) :

Le taux d'activité des personnes âgées de 15 ans ou plus a baissé pour se situer à 72,1 % en 2014 contre 76,2 % en 2010 et 81,9 % en 2007. Ce taux

est plus élevé en milieu rural (77,3 %) qu'en milieu urbain (66,9 %). Le taux de sous-emploi global pour les personnes âgées de 15 ans et plus, se situe à 77,6 % et le taux d'informalité est de 88,6 %. Ainsi, malgré le taux d'activité élevé, la qualité de l'emploi reste précaire (CEA, 2016 p. VII).

Cette baisse de la croissance économique a de même impacter sur la vie professionnelle des jeunes, au point où ces derniers ont du mal à se procurer un emploi décent qui passe par l'école.

Ceci étant, chaque gouvernement est appelé à fournir un maximum d'effort, dans le but de concrétiser ces objectifs en satisfaisant relativement chaque catégorie d'élèves afin de leur permettre d'achever leurs parcours scolaires. Si ces conditions sont disposées pour l'éducation en temps de paix, notons que le territoire camerounais est le spectre d'un champ de bataille, suscité par les séparatistes dans la région du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Rappelons donc que si le pays vit des moments difficiles financièrement, les enfants de quinze (15) ans et plus qui constituent le maillon le plus statistiquement élevé, ont fait l'objet d'une prise en charge particulière, comme élèves en situation de vulnérabilité. A cet effet, plusieurs instances gouvernementales ont mis sur place des stratégies pour les intégrer socialement, mais en gérant de manière particulière les élèves déplacés internes. Fort est donc de constater l'influence de cette intégration scolaire sur les élèves déplacés internes. De ce fait, que ce soit l'insatisfaction des élèves par rapport au processus d'intégration scolaire et le manque d'approches stratégiques envers les personnes déplacées internes, nous allons aussi arriver à interroger l'approche du Cluster des ONG basé à Buéa, dans la région Sud-Ouest, l'une des régions touchées par la crise sociopolitique dans cette partie du pays. Ainsi :

Améliorer l'éducation dans les situations d'urgence et de crises prolongées contribuera à l'achèvement de l'ensemble des 7 cibles de l'ODD4 et de ses trois moyens de mise en œuvre. Les décideurs politiques et les partenaires au développement en Afrique Sub-Saharienne sont appelés à respecter leurs engagements pour développer des systèmes éducatifs plus inclusifs, réactifs et résilients par : 1. une meilleure planification de l'éducation pour les situations d'urgences et les crises prolongées ; 2. une réponse aux défis et aux besoins éducatifs des groupes marginalisés ; et 3. assurer une coordination rapide et efficace entre l'aide humanitaire et le développement de l'éducation (UNESCO, 2016, p.16).

Ce qui approuve l'intervention conjuguée entre l'État camerounais et les autres institutions et structures non étatiques dans le processus d'intégration des élèves déplacés internes.

I. Insatisfaction des élèves déplacés internes

I.1. Aides dérisoires

Nonobstant l'effort conjugué de l'État sur la situation des personnes déplacées internes en générale et des élèves déplacés internes en particulier, fort est de noter que le MINAS est l'organe qui s'est beaucoup plus occupé de cette catégorie de personnes durant la crise. Mais, n'étant pas un évènement souhaitable, la crise a fait irruption et a dû changer le cours des planifications des différents budgets. De ce fait, tout ce qu'on pouvait faire, était de ne laisser personne de côté, car selon ce que nous rapporte ce personnel du centre des affaires sociales de Yaoundé VI : « *Le MINAS s'occupe des personnes en détresse* » (Chef bureau d'assistance sociale, entretien du septembre 2023. Ceci dit que le MINAS s'occupe de toute sa cible, plus particulièrement les élèves déplacés internes.

Mais, au vu de la plénitude de la tranche des élèves à prendre en charge, l'affaire va sembler difficile, du fait qu'ils n'ont pas été insérés au départ dans le budget. Toutefois, même si tel est le cas pour le reste des autres années, ce budget ne les suffisait pas toujours. Ce qui pose parfois préjudice quant à la prise en charge de cette catégorie d'élèves. Par conséquent, il y a plusieurs dimensions des besoins à satisfaire, mais le nombre exponentiel des élèves à prendre en charge est supérieur aux moyens dont dispose le département ministériel en charge des élèves en difficulté d'apprentissage. Ce qui pose donc le problème de tri, qui implique une prise en considération du degré d'indigence dans le choix des cibles à accompagner. Comme nous pouvons constater :

La difficulté ce que ... on donne l'argent, mais ce n'est pas suffisant. Ça ne peut pas être suffisant. Vous comprenez non ? Ces enfants sont nombreux et ils ont trop de problèmes. C'est difficile de résoudre tous leurs problèmes. L'affaire c'est quoi ? On fait avec ce qu'on a. Donc, s'il y avait assez de moyens, ce qu'on pouvait aider non seulement ... Parce que si la famille peut déjà nourrir un enfant, l'habiller et l'envoyer à l'école, là, l'enfant sera bien. Si on pouvait recevoir assez de moyens et aider les familles venant du NOSO, ce que ces enfants sont bien. Mais, comme nous n'avons pas assez de moyens, en fait on fait avec ce qu'on

nous donne. Parce que pour aider vraiment, nous pouvons avoir 20, 30 dossiers, mais est-ce que l'argent arrive ? Mais, lorsque l'argent arrive, on peut aider 10, 15 ... ça dépend du montant que nous avons (Chef bureau d'assistance social, entretien de septembre 2023).

L'état du pays a engendré des situations de mal être, car d'autres ne peuvent plus bénéficier des aides de l'État du fait que la subvention ne peut pas apaiser les difficultés pour toutes les demandes. On comprend donc qu'il y a un surnombre par rapport au budget prévu au point. Ceci entraîne parfois le fait qu'ils sont obligés de collecter les dossiers des cas d'indigence en amont, et de s'asseoir, afin de juger des plus indigents. Ce sont ces derniers qui vont alors être bénéficiaires de ces aides. Selon le CGRA (2021) :

Dans les discours officiels des autorités dans les régions francophones, il se dégage clairement que la situation des déplacés est un fait préoccupant pour les pouvoirs publics. Toutefois, la difficulté réside au niveau des mesures d'accompagnement quasiment limitées qu'affectent les autorités au bénéfice de ces déplacés internes. [...] La situation des déplacés internes s'est davantage détériorée. Avec la montée des attaques dans le NOSO, un flux considérable des populations des zones en conflit vers les villes non en crise est observé. Ce qui a entraîné un impact négatif sur les conditions de vie desdits déplacés (absence de logement adéquat, prostitution avérée, alimentation et santé précaires, déchéance scolaire, réinsertion socioprofessionnelle préoccupante) malgré l'accompagnement des organisations de la société civile, des églises et dans une certaine mesure celui des pouvoirs publics (pp.27-28)

On peut donc comprendre que la situation de déficit des moyens d'accompagnement était vraiment un phénomène qui perdure depuis longtemps. Ceci, lorsqu'on constate que cette dimension avait été le propre du gouvernement dès le début de la crise et se prolonge jusqu'à présent. Ce qui permet donc de lire ce phénomène sur la situation des élèves déplacés dans la ville de Yaoundé.

I.2. Installation des élèves dans des orphelinats et des foyers d'accueil

Jusqu'à nos jours, le Minas ne possède pas encore un centre d'accueil pour les déplacés internes. En effet, que ce soit en contexte de crise ou de la guerre contre Boko Haram depuis 2014 dans l'Extrême Nord et la crise dans la partie anglophone du Cameroun, c'est-à-dire dans

le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, aucune mesure n'a encore été prise dans le sens de bâtir quelques édifices pour l'hébergement circonstanciel des personnes déplacés internes au Cameroun. Mais il existe des centres d'accueil pour d'autres catégories de personnes en détresse dans différentes régions du pays. Sans toutefois souhaiter le pire pour nous-mêmes, depuis la guerre contre le Boko Haram déclarée par notre Président en 2014, l'on pouvait déjà songer à avoir des abris en faveur des personnes déplacées internes. Ce qui laisse comprendre que :

... Le MINAS a des centres, ça dépend de la qualification du centre. Parce que si c'est pour les enfants, le MINAS a plusieurs centres. Mais, pour les enfants déplacés internes, les orphelinats nous aident pour l'instant. Le MINAS n'a pas encore un centre fait pour les déplacés internes. Un centre fait pour les déplacés internes, non. Mais, ils sont dans les orphelinats et famille d'accueil. Mais, le MINAS a le centre pour les enfants de la rue. S'ils sont du NOSO, eux-mêmes ils iront là-bas. Il y a les centres pour les centres pour les enfants de la rue un peu de partout. Il y a ici à Yaoundé, Betamba, Buéa, même au Nord, même à l'Est. Donc, c'est un peu partout. Même à Bafoussam ; le CAO de Bafoussam. Donc, le MINAS a plusieurs centres, ça dépend de la qualification de ce centre. Si ce sont les aveugles, ils ont leur centre. Si ce sont les handicapés, ils ont leur centre. Donc, le MINAS a pensé à tout le monde. Même pour le moment, vous savez, c'est une crise. Une crise qui est arrivée il y a de cela 07 ans. Et je pense qu'ils vont réfléchir pour ça (Chef bureau d'assistance social, entretien de septembre 2023).

Ce qui montre que presque toutes les catégories des personnes en détresse prises en charge par le MINAS ont des centres d'accueil où ils sont parfois hébergés. Mais, exception faite des personnes déplacées internes, bien que la construction d'un centre dédié à ces derniers reste une promesse du gouvernement. Cette situation de manque d'édifices pour les déplacés internes va engendrer l'accueil des déplacés internes non seulement dans les domiciles privés, mais aussi dans les orphelinats.

Certaines associations qui s'étaient engagées dans la recherche des cas des déplacés internes hébergeaient parfois les enfants déplacés internes jusqu'à ce qu'elles trouvent une personne de bonne volonté capable de les accueillir chez elle ainsi qu'on peut le constater :

Il y a aussi l'association Single Parents, and Education, l'association de Mme YADE Justine, qui nous aide aussi sur la recherche des familles. Et elle nous aide aussi sur ceux-là qui n'ont pas de domicile. Parfois, elle les garde chez elle, et lorsqu'elle trouve une famille d'accueil, elle les insère dans les familles d'accueil. Donc, elle aussi nous aide. Nous avons ces associations qui nous aident plus ici à Yaoundé avec les Déplacés Internes (Chef bureau d'assistance social, entretien de septembre 2023).

On comprend donc que les élèves déplacés internes, du fait du manque de logements, pouvaient être confrontés à certaines difficultés face à leur situation scolaire. Ceci a souvent trait à l'environnement familial, où certaines dispositions sous un même toit peuvent contribuer sous une grande partie à l'échec du fait de la masse, qu'à la réussite, même si cette masse peut être une richesse pour faciliter les échanges d'idées ou faciliter en quelque sorte aussi des complémentarités sur des sujets concernant l'école.

I.3. Rendement scolaire

I.3.1. Quelques difficultés liées à la situation

En dépit du fait que ces élèves déplacés internes étaient sujets aux situations difficiles, fort est de constater qu'ils ne baissaient pas toujours les bras lorsqu'il s'agissait des efforts en matière scolaire. Dans les faits, nombreux sont ceux qui ne jouissent pas du temps libre, car ils ont tellement du travail à faire. Pour les uns, ils se lèvent tôt pour faire leurs tâches ménagères. Les autres, après leurs ménagères se déplacent à pieds pour rendre au Lycée. On comprend donc que lorsqu'ils vont rentrer. C'est le même cycle qui reprendra et pourra baisser peut-être le week-end.

D'autres manquent de la nourriture, or c'est un élément essentiel dans la vie scolaire d'un élève. La nourriture contribue de même à la santé d'un élève, car apporte certains éléments nutritifs tant pour énergiser les organes du corps, de même que pour mettre en éveil l'esprit de l'élève et capable de réfléchir. Pour une autre catégorie, ils ont besoins d'argent, car ils ont besoins de subvenir à d'autres besoins, comme payer le transport pour se rendre au campus scolaire, déjeuner pendant la pause, acheter des serviettes hygiéniques pour les filles, ou pour se coiffer pour certains garçons, acheter du savon, payer la pension scolaire, satisfaire son bien-être capable de booster sa situation scolaire. Comme par évidence :

La plupart vient en retard, Ils sont toujours en retard. Certains habitent avec les gens qui les transforment en borne. Quand ils se lèvent le matin,

ils font beaucoup de choses avant de quitter la maison. Donc, les lundis, c'était difficile d'avoir beaucoup d'enfants. Et quand les enfants viennent avec eux-mêmes, la plupart de ceux qui vont arriver à 08h, ce sont les déplacés. Et comme on les connaissait déjà, la plupart aussi était sale (extrêmement). Certains a eu cette paire de tenue et il doit porter ça de lundi à vendredi » La plupart vient en retard, Ils sont toujours en retard. Certains habitent avec les gens qui les transforment en borne. Quand ils se lèvent le matin, ils font beaucoup de choses avant de quitter la maison. Donc, les lundis, c'était difficile d'avoir beaucoup d'enfants. Et quand les enfants viennent avec eux-mêmes, la plupart de ceux qui vont arriver à 08h, ce sont les déplacés. Et comme on les connaissait déjà, la plupart aussi était sale (extrêmement). Certains a eu cette paire de tenue et il doit porter ça de lundi à vendredi. Donc, ils viennent en retard, la plupart vient étant sale, parce qu'ils n'ont même pas quoi faire, la plupart ont les cheveux qui ne sont pas bien faits. Parce que pour qu'on leur donne 200 pour qu'ils se coiffent ... Ils disent de fois les tontons, les tantines avec qui ils vivent ne leur donnent pas. Il y avait certains beaucoup qui travaillaient (Chef service d'orientation, entretien du 16 octobre 2023).

Les élèves déplacés internes étaient confrontés à maintes difficultés de divers ordres qui pour la plupart les empêchaient à suivre normalement leur processus scolaire. Ils ont des difficultés de logement, ils manquent de disponibilité pour se concentrer sur les études, parce qu'ils sont voués à toute sorte de travail.

Or, ils sont obligés de se plier à ces personnes pour s'en tirer d'affaire, parce qu'ils sont sous les ordres s'une personne qui semble être une sorte de rédemptoriste pour le court de son existence. Ce qui posait quelques préjudices à certains élèves déplacés internes de se rendre à l'école parfois.

Tableau 4.1 : Répartition des difficultés rencontrées par les EDI concernant l'école

Difficultés par rapport à l'école	Frais de transport	Conditions de la route	Longue distance	Je ne me sens pas à la maison	Rien	Autres	Total

Effectif	19	68	210	6	10	34	347
Fréquence	5,48%	19,60%	60,52%	1,73%	2,88%	9,80%	100,00%

Source : Enquête de terrain (Octobre et novembre 2023)

Il en ressort que la principale difficulté directement liée à l'école est la distance qui sépare les élèves déplacés internes à leurs différents lieux de résidence. Ainsi :

- 60% déclarent un problème de longue distance avec l'établissement fréquenté
- 19% parlent des conditions de la route,
- 5% évoquent un problème de frais de transport,

- le pourcentage le plus minimal est de 1,73, pour lui, mentionne un problème l'environnement familial, où selon ceux-ci, ils ne se sentent pas étant dans une maison.

Pour une élève de Form5 Science 2 qui habite le quartier un peu éloigné, plus précisément à Bonamoussadi, elle souligne le fait que l'une de ses difficultés est liée au fait que la distance est longue, couplée avec un manque de moyen financier. Selon ses propos : « *Je quitte à la maison, je marche à pieds, je viens ... il y a même les livres que je n'ai pas et les cours. Les cours de Science, parce qu'il n'y a pas l'argent. Il y a même les livres qu'on n'a pas achetés parce qu'il n'y a pas l'argent* » (Gift, entretien du 9 janvier 2023). On comprend donc que les difficultés sont parfois plus liées à la dimension économique, car étant loin de la maison, ils ne savent pas comment procéder pour arriver à l'école de manière aisée. Parfois, en addition avec les travaux ménagers qu'ils doivent effectuer avant de se rendre à l'école, ça leur rend encore la tâche plus difficile. Pour une autre élève de Form4, ses difficultés sont multiples : « *Pour manger, je n'ai pas. Parfois, quand je suis en retard, je dois marcher avant de venir à l'école. Donc, plusieurs choses* » (Precious, entretien du 9 janvier 2023). Ce qui témoigne des difficultés auxquelles font face ces élèves déplacés internes dans leur processus scolaire, en addition avec les tâches qu'ils remplissent.

Dès lors, bien qu'on a souvent tendance à affirmer le fait que : « *la souffrance est la meilleure des écoles* », selon ce que révèle l'existence telle que vécue par les élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ce mode de vie calqué sous le joug de la misère, de la psychose, du stress, du manque total parfois, n'est rien d'autre que sujet à la polémique, qui n'aboutit qu'à l'abandon ou du ralentissement du projet auquel l'on s'est engagé avec amour et dévotion. Car pour un élève qui doit apprendre, mais vit encore

en lui certaines contraintes besogneuses préalables extérieures, c'est-à-dire, attend d'abord satisfaire son maître, du fait qu'il craint d'être expulsé du toit, n'aura pas toujours la même disponibilité avec celui qui choisit d'effectuer une tâche. En fin, les deux catégories d'élèves peuvent réussir, mais sans toutefois obtenir la même moyenne requise.

Tableau 4.2 : Répartition des tâches régulièrement remplies à domicile par les EDI

Tâches à remplir	Ménage	Linge	Cuisine	Tout	Autres	Total
Effectifs	131	67	56	29	67	350
Fréquences	37,43%	19,14%	16,00%	8,29%	19,14%	100,00%

Source : Enquête de terrain, Octobre et novembre

De ce qui en ressort, la majorité d'élèves déplacés internes pratiquent régulièrement comme tâches : le ménage (37,43%), suivi du linge (19,14%) et enfin ceux qui font la cuisine (16,00%). On constate donc qu'il sera rare qu'ils soient libres, en fonction des tâches observables, bien que d'autres font toutes ces tâches eux-mêmes (08,29%), même comme ils sont peu.

I.3.2. Quelques stratégies de contournement

L'intégration des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest n'a pas toujours été aisée pour les autorités compétentes. Ce qui, à un moment donné, mettait en mal les plus vulnérables et suscitait de ce fait des pistes stratégiques de contournement pour cette catégorie d'élèves. En effet, les élèves déplacés internes, du fait qu'ils se trouvaient dans des familles d'accueil et des proches qui ne satisfaisaient pas tous leurs besoins, ils pouvaient pour la circonstance chercher les moyens de contour pour éviter le pire.

Ainsi, nombreux sont ceux qui se débrouillent dans les petites ventes, travaillent dans les chantiers. Dans le cas présent, d'autres, du fait du manque des moyens, s'engagent à marcher à pied, se réveiller tôt pour remplir leurs tâches ménagères ou encore quitter tôt pour arriver à l'heure à l'école. De ce fait, ils pourront éviter d'être bloqués à l'entrée du portail.

Tableau 4.3 : Répartition des moyens de contournement des difficultés rencontrées par les EDI

Moyens de contournements	Aller à pied	Aller à l'heure	Se lever tôt	Rien	Autres	Total
Effectifs	163	145	1	12	30	351
Fréquences	46,44%	41,31%	0,28%	3,42%	8,55%	100,00%

Source : Enquête de terrain (Octobre et novembre 2023)

En observant ce tableau, on peut voir que :

- 46,44% des élèves déplacés internes marchent à pied pour aller à l'école,
- 41,31% d'élèves déplacés internes cherchent à aller tôt à l'école,
- 0,28% d'élève déplacé interne se lève tôt.

On constate que la majorité d'élèves déplacés internes n'ont pas d'argent pour emprunter un moyen de transport pour l'école. De ce fait, ils sont obligés de se lever tôt afin qu'ils puissent se rendre au campus scolaire en marchant. Mais, la conséquence directe est qu'ils peuvent somnoler aux heures de cours, en addition avec la fatigue. Ce qui fait déjà une compréhension en moins par rapport à d'autres. Selon cette élève de Form4 du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé : « *Je me lève tôt, je fais un peu mes travaux. Donc ... Avant le temps de l'école, je suis déjà là* » (Precious, entretien du 9 janvier 2023). D'autres parents préfèrent changer d'établissement scolaire à leurs enfants, comme le cas de cet élève de T^{le} D où du fait de leur situation, sa mère lui a changé d'établissement. Comme le montre notre entretien du 08 février 2024 selon lequel : « *les choses se compliquaient encore. Donc, ma mère a décidé de me renvoyer dans un autre Lycée. Et le Lycée le plus proche était le Lycée Bilingue d'Etoug-Ebe* » (Jordan, entretien du 9 janvier 2023).

I.3.3. Réussite scolaire

A travers les stratégies adoptées par le Proviseur et ses collaborateurs, entre autres le service de l'orientation, certains élèves déplacés internes ont dû évoluer, malgré leurs moyens qui étaient normalement jugés comme étant faibles par rapport à leur ascension en classe supérieure. En effet, dans l'optique d'obéir aux instructions du Ministre de l'enseignement Secondaire, Madame Pauline Nalova LYONGA, certains établissements scolaires secondaires ont été parfois contraints de tolérer la moyenne relativement obtenue en fin d'années par un élève déplacé interne pour lui permettre d'aller en classe supérieure. Ceci s'est fait observer au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé dans le processus d'intégration des élèves déplacés internes (Entretien du 16 octobre 2023).

En tant que l'un des plus grands établissements dans la ville de Yaoundé à recevoir les élèves déplacés internes, ce Lycée a fait à une gestion stratégique des élèves déplacés internes. Cette gestion stratégique est l'œuvre des concertations avec du Proviseur et ses différents collaborateurs, plus particulièrement les conseillers d'orientation et le chef du SASO dudit Lycée. C'est ainsi qu'ils mettaient sur pied des stratégies pouvant juger des modalités de restriction quant aux mesures de réussite des élèves déplacés internes. D'après ce conseiller d'orientation,

Mais, le ministère aussi, en tant qu'éducation, il avait appuyé fort pour qu'on s'assure du têt de réussite. On les fait avancer avec les six (6) de moyenne, les sept (7) parce qu'ils ont les problèmes. Donc, eux aussi, ils appuient sur le fait qu'on doit les encourager pour travailler.

Avec l'action conjointe du service de l'orientation, les élèves déplacés internes ont essayé d'avoir quelques compétences de base pour qu'ils soient à mesure de se réintégrer dans le système scolaire, malgré leurs résultats qui étaient presque médiocres. Ainsi, selon ce personnel du service de l'orientation :

Premièrement, quand le problème avait commencé précisément en 2018, quand c'était tellement profond, n'importe quelle situation que les élèves déplacés viennent, il faut qu'on les admette. Mais, au fur et à mesure qu'on les admet, on a constaté qu'ils avaient beaucoup de problèmes. Premièrement, le problème d'adaptation : ils avaient les problèmes d'adaptation, et comme nous les conseillers que je travaille avec eux, on les dit d'accepter le niveau également, d'accepter les conditions et d'être fier. Parce qu'on leur a donné une autre chance pour continuer leur éducation. Parce qu'il y a leurs frères ici qui étaient partis, donc ils ont accepté de travailler comme ça. Heureusement on a constaté qu'au fur et à mesure qu'ils devaient seulement accepter les décisions d'admettre tout le monde dans le collège, mais après, on a constaté après les séquences, que les enfants ne savaient pas écrire, ils pouvaient lire, ils ne pouvaient appeler les mots. Parce que ça fait trois (3) ans, ils ne sont pas partis à l'école. Donc, on leur a fait comprendre que : c'est mieux de redoubler, pour bien connaître quelque chose, au lieu de continuer comme ça et puis à la fin, ils ne connaissent rien. Maintenant, on a travaillé au conseil, on a aussi appelé les parents. Parce qu'il y avait d'autres, le simple fait que

les parents les gardaient chez eux mais, ils les maltrahaient. Donc, on a aussi appelé le parent que ce n'est pas parce que les enfants, ils ont perdu leurs pères qu'on les a laissés comme ça, que vous venez les prendre, vous venez les maltraiter. Donc, il y a beaucoup de parents qui nous ont écoutés, parce qu'on leur a fait comprendre qu'eux aussi ils seront à l'aise quand ils vont les transformer. Donc, on a travaillé avec eux, on les a suivis jusqu'à la fin, et ... ils ont réussi à s'adapter, à être stable psychologiquement, moralement et émotionnellement (Chef service de l'orientation, entretien du 16 octobre 2023).

Voilà pourquoi on pouvait toujours noter quelques miraculeux qui arrivaient toujours à se retrouver parmi les meilleurs élèves de la classe. Ceux-ci pouvaient servir d'exemple aux autres élèves déplacés internes, ou même les encourager à sortir du désespoir face au développement des autres compétences. Ce sont ces compétences qui pourront contribuer à développer les autres Objectifs du Développement Durables (ODD), tels que le domaine professionnel et autres. Bien que pour les autres, ces situations difficiles risquent parfois leur porter préjudice dans leur parcours scolaire.

Toutefois, pour l'Observatoire des Situations de Déplacement Interne (IDMC, 2020), les élèves déplacés internes ont toujours un rendement scolaire moins important que celui de leurs camarades ordinaires. Du fait que ces élèves déplacés internes vivent pour la plupart des situations de psychose qui doivent être gérées par des psychologues de l'éducation, assurées parfois par les conseillers d'orientation, suite à certaines situations tragiques dont ils ont vécues. De ce fait, leurs résultats dans sa plénitude ne sauraient être similaires à celui de leurs semblables ordinaires. D'après l'IDMC (2020) :

Les déplacements internes peuvent entraîner l'exclusion des services sociaux tels que l'éducation. Ils peuvent interrompre l'éducation des enfants et les séparer de leur environnement scolaire, enseignants et camarades de classe, parfois pendant des mois ou des années. Lorsqu'ils peuvent retourner à l'école, que ce soit dans leur communauté d'origine, leur région d'accueil ou dans un camp, ils doivent rattraper le temps perdu tout en gérant le stress et les traumatismes liés à leur déplacement. Les enfants déplacés ont souvent des taux de scolarisation et de réussite inférieurs à ceux de leurs pairs non déplacés. (p.4).

Ceci montre que les élèves déplacés internes sont souvent confrontés à plusieurs problèmes psychologiques. Ces derniers entravent parfois la vie scolaire de certains d'entre eux au point de les entraîner à une possible déperdition scolaire ou ralentir le parcours scolaire de ces derniers. Pour l'UNESCO (2020) :

Les catastrophes naturelles, les pandémies et les conflits, ainsi que les déplacements internes et transfrontaliers qui en découlent, peuvent traumatiser des générations entières, qui se trouvent privées d'éducation et mal préparées à contribuer au relèvement social et économique de leur pays ou de leur région. Les crises sont un obstacle majeur à l'éducation ; elles ont freiné et parfois même réduit à néant les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de l'EPT ces dix dernières années. L'éducation, dans les situations d'urgence, a un rôle protecteur immédiat, apporte des connaissances et des compétences utiles à la survie ainsi qu'un soutien psycho-social à ceux qui sont touchés par la crise. Elle dote également les enfants, les jeunes et les adultes des compétences permettant d'éviter les catastrophes, les conflits et les maladies, en vue d'un avenir durable.

C'est-à-dire que, bien que les conflits soient un fléau pour l'éducation de manière générale, il est toujours crucial de mettre un processus vers une reprise de l'école pour les enfants, car cela les écarte de certains problèmes de la société.

On comprend donc que des situations pareilles mettent toujours en difficulté les personnes déplacées internes et les élèves déplacés internes en particulier, au point de contribuer à leur décrochage scolaire. Ceci fait partie de l'un des combats engagés par l'UNESCO (2017) dans le cadre de l'Education 2030, dans l'optique de mettre en baisse les élèves non scolarisés. C'est ce que précise l'un des cinq (5) ODD accompagnateurs de l'ODD4, où d'après l'UNESCO (2016), il faut : « *D'ici à 2030, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation* » (p.08).

De ce fait, l'éducation apparaît comme le catalyseur des autres ODD, car permet de comprendre et de jouer des autres ODD. Ce qui montre à suffisance le rôle de l'ODD4 dans la poursuite des autres ODD connexes et du reste. Ainsi, lorsqu'on évoque la

rubrique sur la vision, la logique et les principes de l'Education 2030, on peut comprendre le fait que :

L'éducation, au cœur du programme de développement durable à l'horizon 2030, est indispensable à la réalisation des autres objectifs. Prenant acte de l'importance de son rôle, le programme de développement durable à l'horizon 2030 reconnaît l'éducation comme un objectif à part entière (ODD4) et associe également des cibles liées à l'éducation à plusieurs autres ODD, concernant notamment la santé, la croissance et l'emploi, la consommation et la production responsables, et le changement climatique. En effet, l'éducation peut permettre d'accélérer les progrès vers la réalisation de l'ensemble des ODD et devrait partie des stratégies qui visent à atteindre chacun d'entre eux. Le nouvel agenda pour l'éducation contenu dans l'objectif 4 est exhaustif, holistique, ambitieux, inspiré et universel et procède d'une vision de l'éducation selon laquelle celle-ci transforme l'existence des individus, des communautés et des sociétés, en ne laissant personne de côté (UNESCO, 2016, p.24).

Ce qui témoigne de la multidimensionalité de l'ODD4 dans la satisfaction totale du bien-être des enfants en cours de scolarisation, mais qui apparaît aussitôt comme la mamelle nourricière des autres Objectifs du Développement Durable (ODD).

Pour que cette réussite vers les classes supérieures soit utile pour ces élèves, il faut au minimum garantir les compétences à chaque fois lorsqu'on leur fait traverser vers une classe supérieure. Ceci du fait que plus l'enfant gagne en compétences scolaires, plus cela lui sera bénéfique dans sa vie professionnelle, plus les bénéficiaires seront satisfaits. C'est donc ce que souligne l'UNESCO (2016), lorsqu'elle aborde la dimension de l'un des objectifs de l'Education 2030 sur la détention des compétences comme suit : « D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat » (UNESCO, 2016, p.21). On peut donc noter l'importance pour un élève d'avoir une certaine compétence à la sortie d'un cycle scolaire ou d'un parcours scolaire donné. Ce sur quoi l'on peut porter plus l'attention sont les conditions dans lesquelles ces élèves déplacés internes ont eu à traverser vers les classes supérieures dans ce Lycée sous les instructions de Madame la Ministre en charge de ce niveau éducatif. Bien que d'autres aient la chance de reprendre afin d'avoir un niveau scolaire nécessaire pour la classe supérieure, que

dirons-nous de ceux qui y ont traversé sans subir les orientations des conseillers d'orientation ? Ce qui est intéressant à retenir est le fait que ces élèves dans l'optique de leur processus d'intégration, Madame la Ministre a dû procéder à une certaine « *inclusion* » voilée, c'est-à-dire sans écriture d'un texte au préalable. Car comment comprendre que sous la houlette d'un même système scolaire, les uns évoluent sans moyenne requises par rapport à la norme contrairement aux autres ?

Ce qui sera intéressant dans cet élan est celui d'avoir une éducation de qualité qui pourra être un succès pour les populations bénéficiaires. Car les compétences requises sont nécessaires pour la mise sur pied d'un savoir-faire dans une spécialité donnée. Mais, pour atteindre ce niveau de compétence auprès de nos apprenants, les gouvernements doivent élaborer des voies et moyens perspicaces pour la scolarisation de leur jeunesse.

II. Manque d'approches stratégiques envers les personnes déplacées internes

Il est intéressant de noter que l'école est un droit fondamental qu'il incombe à l'Etat de la réaliser pour ses compatriotes. De ce fait, il est appelé à mettre sur pied un ensemble de moyens capables de conduire cette éducation. Ainsi, comme le souligne UNESCO (2016) :

L'État joue un rôle crucial aux titres de la régulation des normes, de l'amélioration de la qualité et de la réduction des disparités entre les régions, les communautés et les établissements scolaires. Les pouvoirs publics devraient, le cas échéant, intégrer la planification de l'éducation dans les stratégies de réduction de la pauvreté et de développement durable ainsi que dans les actions humanitaires, et veiller à ce que leurs politiques tiennent compte de leurs obligations légales, qui consistent à respecter, protéger et réaliser le droit à l'éducation (p.57).

II.1. Non disposition d'une législation nationale claire en faveur des personnes déplacées internes

L'élan d'un effort du Cameroun ainsi que ses partenaires dans l'assistance de ses compatriotes déplacées internes dans son territoire est énorme. En effet, sans toutefois nier, les efforts matériels et moraux faits par le Cameroun envers ces personnes déplacées internes vulnérables dans son territoire est quand-même signifiant, que ce soit pour les victimes des exactions de la guerre contre le Boko Haram ou le conflit actuel suite aux manifestations corporatistes et armées des sécessionnistes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

De prime à bord, il est à noter que la seule catégorie des personnes vulnérables protégée à travers un texte de loi sont les handicapées, à savoir les handicapés moteurs, les handicapés mentaux et les poly – handicapés à travers la « loi n°2010 / 002 du 13 avril 2010 ». Dans cette loi, tous les dispositifs en ce qui concerne la vie scolaire et professionnelle d'une personne handicapée y sont mentionnés et appliqués par ledit gouvernement. Comme quelques corollaires de cette loi, plusieurs écoles inclusives adaptées aux personnes handicapées sont construites dans plusieurs régions du Cameroun, entre autres Etoug-Ebé, à Yaoundé dans le Centre.

A contrario, l'unique texte en faveur des personnes déplacées internes en Afrique demeure la Convention de Kampala, et qui semble d'ailleurs être l'unique document de protection, mais pas contraignant aux africains en Faveur des personnes déplacées internes.

Cependant le Cameroun n'a qu'adhéré à cette convention et ne l'a pas encore ratifiée ni signée. Ce qui ne lui a pas valu une peine pour élaborer un texte pouvant protéger les personnes déplacées internes au Cameroun. C'est ce que précise l'UNESCO (2016), lorsqu'elle affirme que :

Des examens participatifs multipartites devraient être menés par les gouvernements, dont l'objectif serait de prendre des mesures en vue de s'acquitter de leurs obligations et de mettre en place des cadres législatifs et politiques solides, qui servent de socle – et instaurent des conditions propices – à la prestation d'une éducation de qualité sur le long terme (p.31)

Comme conséquence, les populations camerounaises déplacées internes dans le territoire camerounais n'ont pas eu un accompagnement digne de leur statut de personnes vulnérables et des élèves en particuliers, en tant que personnes à besoins éducatifs spécifiques, comme tel est le cas pour les personnes handicapées. Ce qui n'est pas chose étrange, ni cachée, est le fait qu'un personnel de la DDES-Mfoundi, lors de mon stage académique dans cette institution de l'Etat entre Octobre et avril, en a insisté plusieurs fois lors de mes interrogations qu'il n'y a pas encore de loi régissant le fonctionnement de l'éducation des personnes déplacés internes au Cameroun. Selon ce personnel :

Mais, ce qu'on peut retenir d'avance est le fait que ni le Président de la république n'a jamais instruit une loi concernant le fonctionnement de leur éducation, ni les Ministres en charge de l'éducation n'ont jamais sorti

une note concernant cela (Chef service APPS à la DDES-Mfoundi, entretien d'octobre 2023).

On comprend donc pourquoi les populations camerounaises déplacées internes n'étaient protégées par aucun texte de loi. Mais aussi aucune stratégie d'encadrement n'a été élaborée pour suivre clairement leur insertion dans toutes les sphères de la société et les élèves en particulier.

I.2. Non disposition d'une politique d'encadrement claire envers les personnes déplacées internes

L'intégration des personnes déplacées internes au Cameroun est un processus qui s'est déroulé dans des conditions que dirai-je arbitraires. En effet, que ce soit venant du Président de la république ou des autorités gouvernementales, aucun plan de suivi d'intégration dans un secteur quelconque n'a été rédigé dans l'optique d'une prise en charge sérieuse des personnes déplacées internes en générale, et des élèves déplacés internes en particulier.

Dans le secteur éducatif en générale, et dans le secondaire en particulier, on observe que l'intégration des élèves déplacées internes s'est effectuée à travers des instructions verbales venant de Madame la Ministre l'enseignement secondaire du Cameroun. De ce fait, aucune note ou décret n'a été rédigé par la Ministre de l'enseignement secondaire élaborant le déroulement de l'intégration de l'intégration des EDI. Ce qui pouvait ressortir à cet effet les dimensions ou les paramètres claires de prise en charge lors de leur intégration scolaire. Ce qui permettra de même de savoir de la validité du paiement ou non des frais scolaires, leur prise en charge au niveau pédagogique, leur disposition dans les établissements scolaires. Bref, leur statut dans leurs différents établissements scolaires d'accueil où ils ont été intégrés, bien que cela n'a jamais existé. C'est ce qu'affirme ce personnel de la DDES Mfoundi : « *Il n'existe aucun décret, aucune note qui autorise l'éducation gratuite venant du Ministère* » (Chef service APPS à la DDES-Mfoundi, entretien d'octobre 2023). C'est ce qui a donné l'ouverture d'esprit à certains chefs d'établissements intégrant les élèves déplacés internes de faire des assises dans leurs propres établissements.

Ceci n'ayant pas été fait au préalable, chaque chef d'établissement pouvait se concerter avec son staff administratif dans l'optique de mettre sur pied leurs propres stratégies en faveur des élèves déplacés internes présents dans leur établissement. Au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, l'ancienne Proviseure a piloté le fonctionnement de l'intégration des élèves internes dans cet établissement, comme le rapporte ce conseiller d'orientation :

Le Ministère, il y avait certaines réunions pédagogiques qu'on avait organisées par rapport à ça, et on basait sur le point du ministre qu'on doit admettre tous les gens déplacés. Il y avait la réunion de ça, pour parler aux gens par rapport aux choses comme ça, et avec ce que le ministre avait fait (Chef service de l'orientation, entretien du 16 octobre 2023).

On comprend donc que l'intégration des élèves déplacés internes dans cet établissement demeurait finalement l'émanation stratégique majoritaire des personnels administratifs de chaque établissement.

Cette situation devenait de plus en plus l'engagement technique des chefs d'établissement du fait que comme l'affirmait cet ancien proviseur de la DDES en octobre 2023, « *Le gouvernement ne nous a rien donné comme méthodes et stratégies* » (Proviseur retraité à la DDES-Mfoudi, entretien d'octobre 2023). On peut donc lire un engagement personnel de ces personnels administratifs scolaires dans la mesure où ils semblent appliquer des recommandations venant de la haute hiérarchie, alors cela n'est rien d'autres que leurs propres efforts acharnés envers les élèves déplacés internes, comme le Ministère n'avait déterminé aucun statut scolaire pour ces élèves déplacés internes. Comme l'affirmait ce personnel du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, leurs critères d'intégration demeuraient toujours ambigus : « *On ne peut pas changer tout un programme pour deux régions ... Mais si un enseignant identifie un élève vulnérable, il peut le signaler auprès du Proviseur pour qu'il soit pris en charge par le SASO du Lycée* » (Enseignant et censeur en section anglophone, entretien d'octobre 2023). On peut donc noter que les élèves déplacés internes étaient gérés en majorité par les unités opérationnelles du MINESEC en ce qui concerne le volet stratégique et pédagogique.

En outre, dans les financements de l'éducation en générale et dans le niveau secondaire en particulier, depuis que la crise a commencé, aucun budget n'a tenu compte des élèves déplacés internes dans les lycées. Ce qui témoigne de l'indisponibilité d'un cadre stratégique pouvant orienter l'intégration des élèves déplacés internes dans les Lycées. Ainsi, toujours selon ce personnel du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé : « *Il n'y avait pas un budget au niveau du MINESEC pour les élèves déplacés internes. D'ailleurs même, le budget venait étant déjà subdivisé en tâches* » (Enseignant et censeur en section anglophone, entretien d'octobre 2023). Selon ces révélations, les élèves semblaient être pris à la légère de la part du MINESEC. De ce qui en découle, certains chefs d'établissements pouvaient déjà s'enorgueillir, du fait du simple accueil qu'ils accordaient aux élèves déplacés internes en les acceptant au sein de leurs

établissements. C'est un peu ce qu'affirme cet ancien Proviseur à la DDES-Mfoundi, selon lequel à la question de savoir ce qu'ils offraient particulièrement aux élèves déplacés internes au sein leur établissement, ce dernier répondit en disant : « *On jouait plutôt les bienfaiteurs pour les insérer et leur faisait comprendre que la vie n'est pas si amère. Parfois, on leur donnait les matériels didactiques* » (Proviseur retraité à la DDES-Mfoundi, entretien d'octobre 2023). L'intégration des élèves déplacés internes était alors parfois perçue comme une œuvre de générosité de la part de certains chefs d'établissement, car rien ne justifie au préalable par écrit l'acte personnel qu'ils posent aux élèves déplacés internes. Alors que cette intégration était en amont une instruction verbale de la haute hiérarchie que d'autres pensent donc déjà comme un acte de magnanimité émanant de leur propre moralité personnelle.

Ce qui n'a pas fait l'économie des mots de cette ONG au nom du Nouveau Droit Humain (NDH), pour qui l'absence d'une stratégie d'intégration des élèves déplacés internes peut porter préjudice à ces derniers. Ainsi, selon les révélations du CGRA (2021), « *C'est une situation très précaire, parce que ni les autorités nationales, ni les autorités locales ou régionales n'ont défini un plan de protection ou d'encadrement des déplacés internes* » (p27). Nous pouvons donc souligner que le gouvernement devrait penser à la rédaction d'un plan d'intégration des déplacés internes dans sous une dimension holistique. Ainsi, tout se passe comme si le gouvernement camerounais avait le sentiment de velléité envers ses enfants déplacés internes, alors qu'au contraire, c'est juste une forme d'expression exagérée d'un bien public qui se laissait voir envers ces élèves en détresse sans en amont élaborer des stratégies d'intégrations de ces élèves déplacés internes.

Au demeurant, l'intégration des personnes déplacées internes en générale, et celle des élèves en particuliers s'est effectuée sans qu'au préalable ne soient définies les pistes de ce processus. Ce mode de gestion effrite à un moment donné la situation humanitaire des enfants déplacés internes.

CONCLUSION GENERALE

Cette étude portait sur « **l'intégration des élèves déplacés internes dans les établissements scolaires dans la ville de Yaoundé : Approches, stratégies et logiques** », qui s'attelait à présenter et analyser le processus d'intégration des élèves déplacés internes dans le contexte de la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest dans la ville de Yaoundé. Notre intérêt porté sur cette recherche part du constat selon lequel les élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest rencontrent des difficultés d'apprentissage durant leur processus scolaire, plus précisément ceux du secondaire qui a donc contribué à un échec scolaire considérable. Il a donc été question pour nous de montrer le fait que nonobstant les différentes mesures conjointes entre le gouvernement camerounais et ses partenaires dans la ville de Yaoundé prises en faveur des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ces derniers manifestent davantage des besoins vis-à-vis de leur situation scolaire du fait de l'insuffisance des moyens étatiques disponibles.

La question qui a servi de fil conducteur à cette réflexion a été formulée de la manière suivante : comment s'opère l'intégration des élèves déplacés internes dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé ? Ce qui a suscité l'hypothèse centrale à savoir : Plusieurs opérations s'observent dans le processus d'intégration des élèves déplacés internes du NOSO dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé, à savoir, l'inscription, l'insertion, l'inclusion et le soutien financier. La vérification hypothétique a subi une réalisation de terrain à travers les cadres méthodologique et théorique. Le cadre théorique quant à lui comprend à cet effet le constructivisme structural et l'interactionnisme symbolique qui nous ont permis de ressortir respectivement les différents moyens d'assistance en faveur des élèves déplacés internes, ainsi que la nature du lien entre les élèves entre les personnels administratifs et enseignants, ainsi que les élèves déplacés internes et leurs camarades ordinaires. Au niveau de la collecte des données, celle-ci s'est pratiquée sous l'emprise de deux techniques, quantitative et qualitative. De ce fait, 375 élèves ont été ciblés et enquêtés, composés des classes de Form1, Form2, Form3, Form4, Form5, Lower Six et Upper Six en ce qui concerne le questionnaire. Ce qui nous a permis de ressortir certains éléments de fait auprès de cette population. A côté de cela s'ajoute les entretiens, qui ont permis de compléter certains éléments factuels, afin de comprendre plus en profondeur le processus d'intégration scolaire dans la ville de Yaoundé. Le travail de terrain s'est réalisé dans la commune de Yaoundé VI plus précisément au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé. L'analyse des données a été faite grâce à l'analyse de contenu pour les données qualitatives et les données quantitatives ont subi l'analyse statistique à travers les logiciels Stata, SPSS et Excel. Dès lors, les résultats escomptés ont abouti aux conclusions ci-après :

Dans le premier chapitre, il nous revenait de présenter le contexte des déplacés internes au Cameroun, avec une insistance sur le déplacement issu de la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest Cameroun. Tout compte fait, nous avons commencé par les facteurs migratoires, avec les actes d'exactions des terroristes et séparatistes ayant suscité ces déplacements. Ensuite les mouvements migratoires dans les différentes villes du Cameroun, qui ont enfin abouti à l'appui des différentes institutions et structures camerounaises.

Plusieurs populations ont été prises d'assaut par les milices de l'« ambazonie », comme les autorités politiques et administratives et même traditionnelles, les militaires, les gendarmes, les policiers, les enseignants, les élèves et les populations des autres secteurs de la vie. Ce qui n'a pas manqué à l'intervention des forces de défense camerounaise à la rescousse des personnes en danger entre les mains des séparatistes. Au point où certains actes ont été

condamnés par Amnesty International dans le secteur éducatif, dans son rapport de juin 2018. Ce secteur a enregistré maints actes de barbaries perpétrés par les terroristes (Cameroun, 2018-2019).

De ce fait, le gouvernement camerounais n'a pas fait l'économie de ses efforts en vue de reconforter et d'assister ces victimes des actes de barbarie suscités par les hommes sans foi ni loi envers leurs compatriotes avec qui il partage un même drapeau tricolore frappé d'une étoile sur la bande rouge.

Le deuxième chapitre quant à lui va mettre l'encrage sur les différentes approches d'intégration scolaire consenties par les différents établissements scolaires d'accueil des élèves déplacés internes instruit par Madame le Ministre de l'enseignement Secondaire, ainsi que les différents moyens d'accompagnement de ces élèves. De ce qui en ressort, les élèves déplacés internes n'ont pas été intégrés dans leurs différents établissements scolaires dans la ville de Yaoundé suivant une stratégie qui avait été adoptée de manière écrite. Mais, une instruction de la part de Madame le Ministre, qui a fallu une mise en application de chaque établissement concerné. En ce qui concerne les moyens d'accompagnement des élèves déplacés internes, ils ont été un système duo, conjugué entre le gouvernement camerounais et ses différents partenaires du secteur privé national et international. La nuance est celle d'une intervention systématique de certaines organisations internationales des Nations Unies, nommées le Cluster des ONG, qui ont intervenu dans les différentes zones touchées par la crise comme dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Il a aussi intervenu dans les autres zones qui semblaient plus touchées par la crise, du fait de la proximité avec les zones directement concernées, mais aussi du fait de la densité des déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest dans ces régions, comme celles du Littoral et de l'Ouest.

Le troisième chapitre, de son côté, a abordé une catégorie d'accompagnement des élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest un peu particulier par rapport aux autres. Ce, du fait que les actions éducatives conjointement menées en faveur des élèves déplacés internes n'imputaient pas les personnes qui les ont impulsées à cet effet. On constate que certains personnels du Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé se sont chargés à un moment donné de fournir l'uniforme scolaire aux élèves déplacés internes. D'autres, de leurs propres moyens ont pris le courage de payer les frais d'examen aux élèves déplacés internes indigents. Parfois, l'établissement accompagne certains parents et élèves déplacés internes dans les petits métiers de vente.

Dans le quatrième chapitre, ce dernier a montré les effets de l'intégration sur les élèves déplacés internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Cette influence est plus perceptible sur le rendement scolaire des élèves déplacés internes tel qu'affirmé par un conseiller d'orientation et l'ancien proviseur lors de nos différentes interviews. Tout compte fait, les moyens financiers dérisoires de la part du gouvernement n'a pas permis que les personnes déplacées internes en générale, et les élèves déplacés internes en particulier aient accès à des conditions de vie favorables, entre autres le logement, le financement ainsi que l'accompagnement dans les multiples besoins scolaires.

Ce qui a fallu que nombreux de ces élèves déplacés internes soient hébergés dans les orphelinats, dans les familles d'accueil, selon un personnel du centre des affaires sociales de Yaoundé VI. D'autres, en majorité ont été reçus par les familles (95,96%) et connaissances (1,35%). Ce qui montre que les familles ont pris le devant de la scène, en ce qui concerne l'accueil des élèves déplacés internes, leur accompagnement dans les établissements scolaires et le reste de pourcentage dédié aux ONG et le gouvernement.

Cette recherche permet finalement de comprendre les stratégies mobilisées pour la mise sur pied de l'intégration des élèves déplacés internes au Cameroun en contexte de crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Ainsi, en posant le problème des difficultés rencontrées par les élèves déplacés internes dans la ville de Yaoundé dans leur processus scolaire au lendemain de leur intégration, on découvre les moyens mis en jeu pour l'accompagnement de ces élèves. Cette étude se donne comme fonction, un outil d'aide à la prise de décision pour les responsables publics, dans ce sens qu'elle met en évidence les manquements, les problèmes ou encore les insuffisances à combler afin de satisfaire certaines ressources des élèves déplacés internes pour une condition de vie favorable, afin de booster l'Education 2030. Il sera donc crucial pour les années à venir de mettre l'emphase sur certains points.

s'agissant du MINAS, l'Etat lui confère l'encadrement des personnes vulnérables y compris les déplacés internes par ce décret N°2017/383 du 18 juillet 2017 du président de la république de l'organisation du Ministère des affaires sociales, où l'article 1^{er}- (2) stipule que : « *Le ministère des affaires sociales est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière de prévention, d'assistance et de protection des personnes socialement vulnérables* ». Comme suggestions :

- prévoir/construire des centres d'accueil des personnes déplacés internes dans toutes les régions du Cameroun ;

- prévoir des espaces d'accueil des personnes déplacées internes dans toutes les régions du Cameroun ;

pour le MINESEC, la loi N° 98 / 004 du 14 avr. 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun, comme le stipule l'article 2-, 1) l'Education est une grande priorité nationale, 2) Elle est assurée par l'Etat. De ce fait, nous pouvons suggérer ce qui suit :

- avoir un fond d'urgence pour l'accompagnement des élèves touchés par la crise pendant la crise ;

- construire des édifices en cas d'urgence pour la réception des élèves touchés par des contingences crizo-gènes sociétales ;

- former les enseignants de manière totale corroborant le type de crise pendante, afin qu'ils puissent accompagner convenablement les enfants face aux problèmes éducatifs qu'ils peuvent rencontrer durant la suite de leur processus scolaire.

En convenant qu'une recherche ne peut s'achever sans l'investigateur ne rencontre des obstacles, notre investigation a fait face aux difficultés ci-après :

- la réticence des populations d'étude : car, dans la majorité des cas, d'autres nous assimilaient à des espions envoyés par l'Etat pour capter ceux qui propagent les discours de haine, ou des idées ayant trait à encourager, amplifier ou donner une certaine continuité visant à pérenniser la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;

- la quasi-indisponibilité des guides de terrain : au Lycée Bilingue d'Etoug-Ebé, la mise à disposition des élèves déplacés internes n'a pas toujours été aisée, que ce soit pour l'administration du questionnaire et pour les entretiens avec les élèves déplacés internes ;

- la langue : avec le refus d'être interviewé sous les subterfuges de l'expression courante de la langue française, qui peut tourner en dérision le répondant lors de l'exploitation des données de terrain ;

- le manque de disposition des informations significatives : pour d'autres, ils avançaient l'idée selon laquelle ils ne possédaient pas des informations pouvant satisfaire mes attentes. De ce fait, ils étaient finalement contraints de s'en tirer d'affaire.

Ce qui a suscité l'idée de faire recours aux autres personnes externes, mais maîtrisant la réalité en question. C'est le cas de l'ancien Proviseur du Lycée Bilingue d'Etog-Ebé, qui a pu se rendre disponibles afin de m'accorder une minute de son temps pour répondre à mes

différentes questions d'entretien, concernant l'intégration des élèves déplacés internes dans la ville de Yaoundé.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Agence européenne pour l'éducation adaptée et inclusive. (2014). cinq messages clés pour l'éducation inclusive, mettre la théorie en pratique, Erasmus.

Akkari, A., et Sagayar, M. M. (2021). *L'éducation dans les situations d'urgence en Afrique de l'Ouest. Contexte, solutions expérimentées et solutions possibles*, Eduform Afrique Magasine.

Akoun, A. et Ansart, P. (1999). *Dictionnaire de sociologie*, Le Robert/ Seuil.

Belmont, B., Plaisance, E. et Vérillon, A. (2006). Accompagnement et intégration scolaire. Politique, pratiques et acteurs. *Contraste, enfance et handicap*, pp. 247-266.

Bilhaj H. (2016). Le manuel scolaire et son rôle dans l'action d'enseignement en classe de F.L.E en Libye. *Revue Norsud*, numéro 8, département de français de la faculté des arts de l'Université de Misurata, Libye, pp. 47-65

- Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA). (2018). Bulletin Humanitaire Cameroun. *Crise Nord-Ouest Sud-Ouest*.
- Centre d'Etude et de Formation Interculturelle et Sociale (CEFIS). L'intégration au Luxembourg, indicateurs et dynamiques sociales. Parcours de personnes originaires du Cap-Vert et de l'ex-Yougoslavie, RED N°4.
- Combessie, J. C. (2007). La méthode en sociologie. Paris. La Découverte. 5^e édition.
- Comité International de la Croix-Rouge (CICR). (2010). Les déplacés internes. Action humanitaire en faveur des personnes déplacées dans les conflits armés. 19, Avenue de la Paix, 1202 Genève, Suisse.
- Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA). (2021). Cameroun, Crise anglophone : situation sécuritaire.
- Commission Economique pour l'Afrique (CEA). (2016). Profil de pays. Addis Abéba, Ethiopie.
- Cooperacione Internazionale (COOPI). (2018). L'éducation en situations d'urgence. Lignes directives.
- Corcuff, P. (2004), Les nouvelles sociologies. Paris, Nathan.
- Dollo, C., Alpes Y. et Lambert, J. R. (2017). Lexique de sociologique. Dalloz, 5^e Edition.
- Doré, R. (2008). Intégration et Inclusion. Intégration scolaire.
- Friedrich Ebert Stiftung (FES). (2020). Vulnérabilité dans les zones touchées par le conflit au Cameroun. Causes, manifestations et conséquences sur les populations. Rapport d'étude.
- Garcia, A. (2019). Dictionnaire savant de l'éducation. Institut Peabody Baltimore, Georges Peabody Bücherei, Pixabay.
- Global Child Nutrition Foundation (GCNF). (2009). Manuel pour l'alimentation scolaire : Guide pour évaluer et planifier des programmes d'alimentation durables. Troisième édition, 700 South Washington Street, Suite 300, Alexandre, Virginia 22314 USA.
- González González M. A. (2012). Ecriture et personnes déplacées en Colombie. Et l'éducation ? Écritures en migrations. *Histoires d'écrits, histoires d'exils*.

Consulté le 4 mai 2022 sur (<http://www.mineducion.gov.co/1621/article-97379.html>)

Hayaer, C. (2014). L'uniforme scolaire. Institut provincial de promotion du Hainaut occidental.

<http://www.mineducion.gov.co/1621/article-97379.html>

<https://worldpopulationreview.com.world-cities/yaoundé>

Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC). (2020). Les impacts du déplacement interne sur l'éducation en Afrique Sub-saharienne.

Jacob, C. et Paviotti, A. (2017). Distinguer les Personnes Déplacées Internes en milieu urbain : un défi sous-estimé (note d'orientation). Van Vollenhoven Institute for Law, Governance and Society (VVI) Groupe Jérémie.

JACOBS, C. et ETZOLD, B. (2020). Connectivité et mobilité des personnes déplacées dans la province du Sud-Kivu, RDC : approche configurationnelle appliquée. Cahiers du cerpru Numéro spécial 28ème année, n°27.

Kabran, A. D. (2013). Éducation relative à l'environnement et médecine traditionnelle : cas des femmes déplacées internes de la crise postélectorale de 2010 en Côte d'Ivoire. In *African Sociological Review, Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo*. vol. 17, No 1, pp. 104-121.

Kälin, W. (2008). La protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays : Manuel à l'intention des législateurs et des responsables politiques. Projet Brookings-Berne sur les déplacements internes, Institut Brookings www.brookings.edu/idp.

Lavoipierre, C. (2023). Genre Education Formation, « Forme scolaire » du vêtement et contrôle différencié des corps au lycée. OpenEdition, Journals.

Mbonji, E. (2005). L'ethno-perspective ou la méthode du discours de l'ethno-anthropologie culturelle. Press Universitaires de Yaoundé.

Ministère de la Solidarité et des Victimes de Guerre (MSVG). (2005). Conditions de vie des personnes déplacées et des familles d'accueil en zone gouvernementale : résultats de l'enquête, Enquête PDI-FAC.

- Ministère de l'Éducation de Base (MINEDUB). (2014). Examen national de l'éducation pour tous.
- N'da, P. (2015). Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article. Paris, l'Harmattan.
- Nana, N. R. (2020). Historique et contexte de l'émergence de la secte islamiste Boko-Haram au Cameroun. Cahier Thucydide n° 24. Université Paris II, Panthéon-ASSAS.
- Nga N. V. (1999). Les médias au Cameroun, mythes et délires d'une société en crise. Paris, l'Harmattan.
- Norwegian Refugee Council (NRC), Internal Displacement Monitoring Centre (IDMC), (2010). Rendre la Convention de Kampala opérationnelle : la Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux déplacés internes en Afrique en bref.
- Ntuda E. J. V., Bolak Funteh, M., Mbarkoutou, M. H. et Nkalwo Ngoula, J. L. (2017). Le conflit Boko-Haram au Cameroun. Pourquoi la paix traîne-t-elle ? Friedrich Erbert Stiftung (FES), nouvelles approches de sécurité collective.
- Numéro 08, Edition Spéciale 1.
- Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et le Culture (UNESCO). (2000). Forum mondial sur l'éducation, l'éducation pour tous, bilan à l'an 2000, santé et nutrition en milieu scolaire. Dakar, Sénégal.
- Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et le Culture (UNESCO). (2016). L'éducation dans les situations d'urgence et les crises prolongées en Afrique subsaharienne : Développement inclusif, réactif et résilient des services d'éducation pour tous. Education 2030, Volume 2.
- Organisation Internationale de la Migration (OIM). (2021). Cameroun, région de l'Extrême-Nord. *Rapport sur les déplacements*. Round 22.
- Politt E. (1984). Nutrition et résultats scolaires. Collection éducation nutritionnelle Numéro 9, UNESCO, Paris.

Présidence de la République du Cameroun (PRC). (2018-2019). Plan d'assistance humanitaire d'urgence dans les régions du Nord-Ouest Et Sud-Ouest. <https://www.prc.cm>

Quivy, R., Campenhoudt, V. L. (2006). Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Dunod, 3^e édition.

Saïbou, I., Gwoda, A. A. et Mouliom, M. I. (2021). Réinsertion, réintégration, et résiliences dans les communautés affectées par l'extrémisme violent à l'Extrême-Nord du Cameroun. Maroua.

TCHOMBE, M. S. T. (2017). Analyse de l'éducation inclusive au Cameroun. UNESCO.

Union Européenne (UE). (2018). Nord-Cameroun : La situation des déplacés internes au cœur des préoccupations à Guider.

Vince-Whitman, C., Aldnger, C., Levinger, B. et Birdthistle, I. (2001). Forum mondial sur l'éducation. L'Education pour tous. Bilan à l'an 2000. Etudes thématiques : Santé et nutrition en milieu scolaire.

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1:AUTORISATION DE RECHERCHE

ANNEXE 2 : OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

ANNEXE 1 : AUTORISATION DE RECHERCHE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'EDUCATION

DEPARTEMENT DES
ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX
EN EDUCATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DEPARTMENT OF FUNDAMENTAL
TEACHINGS IN EDUCATION

Le Doyen
The Dean

N°23/UyI/FSE

AUTORISATION DE RECHERCHE

Je soussigné, **Professeur Cyrille Bienvenu BELA**, Doyen de la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Yaoundé I, certifie que l'étudiant **Youchaou MOUNTAPMBEME NCHANJE**, Matricule **20V3573** est inscrit en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education, Département : **ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX EN EDUCATION**, Option : **SOCIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE DE L'EDUCATION**.

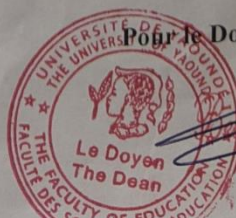
L'intéressé doit effectuer des travaux de recherche en vue de la préparation de son diplôme de Master. Il travaille sous la direction du **Pr Armand LEKA ESSOMBA**. Son sujet est intitulé : « *Intégration des élèves déplacés internes dans les établissements scolaires dans la ville de Yaoundé : Approches, logiques et stratégies* ».

Je vous saurai gré de bien vouloir le recevoir et mettre à sa disposition toutes les informations susceptibles de l'aider à conduire ses travaux de recherches.

En foi de quoi, cette autorisation de recherche lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit /.

Fait à Yaoundé, le **07 MAT 2024**

Pour le Doyen et par ordre



Cyrille Bienvenu
Professeur

ANNEXE 2 : OUTILS DE COLLECTE DES DONNEES

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX ELEVES DEPLACES INTERNES

I- IDENTIFICATION DU REpondANT

- Nom et prénom
- Région d'origine
- Sexe
- Age
- Statut scolaire au départ
- Durée de résidence à Yaoundé
- Établissement fréquenté à Yaoundé
- Classe

II- STRATEGIES INSTITUTIONNELLES

- Qui vous a reçu lorsque vous êtes arrivés dans la ville de Yaoundé ?
- Parlez-nous des pièces qui vous ont permis de vous identifier.
- Qui vous a dirigé dans votre établissement ?
- Parlez-nous des pièces qui vous ont identifié comme ancien élève d'un autre établissement.
- Parlez-nous des particularités accordées par votre établissement.
- Qui vous a aidé depuis que vous êtes ici dans la ville de Yaoundé ?
- Parlez-nous de l'apport de la sous-préfecture de votre arrondissement.
- Parlez-nous de l'apport de la Mairie de votre circonscription administrative.
- Comment les ONG vous ont-elles soutenus ?
- Comment vous avez utilisé cette aide ?
- Quand est-ce qu'ils vous ont aidé la dernière fois ?
- Parlez-nous de la nature des liens entre vous et vos camarades ?
- Comment jugez-vous cela ?

- Quelles sont des différentes difficultés que vous rencontrez ?
- Comment faites-vous pour surmonter ces difficultés ?

III- STRATEGIES POPULAIRES

- Qui vous a accueilli dans la ville de Yaoundé en dehors de l'Etat camerounais ?
- Dans quel quartier vous a-t-il accueilli ?
- Comment êtes-vous installé après votre accueil ?
- Parlez-nous des facilités accordées par votre famille d'accueil par rapport à votre insertion scolaire.
- Parlez-nous de l'apport de votre entourage par rapport à votre insertion scolaire.
- Dans quel établissement scolaire fréquentez-vous ?
- Pourquoi avez-vous opté pour cet établissement ?

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX ENSEIGNANTS

I- IDENTIFICATION DU REpondant

- Nom et prénom
- Région d'origine
- Sexe
- Age
- Ancienneté professionnelle
- Grade

II- STRATEGIES INSTITUTIONNELLES

- Combien de temps enseignez-vous dans cet établissement ?
- Décrivez-nous les méthodes et techniques d'enseignement adoptées appropriées édictées par le MINESEC pour les élèves déplacés internes ?
- Comment appréciez-vous ces méthodes et techniques sur le rendement scolaire de ces élèves ?
- Parlez-nous des méthodes et techniques d'enseignement développées par votre établissement à cet effet.
- Comment appréciez-vous ces méthodes et techniques quant au rendement scolaire de ces élèves ?
- Parlez-nous de l'apport la Mairie de votre circonscription administrative.
- Comment la sous-Préfecture a-t-elle intervenue ?
- Comment les ONG ont-elles soutenu l'insertion des élèves déplacés internes ?
- Comment cela vous a-t-il aidé ?

III- STRATEGIES POPULAIRES

- Parlez-nous des techniques développées par vous pour enseigner en présence des élèves déplacés internes.

- Par qui avaient été instruites ces techniques d'enseignement ?

- Comment jugez-vous ces techniques d'enseignement sur le rendement scolaire des élèves déplacés internes ?

- Parlez-nous des difficultés rencontrées par les élèves déplacés internes par rapport à leur situation scolaire.

- Que faites-vous parfois pour les aider à surmonter ces difficultés ?

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX CONSEILLERS D'ORIENTATION

I- IDENTIFICATION DU REpondant

- Nom et prénom
- Région d'origine
- Sexe
- Age
- Ancienneté professionnelle
- Grade

II- STRATEGIES INSTITUTIONNELLES

- Combien de temps êtes-vous conseiller dans cet établissement ?
- Parlez-nous des méthodes d'enseignement appropriées édictées par le MINESEC pour l'enseignement des élèves déplacés internes.
- Comment avez-vous apprécié ces méthodes sur le rendement scolaire de ces élèves ?
- Parlez-nous des méthodes et techniques d'enseignement développées par votre établissement à cet effet.
- Comment appréciez-vous ces techniques quant au rendement scolaire de ces élèves ?
- Parlez-nous de l'apport de la Mairie de votre circonscription administrative.
- Parlez-nous de l'apport de la sous-Préfecture de votre arrondissement.
- Comment les ONG ont-elles soutenu l'insertion scolaire des élèves déplacés internes ?
- Parlez des techniques développées par vous-mêmes pour l'assistance psychologique des élèves déplacés internes ?
- Comment appréciez-vous ces techniques d'assistance par rapport au rendement scolaire des élèves déplacés internes ?

- Parlez-nous des difficultés dont rencontrent les élèves déplacés internes par rapport à leurs situations scolaires.

- Que faites-vous parfois pour les aider à surmonter ces difficultés ?

III- STRATEGIES POPULAIRES

- Parlez-nous des personnes qui ont contribué à l'accompagnement psychologique des élèves déplacés internes en dehors de vous.

- Comment ont-elles procédé ?

- Parlez-moi de l'accompagnement psychologique des parents/tuteurs pour leurs enfants.

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AU PROVISEUR

I- IDENTIFICATION DU REpondant

- Nom et prénom
- Région d'origine
- Sexe
- Age
- Ancienneté professionnelle
- Grade

II- STRATEGIES INSTITUTIONNELLES

- Depuis combien de temps êtes-vous à ce poste ?
- Depuis combien recevez-vous les élèves déplacés internes du NOSO ?
- Comment vous les avez identifiés en tant qu'ancien élève venant d'un autre établissement ?
- Comment sont-ils disposés dans les salles de classe ?
- Parlez-nous des ressources mises à leur disposition.
- Parlez-nous de l'apport de la sous-préfecture de votre arrondissement.
- Parlez-nous de l'apport de la mairie de votre circonscription administrative.
- Comment les ONG ont-elles soutenu l'insertion des élèves déplacés internes ?
- Comment ont-ils intervenu ?
- Quand est-ce qu'ils vous ont aidés la dernière fois ?
- Parlez-nous des accompagnements développés par votre établissement en leur faveur.
- Comment cela les a-t-il aidés ?
- Parlez-nous de ce que vous apportez concrètement comme aide à ces élèves déplacés internes.
- Comment appréciez-vous cette assistance sur leur situation scolaire ?

- Parlez-nous de leur rendement scolaire.

III- STRATEGIES POPULAIRES

- Parlez-nous des difficultés rencontrées par les élèves déplacés internes.

- A votre avis, comment ces élèves surmontent-ils ces difficultés ?

- Décrivez-nous ce que font les parents pour subvenir aux besoins de leurs enfants.

- Parlez-nous des personnes de bonne volonté qui vous ont aussi fourni leurs aides.

- Quand est-ce qu'elles vous ont aidé la dernière fois ?

- Comment ont-elles intervenu ?

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AU MINESEC

I- IDENTIFICATION DU REpondant

- Nom et prénom
- Région d'origine
- Sexe
- Age
- Ancienneté professionnelle
- Grade

II- STRATEGIES INSTITUTIONNELLES

- Comment parvenez-vous à reconnaître un élève déplacé interne ?
- Parlez-nous des pièces d'identification présentées par les élèves déplacés internes.
- Parlez-nous des dispositions prises avant de les diriger dans leurs établissements respectifs.
- Parlez-nous des particularités accordées à ces élèves pour leur dispenser les cours.
- Parlez-nous de ceux qui vous accompagnent dans le processus d'insertion scolaire des élèves déplacés internes.
- Décrivez-nous ces aides ?
- Parlez-nous de ce que vous apportez concrètement comme assistance aux élèves déplacés internes.

III- STRATEGIES POPULAIRES

- Parlez-nous des personnes ayant aussi participé dans ce même processus ?
- Parlez-nous des associations ou des communautés ayant intervenu en leur faveur ?
- Décrivez-nous comment ils ont participé ?

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AU MINAT

I- IDENTIFICATION DU REpondant

- Nom et prénom
- Région d'origine
- Sexe
- Age
- Ancienneté professionnelle
- Grade

II- STRATEGIES INSTITUTIONNELLES

- Depuis combien assurez-vous le commandement dans l'arrondissement de Yaoundé IV^e ?

- Depuis combien de temps traitez-vous le cas des déplacés internes du NOSO dans votre arrondissement ?

- Comment reconnaissez-vous qu'ils sont des déplacés internes à leur arrivée ?

- Décrivez-nous les mesures prises avant de les diriger dans leurs établissements respectifs.

- Parlez-nous des ressources mises à leurs dispositions.

- Quand est-ce qu'ils les ont aidés la dernière fois ?

- Parlez-nous de votre apport concret comme aide aux élèves déplacés internes.

- Comment ces apports les aident ?

III- STRATEGIES POPULAIRES

- Parlez-nous des personnes ayant intervenu d'une manière ou d'une autre dans le processus d'intégration auprès de vous.

- Comment les ont-elles assistés ?

- Quand est-ce qu'elles les ont aidés la dernière fois ?

- Selon vous, comment ces personnes déplacées internes ont fourni eux-mêmes leurs propres efforts pour leur propre intégration ?

- Comment cela s'est-il déroulé ?

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX AUTORITES MUNICIPALES DE YAOUNDE VI^e

I- IDENTIFICATION DU REpondant

- Nom et prénom
- Région d'origine
- Sexe
- Age
- Ancienneté professionnelle
- Grade

II- STRATEGIES INSTITUTIONNELLES

- Depuis combien de temps exercez-vous dans la Mairie de Yaoundé IV^e ?
- Depuis combien de temps traitez-vous le cas des déplacés internes du NOSO dans votre arrondissement ?
- Comment reconnaissez-vous qu'ils sont des déplacés internes à leur arrivée ?
- Qui les ont aidés selon vous ?
- Quand est-ce qu'ils les ont aidés la dernière fois ?
- Parlez-nous de votre apport pour soutenir les élèves déplacés internes.
- Comment ces apports les ont-ils aidés ?

III- STRATEGIES POPULAIRES

- Parlez-nous des personnes ayant intervenu d'une manière ou d'une autre dans le processus d'intégration auprès de vous.
- Comment les ont-elles accompagnés ?
- Parlez-nous de ce qu'elles ont donné concrètement.
- Décrivez-nous ce que ces personnes déplacées internes ont fourni eux-mêmes pour leur intégration ?
- Comment cela s'est-il déroulé ?

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AU MINAS

I- IDENTIFICATION DU REpondant

- Nom et prénom
- Région d'origine
- Sexe
- Age
- Ancienneté professionnelle
- Grade

II- STRATEGIES INSTITUTIONNELLES

- Depuis combien de temps exercez-vous dans l'arrondissement de Yaoundé VI^e ?
- Depuis combien de temps traitez-vous le cas des personnes déplacés internes du NOSO ?
- De qui recevez-vous des accompagnements en faveur de ces personnes ?
- Parlez-nous de l'apport du gouvernement camerounais.
- Comment les ONG ont-elles soutenu l'insertion des élèves déplacés internes ?
- Comment interviennent-elles concrètement ?
- Parlez-nous de la fréquence à laquelle vous recevez de l'aide en leur faveur.
- Parlez-nous de la dernière intervention.
- Parlez-nous de ce que vous apportez concrètement comme assistance aux personnes déplacées internes, et particulièrement les élèves.

III- STRATEGIES POPULAIRES

- Parlez-nous des personnes ayant fourni leurs aides en faveur des élèves déplacés internes.
- Comment les communautés / les associations ont aussi participé à l'insertion des déplacés internes en générale et des élèves en particulier ?
- Comment ont-elles intervenu ?

GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE A UNICEF-CAMEROUN

I- IDENTIFICATION DU REpondant

- Nom et prénom
- Région d'origine
- Sexe
- Age
- Ancienneté professionnelle
- Grade

II- STRATEGIES INSTITUTIONNELLES

- Depuis combien de temps exercez-vous au Cameroun ?
- Depuis quelle année traitez-vous le cas des personnes déplacés internes du NOSO ?
- Comment avez-vous intervenu auprès du gouvernement en leur faveur ?
- La dernière que vous-avez intervenu était quand ?
- Parlez-nous de ce que vous apportez concrètement comme assistance aux personnes déplacées internes, particulièrement les élèves ?

III- STRATEGIES POPULAIRES

- Parlez-nous des personnes ayant fourni leurs aides en faveur des élèves déplacés internes à travers vous.
- Comment cela s'est-il passé ?

QUESTIONNAIRE POUR LES ELEVES DEPLACES INTERNES

**INDIVIDUAL QUESTIONNAIRE ADMINISTRED TO INTERNALLY DISPLACED STUDENTS
STUDY ON THE « INTEGRATION OF INTERNALLY DISPLACED STUDENTS IN
SCHOOL IN THE CITY OF YAOUNDE »**

Hello Mr./Ms./Mlle. I am MOUNTAPMBEME NCHANJE Youchaou, Student in Master 2 at the Faculty of Education Sciences and working on « Integration of internally displaced Students in the City of Yaounde »

The informations contained in this document is confidential and may not be used for the purposes of Legal proceeding, tax audits or economic repression, in accordance with Law N° 91/023 of December 16, 1991 relating to censuses and statistical survey and 13 of Law N° 2020/010 of july 20, 2020 relating to stastical activity.

Investigator...	Date : ... november 2023 Hour : ...H ...mn --- ...H ...mn	Q01. { Stablishment
Seizing agent...	Observation	N° of questionnaire _ _ _ _

I- SOCIO-DEMOGRAPHIC CHARACTERISTICS

Q01. What is your region of origin ? 1. Adamaoua 2. Centre 3. Far Nord 4. East 5. Littoral
6. Sud 7. Nord 8. Nord-West 9. West 10. Sud-West

Q02. What is your religion ? 1. Protestant 2.Catholic 3.Muslim 4.Animist 5.Without religion 6. others	
Q03. Your sex ? 1. male 2. Female	
Q04. Howold are you ?	
Q05. What is your Level of Education ? 1. 6ème/From I 2. 5ème/From II 3. 4ème/From III 4. 3ème/From IV 5. 2nd/From V 6. Première /Sixth 7. Tle / Upper Six	
Q06. What is your Marital Status ? 1.Single 2.Widower 3.Divorced/separted 4.Concubine 5.Married monogame 6.Married polygame	
Q07. what is your ethnicity ? 1. Bansa/Kambé/other English speakers 2. Hausa/Fulbé/ nordic ethnic groups 3. Bétis/other Bantu 4.Bamoun 5.Bamiléké 9. other (Please to be spécified)	
II- INSTITUTIONAL STRATEGIES	
Q08. Who received you when you arrived in the city of Yaounde 1. MINAT 2. MINAS 3. NGO 4. Associations 5. Knowledge 6. Family	
Q09. What did you present at your host institution as exhibits ? 1.NIC 2. Birth certificate 3.Letter of transfer 4. School card 5. School report card	
Q10. Which documents did you present when you arrived in Yaoundé ? 1.NIC 2. Birth certificate 3.Letter of transfer 4. School card 5. School report card	
Q11. Did you present all these documents ? 1. Yes 2. No 3. Don't know	
Q12. For how long have been in Yaounde ? (write the year of Arrival)	□□□□
Q13. Who diricted you to your School ? 1. MINAT 2. MINAS 3. NGO 4.Association 5. Knowledge 6.Family	
Q14. What time of year were you received ? 1. First term 2. Second term 3. Third term 4. Just before the exams	
Q15. How did the school make easier for you to succeed ?	

1. Nothing 2. Some teachers made revisions with me 3. I did it for myself 4. My classmate help me 5. Others 6. They built some classes only for us	
Q16. Which classes have you repeated? 1. 6 ^{ème} /From I 2. 5 ^{ème} /From II 3. 4 ^{ème} /From III 4. 3 ^{ème} /From IV 5. 2 nd /From V 6. Première /Lower Sixth 7. Tle / Upper Six	
Q17. How many times have you repeated these classes?	<input type="checkbox"/>
Q18. Did the reception for the second term help you to succeed this year ? 1. Yes 2. No 3. Don't know	<input type="checkbox"/>
Q19. If you resume for the second term, 19.1. What did the teachers make easier for you 1. Nothing 2. Explain the first term courses 3. Just told you copy the courses 4. Others	
Q20. Have you succeeded that year ? 1. Yes 2. No	
Q21. For questions 15 and 20, have you paid the required fees and examination fees 1. Yes 2. No 3. Partialy	
Q22. If you paid partialy, how much have you paied ? 1. Only the required fees 2. Only the exam fees	
Q23. What support did your parents received from the cameroon government ? 1. Nothing 2. The mattress 3. The food 4. Money 5. The accommodation 6. Others	
Q24. As a Student, what support did you receive from the cameroon government ? 1. School supplies 2. School uniform 3. School fees 4. Others	
Q25. When did the cameroon government start paying your school fees ? 1. Never paid you for school 2. From your reception in the establishment 3. From the second year 4. From the third year	
Q26. When did the cameroon government stop paying your school fees ? 1. From your reception in the establishment 2. From the second year 3. From the third year	
Q27. What did you receive from the council of Yaounde VI^{sixth} ?	

<p>1. Money 2. Clothes 3. Mattress 4. Blankets 5. Foods 6. Others (to be specified) 7. Nothing</p>	
<p>Q28. What did you receive from the Subdivisional officer ?</p> <p>1. Money 2. Clothes 3. Mattress 4. Blankets 5. Foods 6. Others (to be specified) 7. Nothing</p>	
<p>Q29. What did you receive from the NGO ?</p> <p>1. Foods 2. Advice 3. Money 4. Clothes 5. Mattress 6. Blankets 7. Others 8. Nothing</p>	
<p>III- POPULAR STRATEGIES</p>	
<p>Q30. Who received you apart from the State of Cameroon ?</p> <p>1. Parents/Parent 2. Knowledge 3. Others (To be specified)</p>	
<p>Q31. In which quarter were you received ? (Please Write the name)</p>	
<p>Q32. Where did the responsible settled you ?</p> <p>1. In my personnal betroom 2. In the common betroom</p>	
<p>Q33. What are you doing in the home as regular works ?</p> <p>1. menage 1. Laundry 3. Cook 4. Others (Please to be specified)</p>	
<p>Q34. Did your work permit you to learn normally ?</p> <p>1. Yes 2. No</p>	
<p>Q35. What did your host family facilitated to you to succeed ?</p> <p>1. School supplies 2. Required and exam fees 3. School uniform 4. Others (Please to be specied)</p>	
<p>Q36. What did your entourage facilit to you to succeed ?</p>	

<p>1. money 2. Required and exam fees 3. Advice 4. School uniform 4. Others (Please to be specified)</p>	
<p>Q37. If you live with your parent(s)</p> <p>Q37.1. For how long did they/ Does he/she find accomodation ?</p> <p>1. Less than one week 2. One to three weeks 3. One month 4. More than one month</p>	
<p>Q37.2. Did your parent(s)/ Parent struggle themselves/ himself/herself to find accomodation ?</p> <p>1. Yes 2. No 3. Don't know</p>	
<p>Q38. In which school do you attend ? (Please write the name)</p>	
<p>Q39. Is your home located near the school ?</p> <p>1. Yes 2. No 3. Don't know</p>	
<p>Q40. What difficulties have you to go in your school ?</p> <p>1. Freigth charge 2. Road condition 3. Long distance 4. Others (Please to be specified)</p>	
<p>Q41. How do you overcome these difficultes ?</p> <p>1. Walking on foot 2. Going early 4. Others (Please to be specified)</p>	
<p>Q42. Why do you choose that school ?</p> <p>1. Less expensive 2. Near the home 3. Others (Please to be specified)</p>	

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	III
REMERCIEMENTS	V
RESUME	VI
ABSTRACT	VII
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	VIII
LISTE DES FIGURES	X
LISTE DES TABLEAUX	XI
INTRODUCTION GENERALE	1
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	2
II. PROBLEME DE RECHERCHE	3
III- REVUE DE LA LITTÉRATURE	5
III.1. Fondements de l'intégration scolaire	5
III.2. L'éducation des enfants déplacés internes	6
IV. QUESTIONS DE RECHERCHE	17
IV.1. Question principale	17
IV.2. Questions spécifiques	17
V. LES HYPOTHESES DE RECHERCHE	17
V.1. Hypothèse principale	17
V.2. Hypothèses spécifiques	17
VI- CADRE THEORIQUE	18
VI.1. Le constructivisme structuraliste	18
VI.2. L'interactionnisme symbolique	19
VII. LE CADRE METHODOLOGIQUE	21
VII.1. Délimitation spatio-temporelle	21
VII.2. Les techniques de collecte de données	21
VII.2.1. Les techniques qualitatives	22
VII.2.2. Les techniques quantitatives	23
VII.4. Le cadre d'analyse	25
VII.4.1. L'analyse de contenu	25
VII.4.2 La statistique descriptive	25
VIII- LE CADRE CONCEPTUEL	25
VIII.1. L'intégration scolaire	25
VIII.2. Les déplacés internes	26

IX-PLAN DU MEMOIRE	26
PREMIERE PARTIE : ETATS DES LIEUX DES DEPLACES INTERNES AU CAMEROUN	28
CHAPITRE I : CONTEXTE DES DEPLACES INTERNES AU CAMEROUN.....	28
I. Les déplacés internes issus de l'Extrême-Nord.....	29
I.1. Origine du déplacement des populations de l'Extrême-Nord.....	29
I.2. Evolution de la crise.....	29
II. LES DEPLACES INTERNES ISSUS DU NORD-UEST ET DU SUD-UEST	33
II.1. Origine du déplacement interne des populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest	33
II.2. Quelques cibles des séparatistes.....	33
II.3. Migrations des populations déplacées internes du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.....	38
II.4. GESTION DES DEPLACES INTERNES	39
II.4.1. Assistance de l'Etat	40
II.4.2. Assistance des ONG	40
II.4.3. Assistance des proches et familles d'accueil.....	42
CHAPITRE II : INSERTION SCOLAIRE DES ELEVES DEPLACES INTERNES DU NORD- OUEST ET DU SUD-OUEST	44
I. Approches d'intégration scolaire en contexte de crise du nord-ouest et du sud-ouest.....	45
I.1. Revue des dimensions de l'intégration	45
I.1.1. L'intégration au sens de Mainstreaming	45
I.1.2. L'intégration au sens de l'inclusion.....	45
I.1.3. L'intégration physique	46
I.1.5. L'intégration pédagogique	46
I.2. Approche par les transferts.....	48
I.3. Approche par la communication	49
I.4. Approche par le handicap physique.....	50
I.5. Les bordereaux des cas des élèves déplacés internes	52
II. Accompagnement des élèves déplacés internes.....	59
II.1. L'approvisionnement des fournitures et manuels scolaires	61
II.1.1. Les institutions étatiques.....	62
II.1.2. Les institutions non-Gouvernementales	66
II.2. L'approvisionnement des moyens de subsistance	70
II.2.1. Les structures gouvernementales.....	71
II.2.2. Les Organisations Non-Gouvernementales.....	72
II.3. Paiement de la pension scolaire.....	79
II.3.1. L'action gouvernementale	80

DEUXIEME PARTIE : INTEGRATION DES ELEVES DEPLACES INTERNES DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	87
CHAPITRE III : L’ACTION DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DU LYCEE BILINGUE D’ETOUG-EBE	87
I. Le proviseur	88
I.1. Renforcement des capacités du corps enseignants	88
I.2. Conseils	90
II. Service des affaires et service de l’orientation	91
II.1. Œuvres matérielles	93
II.2. Assistance morale aux élèves déplacés internes	94
III. Enseignants	96
III.1. Les stratégies didactiques	96
III.2. Œuvres de charité	98
IV. Elèves et parents	99
IV.1. L’action des parents	99
IV.2. L’action des élèves déplacés internes et ordinaires	100
IV.2.1. La débrouillardise	100
IV.2.3. Exploitation de la jeune fille vue comme activités pécuniaires	101
IV.2.4. Efforts en matière scolaire	102
IV.2.5. Activités psychosociales	103
IV.2.6. Relation de partage et d’amitié	104
IV.3. L’action des familles d’accueil	106
CHAPITRE IV : L’IMPACT DE L’INTEGRATION DES ELEVES DEPLACES INTERNES ISSUS DE LA CRISE DU NORD-OUEST ET DU SUD-OUEST	108
I. Insatisfaction des élèves déplacés internes	111
I.1. Aides dérisoires	111
I.2. Installation des élèves dans des orphelinats et des foyers d’accueil	112
I.3. Rendement scolaire	114
I.3.1. Quelques difficultés liées à la situation	114
I.3.2. Quelques stratégies de contournement	117
I.3.3. Réussite scolaire	118
II. Manque d’approches stratégiques envers les personnes déplacées internes	123
II.1. Non disposition d’une législation nationale claire en faveur des personnes déplacées internes	123
II.2. Non disposition d’une politique d’encadrement claire envers les personnes déplacées internes	125
CONCLUSION GENERALE	129

REFERENCES BIBLIOGRAPHIES	134
ANNEXES	140
Table des matières	164